



Thérapeutique Knight Inc.

Rapport annuel

2020





Table des Matières

Message à nos actionnaires	2
Rapport de gestion	3
États financiers	53
Notes annexes aux états financiers consolidés	65
Équipe de direction	126
Conseil d'administration	128
Information de la société	131

Message à nos actionnaires

L'année 2020 a constitué une année de mutation pour Knight, malgré les défis auxquels nous avons été confrontés dans le contexte de la pandémie mondiale de la COVID-19. Nous avons accompli avec succès la seconde étape de l'acquisition de GBT et nous sommes concentrés sur l'intégration tout en assurant et en pérennisant l'approvisionnement en médicaments de nos patients au Canada et en Amérique latine.

Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sécuritaire à tous nos collègues et nous nous sommes aisément adaptés aux nouvelles méthodes de travail. Tous nos employés sont passés au télétravail et notre équipe sur le terrain continue d'utiliser des canaux numériques pour interagir avec les fournisseurs de soins de santé. Nous avons également instauré des mesures de sécurité supplémentaires dans nos installations de production afin de préserver la continuité de l'approvisionnement de nos produits génériques de marque. Comme pour la majorité de l'industrie pharmaceutique, ces restrictions ont influé sur nos activités, mais au-delà des défis, nous continuons à faire progresser notre portefeuille et à concrétiser notre initiative de développement commercial, à savoir les licences et l'acquisition de produits pharmaceutiques novateurs pour les marchés canadien et latino-américain.

Stratégie pour le reste du monde

Knight a parachevé avec succès l'acquisition de 99,94 % de Grupo Biotoscana et a enregistré des progrès remarquables dans l'intégration de dix pays d'Amérique latine et de 700 employés. Grâce à cette acquisition, Knight a bâti une solide infrastructure panaméricaine (hors États-Unis) qui lui confère le rang de guichet unique et de partenaire de choix pour les sociétés pharmaceutiques désireuses de commercialiser leurs produits innovants.

Portefeuille

Durant l'année écoulée, nous avons continué à avancer sur nos priorités stratégiques. Notre portefeuille de produits a progressé tant au Canada qu'en Amérique latine. Knight a conclu une entente exclusive avec Debiopharm pour la licence et la relance de Trelstar®. Au Brésil, nous avons procédé au lancement de Cresemba® et signé une nouvelle entente de distribution exclusive avec Gilead pour la commercialisation d'AmBisome.

De plus, Knight a obtenu les autorisations réglementaires de Santé Canada pour lbsrela^{MC}, Imvexxy^{MC} et Bijuva^{MC}. En Équateur, nous avons reçu l'approbation réglementaire pour Lenvima® et Halaven®.

Engagement communautaire

La participation aux communautés est une composante essentielle de l'ADN de Knight. Cette année, Knight a élargi son programme de soins compassionnels pour les patients afin d'inclure Nerlynx® et Probuphine® au Canada et a également étendu le programme de soins compassionnels pour certains de ses produits en Amérique latine. Par ailleurs, chaque pays a déployé des efforts pour soutenir les institutions locales dans la lutte contre la COVID-19. À titre d'exemple, en Argentine, Knight a effectué des dons de plus de 6 000 masques et 1 500 visières. Au Brésil, Knight a remis des tampons d'alcool aux hôpitaux d'une valeur de plus de 40 000 \$ CA et au Canada, Knight a versé des dons financiers pour des causes liées à la COVID.

Perspectives

Au cours de l'année 2021, nos équipes veilleront à poursuivre la concrétisation de notre gamme de produits et de nos lancements et à s'assurer que les médecins et les patients continuent de disposer de médicaments de qualité sur l'ensemble de nos territoires. Nous demeurerons axés sur notre mission d'acquisition, de licence, de développement et de commercialisation de médicaments novateurs et de traitements de haute qualité afin d'améliorer la santé des patients en Amérique latine et au Canada.

(signé) Jonathan Ross Goodman

Jonathan Ross Goodman B.A., LL.B, MBA

Chef de la direction et administrateur

(signé) Samira Sakhia

Samira Sakhia MBA

Présidente, chef de l'exploitation et administratrice

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Les états financiers consolidés annuels audités de Knight au 31 décembre 2020 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des données sur les actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 24 mars 2021. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Knight, y compris la notice annuelle, il y a lieu de consulter le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la dernière notice annuelle de la Société, lesquels se trouvent sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS	5
APERÇU	7
Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.....	7
Section 2 – Faits saillants de 2020	7
Section 3 – Transaction GBT	8
RÉSULTATS FINANCIERS	10
Section 4 – Résultats d'exploitation.....	10
SITUATION FINANCIÈRE	18
Section 5 – Bilans consolidés	18
Section 6 – Avis de nouvelle cotisation.....	23
Section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement	24
STRATÉGIE DE PORTEFEUILLE	27
Section 8 – Produits	27
Section 9 – Prêts stratégiques.....	32
Section 10 – Placements stratégiques	35
Section 11 – Stratégie à l'échelle internationale	37
GESTION DU RISQUE	37
Section 12.....	37
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	41
Section 13 – Principales informations financières annuelles	41
Section 14 – Principales informations financières trimestrielles.....	41
Section 15 – Données sur les actions en circulation.....	42
Section 16 – Utilisation du produit tiré du financement	43
Section 17 – Versement de dividendes.....	43
Section 18 – Réglementation des prix de certains médicaments.....	43
Section 19 – Instruments financiers	44
Section 20 – Arrangements hors bilan.....	45
Section 21 – Engagements	45
Section 22 – Transactions entre parties liées	46
Section 23 – Information sectorielle.....	46
Section 24 – Principales estimations et hypothèses comptables	47
Section 25 – Prises de positions comptables adoptées en 2020	52
Section 26 – Prises de positions comptables récentes	52
Section 27 – Contrôles et procédures de communication de l'information	52
Section 28 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière	52

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Calendrier
T4-20	Quatrième trimestre de 2020
T3-20	Troisième trimestre de 2020
T2-20	Deuxième trimestre de 2020
T1-20	Premier trimestre de 2020
T4-19	Quatrième trimestre de 2019
T3-19	Troisième trimestre de 2019
T2-19	Deuxième trimestre de 2019
T1-19	Premier trimestre de 2019

Abréviation	Société
60P	60 ^o Pharmaceuticals LLC
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals Inc.
Alimera	Alimera Sciences Inc.
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Ardelyx	Ardelyx, Inc.
BMS	Bristol-Myers Squibb
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
GBT	Biotoscana Investments S.A.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Moksha8	Moksha8, Inc.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.
NEMO III	New Emerging Medical Opportunities Fund III Ltd.
Profound	Profound Medical Inc.
Puma	Puma Biotechnology, Inc.
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

Abréviation	Termes financiers
\$ CA ou \$	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
€	Euro
ARS	Peso argentin
BOB	Boliviano bolivien
BRL	Réal brésilien
CDI	Certificados de Depositos Interfinanceiros (taux interbancaire brésilien)
CHF	Franc suisse
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
IFRS	Normes internationales d'information financière
ILS	Nouveaux shekels israéliens
JVM	Juste valeur marchande
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
MXN	Peso mexicain

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Termes financiers (suite)
PEN	Nuevo sol péruvien
PYG	Guaraní paraguayen
RPA	Résultat par action ordinaire
Selic	Taux d'intérêt de la politique monétaire utilisé par la Banque centrale du Brésil
UYU	Peso uruguayen

Abréviation	Territoire
CAN	Canada
États-Unis	États-Unis d'Amérique

Abréviation	Divers
ACMTS	Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé
ANC	Avis de non-conformité
ARC	Agence du revenu du Canada
B3	B3 S.A. – Brasil, Bolsa, Balcão
CEEP	Comité d'experts en examen du Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux
CEPMB	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
GX	Médicament générique
IQVIA	IQVIA Incorporated, importante organisation de recherche dans le secteur pharmaceutique
OPAO	Offre publique d'achat obligatoire
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PDN	Présentation de drogue nouvelle
PNM	Présentation de nouveau médicament
PRE	Planification des ressources de l'entreprise
RAAA	Régime d'achat automatique d'actions
SCI-C	Syndrome du côlon irritable avec constipation
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SSNA	Programme des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits
TAR	Traitement antirétroviral
VIH	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

APERÇU

Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada, et est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ». La Société exerce des activités au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger, et ces activités consistent en ce qui suit :

- Développement, acquisition, achat et vente de droits sous licence, élaboration, fabrication, marketing et distribution de produits pharmaceutiques au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Financement d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans le but de renforcer les liens au sein de ce secteur et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Investissement dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui pourrait lui conférer un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger
- Mise au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares

Section 2 – Faits saillants de 2020

Résultats financiers

- Les produits des activités ordinaires ont atteint 199 519 \$, ce qui représente une augmentation de 152 058 \$, ou 320 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- La marge brute s'est établie à 81 690 \$, ou 41 %, comparativement à 26 918 \$, ou 57 %, pour l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹ s'est élevé à 16 837 \$ par rapport à 2 827 \$ à l'exercice précédent.
- Les produits d'intérêts se sont établis à 14 322 \$, en baisse de 9 220 \$, ou 39 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Les profits sur les placements stratégiques dans des fonds se sont élevés à 46 733 \$, dont 16 644 \$ ont été réalisés.
- Le résultat ajusté¹ a été de 28 713 \$, une hausse de 2 714 \$, ou 10 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Le résultat net s'est élevé à 31 760 \$ par rapport à un résultat net de 18 033 \$ à l'exercice précédent.

Développement d'entreprise

- Arvind Utchanah, vice-président, Finances a été promu chef des finances.
- Acceptation de la démission de Nancy Harrison, Sylvie Tandler et Kevin Cameron et nomination de Janice Murray et de Nicolás Sujoy au conseil d'administration.
- Cession des actions de Medison pour une contrepartie en trésorerie de 77 000 \$ et comptabilisation d'un profit de 2 948 \$.
- Acquisition de 5 748 716 actions ordinaires à un prix moyen de 6,40 \$ par action dans le cadre d'une OPRCNA.
- Achèvement du processus d'offre publique pour un prix d'achat total de 170 855 \$, se traduisant par une participation de 99,9 % dans GBT.
- Dépôt d'un prospectus préalable de base simplifié en décembre 2020 qui permet à Knight d'offrir en vente et d'émettre à l'occasion des actions ordinaires, des reçus de souscription et des titres d'emprunt d'un capital global maximal de 360 000 \$, pendant la période de 25 mois de validité du prospectus préalable de base.

¹ Le BAIIA ajusté et le résultat ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS; pour de plus amples renseignements, se reporter à la section intitulée « Résultat ajusté ».

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits

- Lancement de Cresemba®, recommandé pour le traitement de l'aspergillose invasive et de la mucormycose invasive, au Brésil
- Lancement de Karfib®, indiqué pour le myélome multiple récidivant ou réfractaire, en Argentine
- Réception de l'approbation réglementaire de Santé Canada pour Ibsrela^{MC} pour le traitement du SCI-C
- Obtention des droits de commercialisation canadiens exclusifs de Trelstar®, approuvé pour le traitement du cancer de la prostate à un stade avancé
- Réception de l'approbation réglementaire pour Lenvima® et Halaven®, en Équateur
- Réception de l'approbation réglementaire de Santé Canada pour Imvexxy^{MC} et Bijuva^{MC}
- Soumission d'une déclaration complémentaire à une PDN pour Nerlynx® pour le cancer du sein métastatique HER2-positif
- Conclusion d'une nouvelle entente de distribution exclusive intervenue avec Gilead pour continuer la commercialisation d'AmBisome® au Brésil à compter du 1^{er} janvier 2021

Placements stratégiques

- Cession de 111 355 actions ordinaires de Profound, pour un produit total de 1 825 \$
- Réception du remboursement complet de 7 094 \$ (5 000 \$ US) du prêt stratégique consenti à Triumvira
- Modification du prêt stratégique consenti à Synergy et prêt additionnel d'un montant de 3 457 \$ (2 500 \$ US)
- Réception de distributions de 29 128 \$ provenant de placements stratégiques dans des fonds, réalisant un profit de 16 644 \$

Événements postérieurs à la fin d'exercice

- Acquisition de 2 895 456 actions ordinaires supplémentaires à un prix moyen de 5,25 \$ par action dans le cadre de l'OPRCNA
- Cessions de 315 600 actions ordinaires de Medexus, pour un produit total de 2 624 \$
- Annonce du lancement commercial au Canada de Ibsrela^{MC} pour le traitement du SCI-C

Section 3 – Transaction GBT

GBT est une société pharmaceutique spécialisée dont le siège social est situé à Montevideo, en Uruguay, et qui exerce ses activités dans dix pays en Amérique latine. GBT commercialise et vend des produits novateurs sous licence et participe au développement, à la fabrication et à la commercialisation de produits pharmaceutiques spécialisés novateurs et de produits génériques de marque. Le modèle d'affaires de GBT est axé sur des domaines thérapeutiques touchant les maladies infectieuses, l'oncologie et l'oncohématologie, ainsi que sur certaines autres thérapies spécialisées.

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire de 51,2 % dans GBT (la « transaction GBT ») d'un groupe d'actionnaires détenant le contrôle composé de, entre autres, Advent International et Essex Woodlands. Le prix d'achat par action payé par la Société à la clôture était de 3,48 \$ (10,96 BRL), pour un prix d'acquisition total de 189 024 \$ (595 662 BRL) entièrement financé par les liquidités de la Société. Un montant équivalent à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation du vendeur en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois ans à compter de la date de clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.

Par suite de la transaction GBT, la participation restante de 48,8 % dans GBT était détenue par le public et négociée à la principale Bourse brésilienne, nommément B3, au moyen de certificats de dépôt brésiliens (« BDR »). Le 15 juillet 2020, la Société annonçait le lancement d'une offre publique d'achat visant l'acquisition et la radiation de la cote de la totalité des BDR en circulation de Biotoscana Investments S.A. (l'« offre publique d'achat unifiée »).

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

terme pour vendre des \$ CA et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat de \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat de BRL »). Au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat de \$ US et le contrat de BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL.

Les actionnaires publics pouvaient choisir entre les deux offres suivantes :

- 11,23 BRL par CDB, un montant équivalant à 20 % était déposé dans un compte d'entiercement afin de garantir les obligations d'indemnisation des vendeurs en vertu de la convention d'acquisition au titre de la transaction GBT, à la condition que 0,91 BRL du montant entiercé soit obligatoirement versé au plus tard le 29 novembre 2022. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois ans à compter de la date de clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.
- 10,40 BRL par CDB en liquidités à la date de règlement (le « prix d'offre alternatif »).

À la clôture du processus d'offre publique d'achat, 99,6 % des actionnaires publics ont soumis leurs CDB au prix d'offre alternatif. La Société a payé un prix d'achat total de 170 855 \$ (537 523 BRL) et a obtenu une participation de 99,9 % dans GBT. Le 23 octobre 2020, le programme de CDB de GBT a été annulé par l'autorité des marchés financiers du Brésil. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 10.

Mise à jour sur l'intégration

Avant l'acquisition de Knight, GBT exerçait ses activités par l'intermédiaire de quatre sociétés autonomes : i) Grupo Biotoscana, société pharmaceutique régionale spécialisée dans l'octroi de licences, dont le siège social est en Colombie; ii) United Medical, société pharmaceutique brésilienne spécialisée dans l'octroi de licences; iii) Laboratorio LKM, société pharmaceutique régionale spécialisée, établie en Argentine et axée sur les produits génériques de marque spécialisés; et iv) Laboratorio DOSA, fabricant argentin de produits génériques de marque spécialisés dans les pathologies pulmonaires graves (les « sociétés GBT »). La Société s'est concentrée sur l'intégration de Knight et des sociétés GBT tout au long de 2020. L'intégration de GBT est un processus complexe en raison des activités qu'elle mène dans dix pays différents et des restrictions imposées par la COVID-19.

Tout au long de l'exercice 2020, la Société a procédé à des changements organisationnels et à des restructurations, notamment au sein de l'équipe de direction de GBT. Le coût total lié aux activités de restructuration, y compris les indemnités de départ, s'est élevé à 3 871 \$ et devrait diminuer considérablement à l'avenir. En outre, la Société a également mis en œuvre divers processus et systèmes qui seront essentiels dans le processus d'intégration. Au cours de l'exercice 2020, la Société a commencé le déploiement d'un système PRE à l'échelle de la Société dans le but de simplifier et de rationaliser la chaîne d'approvisionnement et les fonctions financières. Les efforts d'intégration de Knight au cours de 2021 porteront sur des modifications supplémentaires à apporter à la structure et aux équipes ainsi que sur d'autres étapes de la mise en œuvre des systèmes à l'échelle de la Société, notamment la gestion des relations avec les clients, les ressources humaines, la formation, les systèmes de contrôle de la qualité et la pharmacovigilance. La Société prévoit que l'intégration de GBT sera pratiquement achevée dans les 12 à 15 prochains mois.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

RÉSULTATS FINANCIERS**Section 4 – Résultats d'exploitation****Effet de l'hyperinflation**

La Société applique la norme IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationniste* (IAS 29), car les filiales de la Société en Argentine employaient le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation. Une fois les effets de l'inflation pris en compte, le compte de résultat est converti selon le taux de change de clôture du mois. La Société a retraité les produits et les charges d'exploitation de chacun des mois suivants au 31 décembre 2020 en utilisant les indices de prix généraux suivants :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,33	1,31	1,26	1,25	1,23	1,20	1,18	1,15	1,11	1,07	1,04	1,00

Si la Société n'appliquait pas la norme IAS 29, les répercussions sur ses résultats d'exploitation seraient les suivantes :

T4-20

	Publié selon les IFRS	Compte non tenu d'IAS 29	Variation \$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	55 191	56 676	(1 485)	3 %
Coût des produits vendus	35 131	33 769	(1 362)	4 %
Marge brute	20 060	22 907	(2 847)	12 %
<i>Marge brute (en %)</i>	36 %	40 %		
Charges				
Ventes et marketing	8 657	9 287	630	7 %
Charges administratives	11 421	11 558	137	1 %
Recherche et développement	3 690	3 784	94	2 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	7 989	7 622	(367)	5 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	656	656	—	0 %
Perte d'exploitation	(12 353)	(10 000)	(2 353)	24 %

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

CUM-20

	Publié selon les IFRS	Compte non tenu d'IAS 29	Variation \$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	199 519	202 536	(3 017)	1 %
Coût des produits vendus	117 829	112 561	(5 268)	5 %
Marge brute	81 690	89 975	(8 285)	9 %
<i>Marge brute (en %)</i>	41 %	44 %		
Charges				
Ventes et marketing	35 585	36 309	724	2 %
Charges administratives	38 845	38 214	(631)	2 %
Recherche et développement	11 725	11 957	232	2 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	25 535	25 029	(506)	2 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	656	656	—	0 %
Perte d'exploitation	(30 656)	(22 190)	(8 466)	38 %

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net attribuable à l'application d'IAS 29.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Incidence de la volatilité du taux de change en Amérique latine

La Société comptabilise ses transactions et ses soldes dans les monnaies fonctionnelles respectives de ses filiales. En général, pour les filiales d'Amérique latine, la monnaie fonctionnelle est la monnaie locale du pays où l'entité exerce ses activités. Le taux de change utilisé pour convertir une transaction libellée en monnaie étrangère en monnaie fonctionnelle est le taux de change en vigueur à la date de la transaction. En outre, en ce qui concerne toutes les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le \$ CA au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les comptes de résultat respectifs sont convertis aux cours de change moyens de la période. Le tableau ci-dessous présente les taux de change moyens retenus pour la conversion de certaines devises de l'Amérique latine :

Taux	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20	T4-19 ¹
BRL	4,14	4,08	3,88	3,31	3,12
ARS	61,3	54,9	48,7	45,8	45,4
COP	2 809	2 801	2 778	2 632	2 564
CLP	584	587	594	599	584

¹ Taux de change moyen pour la période d'un mois en raison de la transaction GBT qui a été clôturée le 29 novembre 2019.

Le tableau ci-dessous présente les variations d'un trimestre à l'autre pour certaines devises de l'Amérique latine :

Variation (%) ¹	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20
BRL	-1 %	-5 %	-17 %	-6 %
ARS	-12 %	-13 %	-6 %	-1 %
COP	0 %	-1 %	-6 %	-3 %
CLP	1 %	1 %	1 %	-3 %

¹ Un pourcentage négatif représente une dépréciation de la devise tandis qu'un pourcentage positif représente une appréciation de la monnaie (par rapport au trimestre précédent).

La dépréciation des devises de l'Amérique latine au cours de 2020 a exercé une incidence négative sur les résultats de la Société de deux façons : i) incidence liée aux transactions – certains achats de produits et certaines charges d'exploitation sont libellés en devises (principalement en \$ US, en EURO et en CHF); et ii) incidence liée à la conversion : conversion des résultats d'exploitation en monnaie fonctionnelle locale de l'Amérique latine en monnaie de présentation, soit en \$ CA.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Compte de résultat consolidé

	T4-20	T4-19	Variation		CUM-20	CUM-19	Variation	
			\$ ¹	% ²			\$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	55 191	37 271	17 920	48 %	199 519	47 461	152 058	320 %
Coût des produits vendus	35 131	18 872	(16 259)	86 %	117 829	20 543	(97 286)	474 %
Marge brute	20 060	18 399	1 661	9 %	81 690	26 918	54 772	203 %
<i>Marge brute (en %)</i>	36 %	49 %			41 %	57 %		
Charges								
Ventes et marketing	8 657	4 448	(4 209)	95 %	35 585	7 789	(27 796)	357 %
Charges administratives	11 421	12 121	700	6 %	38 845	24 460	(14 385)	59 %
Recherche et développement	3 690	1 411	(2 279)	162 %	11 725	3 913	(7 812)	200 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	7 989	2 140	(5 849)	273 %	25 535	3 413	(22 122)	648 %
Dépréciation des immobilisations incorporelles	656	4 226	3 570	84 %	656	4 226	3 570	84 %
Perte d'exploitation	(12 353)	(5 947)	(6 406)	108 %	(30 656)	(16 883)	(13 773)	82 %
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(1 635)	(4 129)	(2 494)	60 %	(9 112)	(18 780)	(9 668)	51 %
Autres produits d'intérêts	(1 172)	(1 305)	(133)	10 %	(5 210)	(4 762)	448	9 %
Charge d'intérêts	328	370	42	11 %	3 398	370	(3 028)	818 %
Autres produits	(36)	(246)	(210)	85 %	(169)	(2 195)	(2 026)	92 %
Profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(25 418)	(1 065)	24 353	2287 %	(48 060)	(20 714)	27 346	132 %
Perte nette (profit net) sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	—	5 757	5 757	100 %	(12 072)	5 757	17 829	S. O.
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente	—	—	—	S. O.	(2 948)	—	2 948	S. O.
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	—	—	—	S. O.	(4 168)	—	4 168	S. O.
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	—	(458)	(458)	100 %	—	(906)	(906)	100 %
Perte (profit) de change	4 490	(1 926)	(6 416)	S. O.	14 156	1 389	(12 767)	919 %
Perte liée à l'hyperinflation	239	176	(63)	36 %	1 444	176	(1 268)	720 %
Résultat avant impôt sur le résultat	10 851	(3 121)	13 972	S. O.	32 085	22 782	9 303	41 %
Impôt sur le résultat								
Exigible	951	668	(283)	42 %	2 337	3 836	1 499	39 %
Différé	1 667	(636)	(2 303)	S. O.	(2 012)	913	2 925	S. O.
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	2 618	32	(2 586)	8081 %	325	4 749	4 424	93 %
Résultat net de la période	8 233	(3 153)	11 386	S. O.	31 760	18 033	13 727	76 %
Attribuable :								
Aux actionnaires de la Société	8 233	(6 669)	14 902	S. O.	42 067	14 517	27 550	190 %
À la participation ne donnant pas le contrôle ⁴	—	3 516	(3 516)	100 %	(10 307)	3 516	(13 823)	S. O.
Attribuable aux actionnaires de la Société								
Résultat net de base par action	0,063	(0,049)	0,112	S. O.	0,319	0,104	0,215	207 %
Résultat net dilué par action	0,063	(0,049)	0,112	S. O.	0,319	0,104	0,215	206 %
Résultat ajusté³	4 174	11 244	(7 070)	63 %	28 713	25 999	2 714	10 %

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net.² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.³ Le résultat ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS; pour de plus amples renseignements, se reporter à la section intitulée « Résultat ajusté ».⁴ Lié au résultat attribué aux actionnaires n'exerçant pas le contrôle de GBT avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires	<p>T4-20 par rapport au T4-19 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 17 920 \$, ou 48 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice en raison de la comptabilisation des produits d'un trimestre complet de GBT en 2020 par rapport à la comptabilisation des produits d'un seul mois à la même période en 2019.</p> <p>CUM-20 par rapport au CUM-19 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 152 058 \$, ou 320 %, surtout en raison de l'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats de GBT.</p> <p>La Société a généré les produits des activités ordinaires suivants, compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation dans les domaines thérapeutiques suivants au cours de 2020 :</p> <table border="1" data-bbox="479 693 1437 882"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: right;">T4-20</th> <th style="text-align: right;">CUM-20</th> </tr> <tr> <th style="text-align: left;">Domaines thérapeutiques</th> <th style="text-align: right;">\$</th> <th style="text-align: right;">\$</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Oncologie/hématologie</td> <td style="text-align: right;">26 630</td> <td style="text-align: right;">94 859</td> </tr> <tr> <td>Maladies infectieuses</td> <td style="text-align: right;">22 825</td> <td style="text-align: right;">78 761</td> </tr> <tr> <td>Autres domaines thérapeutiques spécialisés</td> <td style="text-align: right;">7 221</td> <td style="text-align: right;">28 916</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td style="text-align: right;">56 676</td> <td style="text-align: right;">202 536</td> </tr> </tbody> </table>		T4-20	CUM-20	Domaines thérapeutiques	\$	\$	Oncologie/hématologie	26 630	94 859	Maladies infectieuses	22 825	78 761	Autres domaines thérapeutiques spécialisés	7 221	28 916	Total	56 676	202 536
	T4-20	CUM-20																	
Domaines thérapeutiques	\$	\$																	
Oncologie/hématologie	26 630	94 859																	
Maladies infectieuses	22 825	78 761																	
Autres domaines thérapeutiques spécialisés	7 221	28 916																	
Total	56 676	202 536																	
Marge brute	<p>T4-20 par rapport au T4-19 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, la marge brute a diminué, passant de 49 % à 36 %, en raison de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La baisse globale de la marge brute (en pourcentage) découlant de l'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT, la marge brute du trimestre complet étant inférieure à celle d'un seul mois à la même période en 2019. • De plus, la Société a comptabilisé une réduction de la valeur des stocks de 3 249 \$ en raison surtout de l'incidence de la COVID-19 sur le lancement de certains nouveaux produits. • La hausse de la marge brute, qui est passée de 36 % à 40 %, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 (la « marge brute ajustée »). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation ». <p>CUM-20 par rapport au CUM-19 Pour l'exercice trimestre clos le 31 décembre 2020, la marge brute a diminué, passant de 57 % à 41 %, en raison de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La baisse globale de la marge brute (en pourcentage) découlant de l'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT, la marge brute de l'exercice complet étant inférieure à celle d'un seul mois à l'exercice 2019, et d'une modification apportée au portefeuille de produits. • De plus, la Société a comptabilisé une réduction de la valeur des stocks de 10 046 \$, dont 874 \$ ont trait à des stocks détruits en raison de variations de température au cours du transport. Le reste, soit 9 172 \$, découle surtout de retards éprouvés par rapport au lancement de certains nouveaux produits et de la COVID-19. • La hausse de la marge brute, qui est passée de 41 % à 44 %, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 (la « marge brute ajustée »). Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation ». <p>En raison de la renégociation de certaines conventions de licence et de la dépréciation des devises de l'Amérique latine au cours de l'exercice 2020, Knight prévoit que la marge brute pour 2021 se situera entre 40 % et 43 %, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 et d'opérations de développement de nouvelles affaires. La marge brute pourrait encore diminuer en 2021 en raison des risques macroéconomiques en Amérique latine, tels que la dépréciation accrue des devises d'Amérique latine. Pour une analyse détaillée des facteurs de risque de Knight, se reporter à la dernière notice annuelle de la Société, disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.</p>																		

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Ventes et marketing	<p>T4-20 par rapport au T4-19 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 4 209 \$, ou 95 %, en raison de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT s'est traduite par un accroissement des frais de vente et de marketing de 4 131 \$ pour le T4-20. <p>CUM-20 par rapport au CUM-19 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de vente et de marketing ont augmenté de 27 796 \$, ou 357 %, en raison de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT s'est traduite par des charges de vente et de marketing additionnelles de 27 389 \$ pour l'exercice 2020, compte tenu de pertes de crédit attendues additionnelles de 2 983 \$.
Charges administratives	<p>T4-20 par rapport au T4-19 Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les charges administratives ont diminué de 700 \$, ou 6 %, en raison de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun coût d'acquisition engagé au T4-20 par rapport à des coûts de 5 542 \$ pour des frais juridiques, de consultation et de services-conseils liés à l'acquisition de GBT (pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 3) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. • Diminution supplémentaire liée aux mesures d'économie des coûts mises en place en raison de la COVID-19. • Diminution en partie contrebalancée par l'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT, qui s'est traduite par des charges administratives additionnelles de 5 933 \$ pour 2020. <p>CUM-20 par rapport au CUM-19 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les charges administratives ont augmenté de 14 385 \$, ou 59 %, en raison de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT s'est traduite par des charges administratives additionnelles de 22 052 \$ pour l'exercice 2020. • L'augmentation découlant de l'acquisition de GBT est contrebalancée par une diminution des coûts non récurrents comme suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Charges de 3 693 \$ dans le cadre de la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée en 2020, par rapport à des charges de 8 019 \$ dans le cadre de la transaction GBT en 2019. ○ Charges de 3 756 \$ liées au litige découlant de la course aux procurations médiatisées avec l'actionnaire dissident Meir Jakobsohn, chef de la direction de Medison, en 2019 (néant en 2020).
Charges de recherche et de développement	<p>T4-20 par rapport au T4-19 • Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les frais de recherche et de développement ont augmenté de 2 279 \$, ou 162 %, principalement en raison de l'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT, ce qui s'est traduit par une augmentation de 1 124 \$ des charges, et de l'investissement continu dans les lancements de produits canadiens.</p> <p>CUM-20 par rapport au CUM-19 • Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais de recherche et de développement ont augmenté de 7 812 \$, ou 200 %, principalement en raison de l'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT, ce qui s'est traduit par une augmentation de 6 594 \$ des charges, et de l'investissement continu dans les lancements de produits canadiens.</p>

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Amortissement des immobilisations incorporelles	<p>T4-20 par rapport au T4-19</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 5 849 \$, ou 273 %, en raison surtout de l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de l'acquisition de GBT. Pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation du prix d'acquisition, se reporter à la note 6 des états financiers annuels. <p>CUM-20 par rapport au CUM-19</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 22 122 \$, ou 648 %, en raison surtout de l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de l'acquisition de GBT. Pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation du prix d'acquisition, se reporter à la note 3 des états financiers annuels.
Dépréciation des immobilisations incorporelles	<p>CUM-20 par rapport au CUM-19 et T4-20 par rapport au T4-19</p> <ul style="list-style-type: none"> Par suite d'un changement dans les attentes commerciales à l'égard de certaines immobilisations incorporelles. Se reporter à la note 14 des états financiers annuels pour de plus amples renseignements.
Produits d'intérêts	<ul style="list-style-type: none"> Ils comprennent les « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » et les « autres produits d'intérêts ». Les produits d'intérêts sont tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les titres négociables, et comprennent également les intérêts au titre de la désactualisation des prêts consentis. <p>T4-20 par rapport au T4-19</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits d'intérêts pour le T4-20 se sont établis à 2 807 \$, soit une diminution de 2 627 \$, ou 48 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse des taux d'intérêt, des soldes moyens de la trésorerie et des titres négociables et d'une diminution du solde moyen des prêts. <p>CUM-20 par rapport au CUM-19</p> <ul style="list-style-type: none"> Les produits d'intérêts pour l'exercice 2020 se sont établis à 14 322 \$, soit une diminution de 9 220 \$, ou 39 %, par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison d'une baisse des taux d'intérêt, des soldes moyens de la trésorerie et des titres négociables et d'une diminution du solde moyen des prêts.
Charge d'intérêts	<p>CUM-20 par rapport au CUM-19 et T4-20 par rapport au T4-19</p> <ul style="list-style-type: none"> L'inclusion dans le périmètre de consolidation des résultats financiers de GBT s'est traduite par un accroissement de la charge d'intérêts de 3 131 \$ (73 \$ au T4-20) pour l'exercice 2020. La charge d'intérêts de GBT se rapporte principalement à l'intérêt sur ses emprunts bancaires. Se reporter à la section 7 pour de plus amples renseignements sur la dette.
Perte nette (profit net) sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	<ul style="list-style-type: none"> Par suite de la réévaluation des actifs financiers évalués à la JVRN. Profit net attribuable surtout aux profits latents à la réévaluation des placements stratégiques dans des fonds et aux profits réalisés sur les distributions reçues durant la période. Se reporter à la note 16 des états financiers annuels pour de plus amples renseignements.
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> Le profit global de 12 072 \$ inscrit au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (perte de 5 757 \$ en 2019) se ventile comme suit : <ul style="list-style-type: none"> Variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO : profit de 7 199 \$ (perte de 644 \$ en 2019) Écart de conversion du passif lié à l'OPAO : profit de 47 686 \$ (perte de 5 113 \$ en 2019) Variation de la juste valeur des contrats de change : perte de 37 521 \$ Écart de conversion de la trésorerie libellée en BRL, soit l'incidence du change sur le solde de trésorerie libellée en BRL détenu à partir du lancement de l'offre publique d'achat unifiée à sa clôture : perte de 5 292 \$ La variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO découle surtout de l'achat de 99,6 % des actions détenues par des actionnaires publics de GBT au moyen du prix d'offre alternatif. Se reporter à la section 10 pour de plus amples renseignements.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente	<ul style="list-style-type: none"> Par suite de la cession des actions de Medison, la Société a comptabilisé un profit de 2 948 \$, soit l'écart entre la valeur comptable et le prix de vente de 77 000 \$. Se reporter à la note 19 des états financiers annuels pour de plus amples renseignements.
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	<ul style="list-style-type: none"> Se reporter à la section 15 pour de plus amples renseignements.
Perte (profit) de change	<ul style="list-style-type: none"> La perte de change est principalement attribuable à la dépréciation des devises de l'Amérique latine tout au long de l'exercice. La perte comprend 8 701 \$ (profit de 320 \$ au T4-20) liés à des pertes latentes sur les soldes intersociétés. Outre la perte de change inscrite au compte de résultat consolidé, la Société a inscrit une perte de 22 427 \$ à l'état du résultat global relativement à la conversion des résultats des entités de Knight de leur monnaie fonctionnelle respective en \$ CA.
Perte liée à l'hyperinflation	<ul style="list-style-type: none"> La perte se rapporte à une perte sur la position monétaire nette (actifs monétaires moins passifs monétaires) dans le cadre de la comptabilisation liée à l'hyperinflation. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation » ci-dessus. Pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation liée à l'hyperinflation, se reporter à la note 2.3 des états financiers annuels.
Charge d'impôt sur le résultat	<p>T4-20 par rapport au T4-19</p> <ul style="list-style-type: none"> L'augmentation s'explique principalement par la hausse de la charge d'impôt différé découlant de l'augmentation du profit sur les actifs financiers évalués à la juste valeur. <p>CUM-20 par rapport au CUM-19</p> <ul style="list-style-type: none"> La diminution s'explique surtout par le report en arrière d'une perte en capital, qui a donné lieu à la fois à un recouvrement d'impôt exigible et à un recouvrement d'impôt différé, ainsi que par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé en ce qui concerne la perte autre qu'en capital de l'exercice considéré.

Mesures non conformes aux IFRS : BAIIA et résultat ajusté

La Société présente des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée prescrite selon les IFRS. La Société est d'avis que ces mesures sont utiles pour aider les actionnaires, les analystes en placement et les autres lecteurs à comprendre son rendement financier et à interpréter l'incidence de la transaction GBT sur la Société. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et peuvent ne pas être calculées comme des mesures financières libellées de façon semblable présentées par d'autres entreprises.

La Société a recours aux mesures non conformes aux IFRS suivantes :

BAIIA : Résultat d'exploitation ajusté pour exclure l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, l'amortissement des immobilisations corporelles, les ajustements découlant de la comptabilisation de la répartition du prix d'acquisition et l'incidence d'IAS 29 (comptabilisation liée à l'hyperinflation), mais pour tenir compte des coûts liés aux contrats de location. En outre, le BAIIA ne tient pas compte de la partie du résultat ajusté de GBT attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA ajusté : BAIIA ajusté pour exclure les coûts d'acquisition et les charges non récurrentes.

Résultat ajusté : BAIIA ajusté pour tenir compte des produits d'intérêts et de la charge d'intérêts sur les emprunts bancaires.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Analyse des ajustements

Coûts d'acquisition	Les coûts d'acquisition correspondent aux coûts engagés au titre des frais juridiques, de consultation et de services-conseils liés à l'acquisition de GBT (se reporter à la section 3 pour de plus amples renseignements).
Autres charges non récurrentes	<p>Les autres charges non récurrentes correspondent aux charges qui n'ont pas été engagées par la Société dans le cours normal des activités et qui ne devraient pas l'être. Pour l'exercice et le trimestre clos le 31 décembre 2020, la Société a engagé des coûts non récurrents de respectivement 5 383 \$ et 2 603 \$ attribuables à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 871 \$ (2 603 \$ au T4-20) en lien avec les activités de restructuration, notamment des indemnités de départ versées à certains employés dans le cadre de la réorganisation et de l'intégration de GBT. • 874 \$ (néant au T4-20) en lien avec des stocks détruits en raison de variations de température au cours du transport. La Société a présenté des demandes de règlement liées à la perte des stocks et, en raison de leur nature incertaine, elle ne les a pas comptabilisés. • 638 \$ (néant au T4-20) en lien avec une créance douteuse sur les débiteurs. <p>En 2019, la Société avait comptabilisé des charges de 3 756 \$ (néant au T4-19) liées à la campagne d'activistes, à la course aux procurations médiatisées et aux litiges connexes entre Knight et l'actionnaire dissident Meir Jakobsohn, chef de la direction de Medison.</p>
Produits d'intérêts	Ils comprennent les « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » et les « autres produits d'intérêts » découlant principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les titres négociables, et comprennent également les intérêts au titre de la désactualisation des prêts consentis.
Charge d'intérêts sur les emprunts bancaires	Tient compte de la charge d'intérêts de GBT attribuable surtout à l'intérêt sur ses emprunts bancaires.

Pour les trimestres et les périodes de douze mois clos les 31 décembre, la Société a calculé le BAIIA ajusté et résultat ajusté comme suit :

	T4-20	T4-19	CUM-20	CUM-19
Résultat d'exploitation	(12 353)	(5 947)	(30 656)	(16 883)
Ajustements du résultat d'exploitation :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	7 989	2 140	25 535	3 413
Dépréciation des immobilisations incorporelles	656	4 226	656	4 226
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	1 624	552	6 540	857
Charges locatives (ajustement selon IFRS 16)	(734)	(336)	(3 139)	(564)
Incidence de la comptabilisation de la répartition du prix d'acquisition	—	(407)	865	(407)
Incidence d'IAS 29	1 986	—	7 960	—
BAIIA	(832)	228	7 761	(9 358)
Coûts d'acquisition	—	5 542	3 693	8 019
Autres charges non récurrentes	2 603	410	5 383	4 166
BAIIA ajusté	1 771	6 180	16 837	2 827
Produits d'intérêts	2 807	5 434	14 322	23 542
Charge d'intérêts sur les emprunts bancaires	(404)	(370)	(2 446)	(370)
Résultat ajusté	4 174	11 244	28 713	25 999

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat ajusté, et une variation négative, un effet négatif sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

À la clôture de l'offre publique d'achat unifiée visant GBT, Knight exerçait ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Ainsi, la Société présente des mesures financières du rendement pour l'exercice 2020 et le T4-20 pour les activités regroupées de Knight. Dans le cadre de l'analyse qui suit, la Société traitera de certains inducteurs clés de son rendement financier qui sont regroupés comme suit :

- International : Cet inducteur fait référence au rendement financier de l'entreprise acquise dans le cadre de la transaction GBT ainsi qu'à toutes les autres activités de Knight exercées à l'extérieur du Canada.
- Canada : Cet inducteur fait référence au rendement financier des activités commerciales canadiennes de Knight. Les activités canadiennes sont en démarrage avec les lancements récents de produits novateurs, Nerlynx[®] et Trelstar ainsi que la préparation en vue de la mise en marché d'Ibsrela^{MC}, d'Imvexxy^{MC} et de Bijuva^{MC}.
- Siège social : Cet inducteur comprend les coûts liés à l'équipe de direction de la Société, aux fonctions liées au développement des affaires et aux finances ainsi que les charges afférentes aux obligations d'une société ouverte.

Le BAIIA ajusté du Q4-20 et du CUM-20 est ventilé en fonction des inducteurs clés du rendement financier, comme suit :

	T4-20	CUM-20	
	\$	\$	
International	7 645	36 644	Attribuable aux activités d'exploitation de la Société à l'extérieur du Canada.
Canada	(2 789)	(8 228)	Attribuable aux activités d'exploitation liées au lancement récent de produits et aux coûts liés à la préparation en vue de la mise en marché de nouveaux produits.
Siège social	(3 085)	(11 579)	Attribuable aux frais généraux de Knight.
BAIIA ajusté	1 771	16 837	

SITUATION FINANCIÈRE

Section 5 – Bilans consolidés

Incidence de la volatilité du taux de change en Amérique latine

Le tableau suivant représente les taux de clôture de fin de trimestre utilisés par Knight pour convertir les actifs et les passifs du bilan à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Au cours de 2020, la dépréciation des devises de l'Amérique latine a entraîné une perte sur la conversion des filiales de la Société qui est comptabilisée à l'état du résultat global.

Taux	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20	T4-19
BRL	4,08	4,22	4,00	3,66	3,10
ARS	66,0	57,0	51,6	45,4	46,0
COP	2 710	2 899	2 747	2 865	2 532
CLP	561	588	602	605	566

Le tableau suivant présente les variations d'un trimestre à l'autre pour certaines devises de l'Amérique latine :

Variation (%) ¹	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20
BRL	3 %	-5 %	-9 %	-18 %
ARS	-16 %	-10 %	-14 %	1 %
COP	7 %	-6 %	4 %	-13 %
CLP	5 %	2 %	0 %	-7 %

¹ Un pourcentage négatif représente une dépréciation de la monnaie tandis qu'un pourcentage positif représente une appréciation de la monnaie.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Bilans

	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Variation	
			\$	% ¹
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	229 592	174 268	55 324	32 %
Titres négociables	147 316	235 045	(87 729)	37 %
Créances clients	62 515	85 845	(23 330)	27 %
Autres créances	12 413	17 622	(5 209)	30 %
Stocks	56 505	70 870	(14 365)	20 %
Charges payées d'avance et dépôts	2 214	3 306	(1 092)	33 %
Autres actifs financiers courants	34 431	26 303	8 128	31 %
Impôt sur le résultat à recevoir	7 115	8 265	(1 150)	14 %
Total des actifs courants	552 101	621 524	(69 423)	11 %
Titres négociables	15 317	126 869	(111 552)	88 %
Créances clients	161	4 715	(4 554)	97 %
Charges payées d'avance et dépôts	4 047	4 652	(605)	13 %
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 035	6 409	(2 374)	37 %
Immobilisations corporelles	22 127	22 639	(512)	2 %
Immeubles de placement	1 539	1 740	(201)	12 %
Immobilisations incorporelles	156 547	173 372	(16 825)	10 %
Goodwill	77 725	88 262	(10 537)	12 %
Autres actifs financiers	159 524	132 848	26 676	20 %
Actifs d'impôt différé	2 432	3 991	(1 559)	39 %
Autres créances à long terme	41 582	41 582	—	0 %
	485 036	607 079	(122 043)	20 %
Actifs détenus en vue de la vente	2 539	76 700	(74 161)	97 %
Total de l'actif	1 039 676	1 305 303	(265 627)	20 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	31 décembre 2020	31 décembre 2019	Variation	
			\$	% ¹
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	44 512	94 406	(49 894)	53 %
Obligations locatives	1 875	1 788	87	5 %
Autres passifs	1 291	1 750	(459)	26 %
Passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	—	184 023	(184 023)	S. O.
Emprunts bancaires	51 770	50 557	1 213	2 %
Impôt sur le résultat à payer	13 559	15 447	(1 888)	12 %
Autres soldes à payer	1 053	2 833	(1 780)	63 %
Total des passifs courants	114 060	350 804	(236 744)	67 %
Fournisseurs et charges à payer	316	—	316	S. O.
Obligations locatives	2 543	4 812	(2 269)	47 %
Emprunts bancaires	—	5 022	(5 022)	100 %
Autres soldes à payer	14 900	1 699	13 201	777 %
Passifs d'impôt différé	21 616	27 860	(6 244)	22 %
Total du passif	153 435	390 197	(236 762)	61 %
Capitaux propres				
Capital social	694 351	723 832	(29 481)	4 %
Bons de souscription	117	785	(668)	85 %
Surplus d'apport	18 731	16 463	2 268	14 %
Cumul des autres éléments du résultat global	(1 503)	17 405	(18 908)	S. O.
Résultats non distribués	174 545	52 246	122 299	234 %
Attribuable aux actionnaires de la Société	886 241	810 731	75 510	9 %
Participations ne donnant pas le contrôle	—	104 375	(104 375)	S. O.
Total des capitaux propres	886 241	915 106	(28 865)	3 %
Total du passif et des capitaux propres	1 039 676	1 305 303	(265 627)	20 %

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019	
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables (courants et non courants)	Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 7 « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Créances clients et autres créances (courantes et non courantes)	<ul style="list-style-type: none"> • Les créances clients ont diminué de 27 884 \$, ou 31 %, en raison de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Montant d'environ 10 840 \$ lié à la dépréciation des devises de l'Amérique latine. ○ Montant d'environ 13 510 \$ lié au recouvrement net de créances (recouvrement de créances contrebalancé par une hausse attribuable aux ventes). ○ Montant de 3 534 \$ lié aux pertes de crédit attendues additionnelles comptabilisées à titre de frais de vente et de marketing et de charges administratives dans le compte de résultat consolidé au CUM-20. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 9 des états financiers annuels.
Autres créances (courantes)	<ul style="list-style-type: none"> • Les autres créances ont diminué de 5 209 \$, ou 30 %, en raison surtout d'une baisse des distributions à recevoir d'un placement dans des fonds et d'une baisse des intérêts à recevoir attribuable à une baisse de la trésorerie, des titres négociables et des soldes des prêts stratégiques. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10 des états financiers annuels.
Stocks	<ul style="list-style-type: none"> • Les stocks ont diminué de 14 365 \$, ou 20 %, en raison de ce qui suit : <ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse d'environ 3 688 \$ liée à la dépréciation des devises de l'Amérique latine, compensée en partie par les ajustements liés à l'hyperinflation. ○ Baisse de 10 046 \$ attribuable à la comptabilisation d'une réduction de valeur des stocks additionnelle au CUM-20. Pour de plus amples renseignements sur la réduction de valeur des stocks, se reporter à l'analyse sur la marge brute. ○ Diminution d'environ 631 \$ liée à des achats de stocks nets (achats contrebalancés par le coût des produits vendus). Les achats de stocks nets sont attribuables au calendrier des achats de stocks et aux lancements de nouveaux produits.
Autres actifs financiers (courants et non courants)	<p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les autres actifs financiers ont augmenté de 34 804 \$, ou 22 %, en raison de ce qui suit :</p> <p>Prêts et autres créances : hausse de 2 537 \$ découlant surtout des prêts consentis d'un montant net de 3 867 \$ en partie contrebalancés par une perte liée à la conversion et une variation de la juste valeur de 1 330 \$. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts stratégiques de Knight, se reporter à la section 9.</p> <p>Placements en titres de capitaux propres, bons de souscription et instruments dérivés : diminution de 3 408 \$ attribuable à la cession de placements en titres de capitaux propres au cours de la période et à la réévaluation des placements en titres de capitaux propres, des bons de souscription et des instruments dérivés. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 16 des états financiers annuels.</p> <p>Fonds : hausse de 35 675 \$ attribuable à des ajustements de réévaluation à la valeur de marché de 46 733 \$, des appels de fonds de 15 766 \$ et des profits de change de 1 069 \$, le tout contrebalancé par les distributions reçues et à recevoir de 27 893 \$.</p> <p>Pour de plus amples renseignements sur les placements stratégiques de Knight, se reporter à la section 10.</p>
Impôt sur le résultat à recevoir	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution principalement liée au calendrier des versements de l'impôt sur le résultat.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Immobilisations incorporelles	<ul style="list-style-type: none"> Baisse découlant surtout de la dépréciation des devises de l'Amérique latine au cours de la période et de l'amortissement des immobilisations incorporelles, compensés par les ajouts de 26 368 \$ attribuables surtout à certains paiements d'étape aux termes de conventions de licence liées à des produits.
Goodwill	<ul style="list-style-type: none"> Baisse découlant de la dépréciation des devises de l'Amérique latine au cours de la période. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 15 des états financiers annuels.
Actifs d'impôt différé	<ul style="list-style-type: none"> Diminution principalement attribuable à une provision pour moins-value supplémentaire comptabilisée à l'égard d'actifs d'impôt différé liés à une perte autre qu'en capital à l'exercice précédent.

31 décembre 2020 par rapport au 31 décembre 2019

Actifs détenus en vue de la vente et participation dans une entreprise associée	<ul style="list-style-type: none"> Diminution en raison du recouvrement lié à la convention d'achat et au règlement intervenus entre Knight et Medison, aux termes desquels Knight a accepté de vendre sa participation de 28,3 % pour une contrepartie de 77 000 \$. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19 des états financiers annuels.
Fournisseurs et charges à payer (courants et non courants)	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de 49 578 \$, ou 53 %, du solde des fournisseurs et charges à payer découlant surtout des paiements sur les achats de stocks, des paiements de coûts liés à la transaction GBT, et de la dépréciation des devises de l'Amérique latine. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 des états financiers annuels.
Passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> Le solde de 184 023 \$ au 31 décembre 2019 se rapportait à l'offre publique d'achat unifiée requise pour acquérir la participation restante de 48,8 % dans GBT. La Société a conclu l'offre publique d'achat unifiée au cours du T3-20, réglant ainsi le passif. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 16 des états financiers annuels.
Emprunts bancaires (courants et non courants)	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de 3 809 \$ attribuable surtout aux remboursements d'emprunts de 14 714 \$ et à une diminution liée à l'écart de conversion de 14 178 \$, contrebalancés en partie par des emprunts additionnels de 24 581 \$ contractés en mars et décembre 2020. Pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires contractés par GBT, se reporter à la section 7.
Impôts sur le résultat à payer	<ul style="list-style-type: none"> La diminution est principalement liée au recouvrement d'impôts généré par le report en arrière de pertes en capital.
Autres soldes à payer (courants et non courants)	<ul style="list-style-type: none"> Les autres soldes à payer sont des paiements futurs liés à l'obtention d'approbations par les organismes de réglementation ou à l'atteinte d'étapes de vente qui sont préétablies dans certaines conventions de licence qui, selon Knight, deviendront exigibles. Hausse attribuable à des étapes supplémentaires à l'égard de la réglementation et des ventes rattachées aux produits sous licence que Knight prévoit payer à l'avenir.
Passif d'impôt différé	<ul style="list-style-type: none"> Diminution découlant principalement de l'amortissement des passifs d'impôt différé à l'égard des immobilisations incorporelles et de la variation des taux de change
Capital social	<ul style="list-style-type: none"> Diminution attribuable surtout à l'achat d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de l'OPRCNA. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 22 des états financiers annuels.
Bons de souscription	<ul style="list-style-type: none"> Baisse attribuable aux bons de souscription échus et remis.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Surplus d'apport	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse attribuable aux bons de souscription échus et remis et à la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers annuels.
Cumul des autres éléments du résultat global	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de 13 147 \$ découlant des autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires de la Société pour la période et de 5 761 \$ découlant des autres éléments du résultat global attribués à la participation ne donnant pas le contrôle avant la clôture de l'acquisition de GBT. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres des états financiers annuels.
Résultats non distribués	<ul style="list-style-type: none"> • Hausse découlant du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 42 067 \$ pour l'exercice 2020 et d'un montant de 90 484 \$ reclassé de la participation ne donnant pas le contrôle aux résultats non distribués par suite de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT, contrebalancés en partie par la prime de 10 252 \$ versée à l'achat d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de l'OPRCNA. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres des états financiers annuels.
Participations ne donnant pas le contrôle	<ul style="list-style-type: none"> • À l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT, le solde des participations ne donnant pas le contrôle a été reclassé aux résultats non distribués et au cumul des autres éléments du résultat global. • Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 des états financiers annuels.

Section 6 – Avis de nouvelle cotisation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un BEP détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc.¹ Un BEP est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le BEP de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du BEP dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si Knight estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

¹ Knight Therapeutics (Barbados) Inc. est domiciliée en Uruguay depuis le 14 janvier 2021 et sa dénomination est désormais Knight Therapeutics International S.A.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et d'investissement suffisent à financer les activités courantes, à répondre aux besoins en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits et de sociétés. Le tableau ci-après présente un résumé des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec nos tableaux des flux de trésorerie consolidés.

	T4-20	T4-19	Variation		CUM		Variation	
			\$	% ¹	2020	2019	\$	% ¹
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	4 297	7 504	(3 207)	43 %	(12 205)	4 596	(16 801)	S. O.
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	8 200	(144 134)	152 334	S. O.	101 353	(11 860)	113 213	S. O.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	4 625	(9 012)	13 637	S. O.	(29 233)	(62 795)	33 562	53 %
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	17 122	(145 642)	162 764	S. O.	59 915	(70 059)	129 974	S. O.
Écart de conversion, montant net	(5 622)	785	(6 407)	S. O.	(4 592)	(458)	(4 134)	903 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	218 091	319 125	(101 034)	32 %	174 268	244 785	(70 517)	29 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à la fin de la période	229 592	174 268	55 324	32 %	229 592	174 268	55 324	32 %
Titres négociables à la fin de la période	162 633	361 914	(199 281)	55 %	162 633	361 914	(199 281)	55 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie, trésorerie soumise à restrictions et titres négociables à la fin de la période	392 225	536 182	(143 957)	27 %	392 225	536 182	(143 957)	27 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions, déduction faite des emprunts bancaires	177 822	118 689	59 133	50 %	177 822	118 689	59 133	50 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Q4-20 vs Q4-19	2020 vs 2019
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<p>Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires et des intérêts reçus, contrebalancés par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de recherche et de développement, les frais liés à la publicité et à la promotion, les intérêts versés et les autres charges de l'entreprise. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change, les pertes liées à l'hyperinflation, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.</p> <p>Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 4 297 \$, en raison d'une diminution de 9 367 \$ du fonds de roulement sans effet de trésorerie, compensée par une perte nette ajustée en fonction de certains éléments de rapprochement de 4 422 \$. En outre, les sorties de trésorerie comprennent une sortie de 283 \$ liée aux frais payés pour la transaction GBT et l'offre publique d'achat unifiée.</p>	<p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 12 205 \$ et elles ont découlé d'une hausse de 21 607 \$ du fonds de roulement sans effet de trésorerie et des paiements d'intérêts sur la dette de 1 969 \$, contrebalancés par le résultat net ajusté en fonction de certains éléments de rapprochement de 11 371 \$. L'augmentation du fonds de roulement découle surtout d'une réduction des fournisseurs et charges à payer et de la diminution des stocks dont il a été question à la section 5. De plus, les sorties de trésorerie rendent compte d'un décaissement de 7 557 \$ lié à des frais payés dans le cadre de la transaction GBT et de l'offre publique d'achat unifiée. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau des flux de trésorerie consolidé et à la note 29 des états financiers annuels.</p>
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<p>Pour le trimestre clos le 31 décembre 2020, les flux de trésorerie sont principalement attribuables aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un produit net tiré des titres négociables d'un montant de 10 264 \$; • un produit net tiré des distributions de fonds d'un montant de 1 376 \$, le tout contrebalancé par : • l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 3 525 \$. 	<p>Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les flux de trésorerie sont principalement attribuables aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un produit net tiré des titres négociables d'un montant de 199 485 \$; • un produit tiré de la vente de Medison d'un montant de 77 000 \$; • des distributions provenant de fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie d'un montant net de 13 362 \$; • un produit net tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres d'un montant de 2 987 \$, le tout contrebalancé par : • l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT de 170 855 \$ • l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 20 668 \$.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<p>Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont principalement attribuables au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, aux remboursements de capital sur les emprunts bancaires, aux remboursements du capital des obligations locatives, au produit tiré du remboursement des prêts consentis pour l'achat d'actions, le produit tiré des nouveaux emprunts bancaires, le produit tiré de l'exercice d'options sur actions et à la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions de la Société.</p>	

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Après la transaction GBT, la dette de la Société au 31 décembre 2020 était la suivante :

	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt annuel effectif	Échéance	2020		2019	
					Courant	Non courant	Courant	Non courant
					\$	\$		
Banques								
Citibank	ARS	18,40 %	18,40 %	2 novembre 2020	—	—	2 991	—
Itaú Unibanco	BRL	1,65 % +100 % CDI	4,44 %	8 décembre 2023	24 167	—	42 532	—
Banco Santander	BRL	2,00 % +100 % CDI	4,73 %	13 décembre 2021	3 815	—	5 034	5 022
Banco Santander	BRL	1,39 % +100 % CDI	3,82 %	4 mars 2021	10 111	—	—	—
Bancolombia	COP	2,10 % + taux bancaire de référence	3,90 %	14 décembre 2021	13 677	—	—	—
Total des emprunts bancaires					51 770	—	50 557	5 022

Citibank

L'emprunt a été accordé à une filiale de GBT en novembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT. Il s'agit d'un emprunt à l'étranger en pesos argentins consenti par la Citibank N.A. (New York) à un taux fixe de 18,40 % par année (21,66 % tout compris après les retenues d'impôt). L'emprunt bancaire comprenait les déclarations et garanties d'usage, ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été obtenue auprès de Citibank dans le cadre de la transaction GBT. L'emprunt et les intérêts courus restants ont été remboursés en novembre 2020.

Itaú Unibanco Brasil

L'emprunt contracté auprès d'Itaú Unibanco Brasil a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT ainsi que par un nantissement grevant ses créances. Le remboursement du capital de 16 667 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle. La Société peut rembourser par anticipation l'emprunt contracté auprès d'Itaú moyennant des frais de remboursement anticipé.

L'emprunt bancaire comprend les déclarations et garanties d'usage, ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Lors de l'acquisition de GBT par la Société, une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été demandée à Itaú Unibanco Brasil. Au 31 décembre 2020, la dispense n'avait pas encore été obtenue et, par conséquent, l'emprunt contracté auprès d'Itaú est présenté comme un passif courant. La Société respecte les autres clauses restrictives rattachées à l'emprunt.

Banco Santander

L'emprunt contracté auprès de Banco Santander a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2018 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT. Le remboursement du capital de 7 771 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle.

En mars 2020, Banco Santander a accordé un emprunt supplémentaire de 10 928 \$ (40 132 BRL) à une filiale de GBT. L'emprunt est garanti par un dépôt de 10 000 \$ US versé par Knight à Banco Santander. Le capital et les intérêts sont exigibles à la date d'échéance, à savoir le 4 mars 2021. Après la clôture de l'exercice, l'emprunt et les intérêts courus ont été remboursés à la date d'échéance.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les emprunts bancaires comprennent les déclarations et garanties d'usage ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. Au 31 décembre 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Bancolombia

Une filiale de GBT a contracté un emprunt auprès de Bancolombia en décembre 2020. Le remboursement du capital de 13 653 \$ (37 000 000 COP) est exigible le 14 décembre 2021, soit la date d'échéance, et les intérêts sont dus sur une base semestrielle.

STRATÉGIE DE PORTEFEUILLE

Section 8 – Produits

La Société a pour objectif de commercialiser et de vendre des produits novateurs et de développer, de fabriquer et de commercialiser des produits pharmaceutiques génériques spécialisés de marque en Amérique latine et au Canada, ainsi que dans certains marchés de choix à l'étranger.

Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et en Amérique latine et tirer parti de son expertise de vente et de marketing spécialisés, en développement de produits génériques de marque, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés y associés. En outre, la filiale en propriété exclusive de Knight, Knight Therapeutics International S.A, met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares.

Après la clôture de l'acquisition de GBT, la priorité de la Société est de tirer parti de son infrastructure existante en Amérique latine et au Canada en empruntant de nombreuses voies de croissance qui renforceront davantage sa plateforme et feront de Knight un acteur clé sur le marché pharmaceutique panaméricain (hors États-Unis). La Société mène une stratégie en trois volets pour constituer son portefeuille de produits.

1. Acquisition de produits, de portefeuilles et de sociétés

Knight cherche à acquérir des produits innovants, y compris des portefeuilles qui ont été lancés et commercialisés principalement par de grandes sociétés pharmaceutiques pendant un certain nombre d'années. L'acquisition de produits existants auprès d'une entreprise pharmaceutique mondiale est susceptible d'accroître la rentabilité de Knight et représente une possibilité de constituer un portefeuille d'actifs détenus en propriété exclusive comportant des marques de grande valeur et bien établies. La Société cherche également à réaliser des acquisitions d'entreprises ciblées sur certains marchés clés afin d'optimiser sa présence, ses capacités et son portefeuille.

2. Achat de droits sous licence de produits novateurs

La Société cherche à obtenir des licences pour des produits innovants en phase avancée de développement dans ses domaines thérapeutiques clés, notamment l'oncologie/hématologie, les maladies infectieuses, l'immunologie, les maladies gastro-intestinales et le système nerveux central. En outre, la Société continue d'envisager l'acquisition de licences pour des produits dans d'autres domaines spécialisés où elle estime que le marché peut être intéressant. La stratégie d'achat de droits sous licence offre des possibilités de croissance future, la Société commercialisant des traitements innovants et uniques en leur genre sur ses marchés.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

3. Développement produits génériques de marque

Grâce à l'acquisition de GBT, les efforts de développement de la Société se sont concentrés sur la mise au point de produits génériques de marque pour l'Argentine et d'autres marchés de l'Amérique latine. La Société oriente ses efforts à court terme vers l'expansion de la portée géographique des produits génériques de marque en cours de développement. En outre, la Société s'efforce de tirer le meilleur parti de ses efforts et de ses capacités de développement afin de lui permettre de profiter de plus grandes possibilités en Amérique latine.

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

La Société a un portefeuille de produits en processus de soumission pour approbation réglementaire, aux étapes de précommercialisation et aux premières étapes de la commercialisation. Ces activités nécessitent un investissement financier important; par conséquent, il est prévu que les frais de vente et de marketing ainsi que les frais de recherche et de développement de la Société augmenteront. Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

Produit	Indication	Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	Autres	Partenaire
Oncologie et hématologie								
Nerlynx®	Traitement adjuvant du cancer du sein	Lancé						Puma
Nerlynx®	Cancer du sein métastatique	Déposé						Puma
Trelstar®	Cancer de la prostate au stade avancé	Commercialisé						Debiopharm
Vidaza®	Syndrôme myélodysplasiques		Commercialisé					Celgene (BMS)
Abraxane®	Cancer du pancréas et cancer du sein métastatiques		Lancé					Celgene (BMS)
Halaven®	Cancer du sein métastatique		Commercialisé	Lancé	Déposé		Lancé	Eisai
Halaven®	Sarcome des tissus mous		Lancé	Lancé	Déposé		Lancé	Eisai
Lenvima®	Cancer de la thyroïde différencié, cancer des cellules rénales au stade avancé et carcinome hépatocellulaire non résécable		Commercialisé	Lancé	Déposé		Lancé	Eisai
BGx								
Ladevina®	Myélome multiple			Commercialisé	Lancé		Commercialisé	Exclusif
Zyvalix®	Cancer de la prostate métastatique			Commercialisé	Lancé		Commercialisé	Exclusif
Karfib®	Myélome multiple réfractaire ou récidivant			Lancé				Exclusif
Leprid®	Traitement palliatif du cancer de la prostate au stade avancé			Commercialisé				Exclusif
Maladies infectieuses								
Ambisome®	Infection fongique		Commercialisé				Lancé	Gilead
Cresamba®	Infection fongique		Lancé	Lancé	Lancé	Lancé	Lancé	Basilea
Impavido®	Leishmaniose						Lancé	Exclusif
Autres produits spécialisés								
Ibsrela™	SCI-C	Lancé						Ardelyx
Salofalk®	Colite ulcéreuse aiguë				Commercialisé		Commercialisé	Dr. Falk
Ursofalk®	Cirrhose biliaire primitive			Commercialisé	Commercialisé		Commercialisé	Dr. Falk
Imvexxy™	Dyspareunie modérée à grave	Homologué						TXMD
Bijuva™	Symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause	Homologué						TXMD
BGx								
Fibridoner®	Fibrose pulmonaire idiopathique			Commercialisé				Exclusif
Toliscri®	Infection pulmonaire à bacille Pseudomonas aeruginosa chez les patients atteints de fibrose kystique			Commercialisé			Commercialisé	Exclusif
Toliscri®	Infections aiguës graves ou chroniques résistantes dues à des souches de bacilles pathogènes gram-négatifs sensibles à la colistine			Commercialisé			Commercialisé	Exclusif
Tobradosa Haler®	Infections pulmonaires chroniques dues au Pseudomonas aeruginosa			Commercialisé			Commercialisé	Exclusif

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Oncologie/hématologie***NERLYNX®***

Le 9 janvier 2019, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Puma en vue d'obtenir les droits exclusifs de commercialisation de Nerlynx® (neratinib) au Canada. Le 16 juillet 2019, Santé Canada a approuvé le Nerlynx® pour le traitement adjuvant prolongé du cancer du sein à un stade précoce avec surexpression ou amplification du gène HER2 chez des adultes qui suivent un traitement adjuvant à base de trastuzumab. De plus, en septembre 2020, Knight annonçait qu'elle avait soumis à Santé Canada une déclaration complémentaire à une PDN pour le neratinib en association avec la capécitabine pour le traitement du cancer du sein métastatique HER2-positif pour les patients qui n'ont pas répondu à au moins deux traitements antérieurs dirigés contre le HER2, dont l'approbation a été obtenue de la FDA des É.-U. en février 2020. En décembre 2019, le CEEP a publié son rapport final dans lequel il recommandait que le Nerlynx® ne soit pas remboursé par les régimes d'assurance publics. Knight a lancé Nerlynx® à la fin de 2019 et la Société concentre ses efforts sur l'accès à ce médicament par les patients.

Trelstar®

Le 8 janvier 2020, Knight a annoncé qu'elle avait conclu une convention avec Debiopharm visant les droits commerciaux au Canada de Trelstar® (tripotoréline) pour le traitement du cancer de la prostate à un stade avancé et pour la gestion et le soulagement de la douleur chronique associée à l'endométriose. Le 20 avril 2020, la Société a annoncé qu'elle prenait en charge les activités commerciales précédemment exercées par Allergan, ancien partenaire de Debiopharm, et commercialisait Trelstar® au Canada. D'après les données d'IQVIA, les ventes de Trelstar® au Canada se sont établies à 1 824 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 (2 179 \$ en 2019).

Vidaza® et Vidaza® Gx

Vidaza® (azacytidine) est indiqué dans le traitement des patients atteints de l'un des sous-types de syndrome myélodysplasique : anémie réfractaire ou anémie réfractaire avec sidéroblastes en couronne (si elle est accompagnée de neutropénie ou de thrombocytopenie ou requiert des transfusions), d'anémie réfractaire avec excès de blastes, d'anémie réfractaire avec excès de blastes en transformation et de leucémie myélomonocytaire chronique. Vidaza® est distribué sous licence de Celgene (désormais appelée BMS), et GBT détient les droits de commercialisation du produit au Brésil. De plus, GBT détient les droits sur le médicament générique Vidaza® Gx, qui a été lancé en 2019.

Abraxane®

Abraxane® (particules du paclitaxel liées aux protéines pour injection en suspension) est indiqué pour le traitement de première intention de l'adénocarcinome métastatique du pancréas, en association avec la gemcitabine. Abraxane® est distribué sous licence de Celgene (désormais appelée BMS), et GBT détient les droits de commercialisation du produit au Brésil. La Société détenait précédemment les droits de commercialisation du produit au Mexique, lesquels ont pris fin le 17 août 2020.

Halaven®

Halaven® (mésilate d'éribuline) est un dérivé synthétique de l'halicondrine B, qui appartient à la classe des halichondrines appelées antinéoplasiques. Halaven® est indiqué pour 1) le traitement du cancer du sein local avancé ou le cancer du sein métastatique qui s'est propagé après au moins un type de chimiothérapie de la maladie au stade avancé. Le traitement antérieur doit avoir compris une anthracycline et une taxane administrées dans le contexte adjuvant ou métastatique sauf si ce schéma thérapeutique n'était pas approprié, et 2) le traitement du sarcome des tissus mous métastatiques pour les patients qui ont reçu une chimiothérapie pour une pathologie avancée ou métastatique. Halaven® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf le Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique. Halaven est en attente d'approbation en Colombie, en Bolivie, au Paraguay et en Uruguay.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Lenvima®

Lenvima® (lenvatinib) est indiqué pour 1) le traitement des patients adultes atteints d'un carcinome thyroïdien différencié (papillaire, folliculaire, à cellules de Hürthle) local avancé ou métastatique, réfractaire à l'iode radioactif et progressif; 2) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé ou non résécable qui n'ont pas reçu de traitement systémique antérieur; 3) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé après un traitement antiangiogénique antérieur, en association avec évérolimus. Lenvima® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf le Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique. Lenvima est en attente d'approbation en Colombie, en Bolivie, au Paraguay et en Uruguay.

Ladevina®

Ladevina® (lénalidomide) est indiqué pour 1) le traitement, à titre de monothérapie d'entretien, du myélome multiple diagnostiqué précocement chez des patients qui ont reçu une greffe de cellules souches autologues et chez les patients atteints de lymphome à cellules du manteau réfractaire ou récidivant, 2) le traitement de patients atteints d'une anémie avec dépendance transfusionnelle causée par un syndrome myélodysplasique de risque faible ou intermédiaire-1 associé à une anomalie chromosomique isolée del[5 q], 3) le traitement, en polythérapie, du myélome multiple chez les patients adultes sans traitement antérieur qui ne sont pas candidats à une greffe, et 4) le traitement, en association avec le dexaméthasone et en deuxième intention, du myélome multiple chez les patients qui ont reçu au moins un traitement antérieur et qui n'ont pas répondu au traitement. Ladevina® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT et est commercialisé en Argentine, au Chili, en Colombie, au Pérou, en Équateur, en Bolivie, au Paraguay, en Uruguay et en Amérique centrale.

Zyvalix®

Zyvalix® (acétate d'abiratérone) est indiqué en association avec la prednisonne pour le traitement du carcinome de la prostate métastatique résistant à la castration et du carcinome de la prostate métastatique à risque élevé sensible à la castration. Zyvalix® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT et est commercialisé en Argentine, au Chili, en Colombie, au Pérou et en Bolivie.

Karfib®

Karfib® (Carfilzomib) est indiqué en monothérapie pour le traitement des patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire qui ont reçu au moins un traitement antérieur. Administré en association avec la dexaméthasone ou à la fois avec la lenalidomide et la dexaméthasone, Karfib® est indiqué pour le traitement des patients atteints de myélome multiple récidivant ou réfractaire qui ont reçu au moins un traitement antérieur. Karfib® fait partie du portefeuille de médicaments génériques exclusifs de GBT. La Société a lancé Karfib® en Argentine en 2020.

Leprid®

Leprid® est indiqué pour le traitement palliatif du cancer de la prostate au stade avancé. Leprid® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT et est actuellement commercialisé en Argentine.

Maladies infectieuses

AmBisome®

AmBisome® (amphotéricine B) est une préparation d'amphotéricine B liposomique administrée sous forme de poudre lyophilisée non pyrogène stérile par perfusion intraveineuse. Ce médicament est indiqué pour 1) le traitement empirique d'infections fongiques présumées chez des patients à risque de neutropénie fébrile; 2) le traitement de la méningite cryptococcique chez les patients atteints du VIH; 3) le traitement d'infections mycosiques ou de mycoses systémiques opportunistes et endémiques graves et profondes; 4) le traitement des fièvres persistantes d'origine indéterminée chez des patients neutropéniques qui ne répondent pas à l'antibiothérapie après 96 heures, ce qui est fortement révélateur d'une

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

infection fongique systémique causée par *Candida*, *Aspergillus* ou *Cryptococcus*; et 5) le traitement de la leishmaniose viscérale chez les adultes et les enfants immunocompétents. AmBisome® est distribué sous licence de Gilead et fait partie du portefeuille des sociétés affiliées brésiliennes de GBT depuis plus de vingt ans. GBT est responsable de toutes les activités commerciales au Brésil affiliées, ainsi qu'en Bolivie, au Paraguay et au Pérou. Le 26 octobre 2020, la Société annonçait qu'elle avait signé une nouvelle entente exclusive avec Gilead pour la commercialisation d'AmBisome® au Brésil. La nouvelle entente prend effet le 1^{er} janvier 2021.

Cresemba®

Cresemba® (sulfate isavuconazonium) est un antifongique azole recommandé aux adultes pour le traitement de l'aspergillose invasive et de la mucormycose invasive. Cresemba® est distribué sous licence de Basilea Pharmaceutica Ltd, et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine. Cresemba® est commercialisé en Argentine, en Colombie, au Mexique, au Chili et au Pérou, et il a été lancé au Brésil au T1-20.

Impavido®

Le 27 février 2014, Knight a fait l'acquisition des droits à l'échelle mondiale d'Impavido® en vertu de la convention de séparation d'entreprise conclue avec Paladin. Impavido® est un médicament administré par voie orale à base de miltéfosine pour le traitement de la leishmaniose viscérale, cutanée ou cutanéomuqueuse causée par un parasite protozoaire se retrouvant dans plus de 20 espèces de *Leishmania* et a été approuvé pour la vente aux États-Unis, en Allemagne et en Israël. Le lancement d'Impavido® aux États-Unis a été effectué en mars 2016 par le partenaire de commercialisation de Knight, à savoir Profounda.

Autres domaines thérapeutiques spécialisés

Ibsrela^{MC}

Le 16 mars 2018, Knight a conclu avec Ardelyx une convention de licence exclusive pour commercialiser Ibsrela^{MC} au Canada. Ibsrela^{MC} est un traitement par petite molécule de premier ordre du SCI-C. Ardelyx a reçu l'approbation réglementaire de la FDA des É.-U. en septembre 2019 pour Ibsrela^{MC}. Le 17 avril 2020, la Société annonçait que Santé Canada avait approuvé Ibsrela^{MC}. La Société a annoncé le lancement d'Ibsrela^{MC} au Canada en mars 2021.

Salofalk®

Salofalk® est indiqué pour le traitement de la colite ulcéreuse aiguë ou pour le traitement préventif des récurrences ainsi que pour le traitement des épisodes aigus de la maladie de Crohn. Salofalk® est distribué sous licence de Dr Falk Pharma et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Colombie, en Argentine et au Pérou.

Ursofalk^{MC}

Ursofalk^{MC} est indiqué pour le traitement de la cirrhose biliaire primitive. Ursofalk^{MC} est distribué sous licence de Dr Falk Pharma et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Colombie, en Argentine et au Chili.

Imvexxy^{MC} et Bijuva^{MC}

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation d'Imvexxy^{MC} et de Bijuva^{MC} au Canada et en Israël. Imvexxy^{MC} est un produit approuvé par TXMD et la FDA (insert vaginal à base d'œstradiol), pour le traitement de la dyspareunie modérée à grave (douleur vaginale associée à l'activité sexuelle), un symptôme de l'atrophie vulvo-vaginale due à la ménopause. Bijuva^{MC}, qui a été approuvé par la FDA des É.-U. le 18 octobre 2018, est une hormonothérapie bio-identique combinée consistant en œstradiol et progestérone sous forme de capsule orale de gélatine molle pour le traitement des symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause. Au cours du T3-20, Santé Canada a approuvé l'Imvexxy^{MC} et le Bijuva^{MC}. La Société prévoit lancer ces deux produits en 2022.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Fibridoner®

Fibridoner® (pirfénidone) est indiqué pour le traitement de la fibrose pulmonaire idiopathique de légère à modérée chez les adultes. Fibridoner® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT.

Toliscrin®

Toliscrin® (colistine) par voie injectable est indiqué pour le traitement des infections chroniques aiguës sévères ou résistantes, en raison des souches résistantes à la colistine du bacille pathogène Gram négatif, particulièrement lorsque l'infection est causée par des souches résistantes, dont le *Pseudomonas aeruginosa*.

La colistine par voie inhalée est utilisée dans le traitement de la colonisation et de l'infection des voies aériennes au *Pseudomonas aeruginosa* qui est résistant à la tobramycine. Toliscrin® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT.

Tobradosa Haler®

Tobradosa Haler® est indiqué pour le traitement des infections pulmonaires chroniques attribuables au *Pseudomonas aeruginosa* chez les adultes et les enfants âgés de 6 ans et plus souffrant de fibrose kystique. Tobradosa Haler® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT.

Section 9 – Prêts stratégiques

Knight finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. En règle générale, les prêts portent intérêt à un taux situé dans la fourchette inférieure à deux chiffres et peuvent être assortis d'une contrepartie additionnelle pour la Société. Ces prêts sont souvent accompagnés de droits sur des produits ou d'options rattachées à ceux-ci pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Ces prêts renforcent les liens de Knight dans le secteur des sciences de la vie et, par conséquent, ont contribué à ce qu'elle obtienne, directement ou indirectement, des droits sur des produits. En date du présent rapport, Knight comptait quatre prêts garantis en cours consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme le présente le tableau ci-après. À ce jour, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l'acquisition de Neuragen et l'obtention de droits de vente sous licence à l'égard de plusieurs produits d'Antibe, de 60P, de Profounda et de Triumvira.

Solde notionnel des prêts au 31 décembre 2020

Entité	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Moksha8	11 993 \$ US	15 269 \$
Synergy	7 500 \$ US	9 549 \$
60P ²	6 310 \$ US	8 033 \$
Autres prêts stratégiques	2 738 \$ US	3 487 \$
Total		36 338 \$

¹ Converti au taux de change de clôture de la Banque du Canada le 31 décembre 2020.

² Compte non tenu de la débenture convertible de 60P reçue en contrepartie des prêts consentis à 60P.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2020, le solde notionnel des prêts s'élevait à 36 338 \$ (28 541 \$ US) (37 409 \$ (28 803 \$ US) au 31 décembre 2019)). Le tableau suivant présente les variations dans les prêts et autres créances au cours de l'exercice clos le 31 décembre.

Le tableau suivant présente les variations des prêts et autres créances au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts \$	Rembour- sement de prêts \$	(Perte nette) profit net sur actifs financiers ¹ \$	Effet de change ² \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2020								
Coût amorti	2 181	7 364	(68)	—	(630)	8 847	5 106	3 741
JVRN	28 390	4 305	(7 734)	(654)	(46)	24 261	6 129	18 132
Total	30 571	11 669	(7 802)	(654)	(676)	33 108	11 235	21 873
2019								
Coût amorti	2 964	2 061	(2 700)	—	(144)	2 181	—	2 181
JVRN	24 711	21 844	(8 474)	(8 672)	(1 019)	28 390	13 439	14 951
Total	27 675	23 905	(11 174)	(8 672)	(1 163)	30 571	13 439	17 132

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Comptabilisation d'une perte de 274 \$ au compte de résultat consolidé à titre de « perte (profit) de change » (perte de 463 \$ en 2019) et d'une perte de 402 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 700 \$ en 2019).

Triumvira

Le 20 février 2019, la Société a conclu une convention de prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T (la « convention de prêt Triumvira »). Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 6 264 \$ (5 000 \$ US), puis à la JVRN par la suite. En outre, Knight a reçu des bons de souscription visant l'achat de 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira et le droit exclusif de commercialiser de futurs produits approuvés de Triumvira dans certains pays. Le 16 avril 2020, Triumvira a remboursé le prêt et les intérêts courus à cette date.

Synergy

Le 9 août 2017, Knight a consenti à Synergy un prêt garanti de 12 705 \$ (10 000 \$ US) assorti d'un taux d'intérêt annuel de 10,5 % d'une durée de trois ans. Le 8 mai 2020, la Société a modifié certaines modalités du prêt consenti à Synergy et consenti un autre prêt de 3 457 \$ (2 500 \$ US) assorti d'un taux d'intérêt annuel de 12,5 % et venant à échéance le 8 mai 2021. Le prêt a été comptabilisé à sa valeur nominale, soit la juste valeur, et a été comptabilisé par la suite au coût amorti.

Moksha8

Le 17 octobre 2018, la Société avait initié une relation stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée exerçant ses activités au Brésil et au Mexique, au moyen de l'émission d'un billet d'un capital de 2 599 \$ (2 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 %. Le billet avait été comptabilisé selon la méthode du coût amorti et remboursé en février 2019.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement avec Moksha8 à hauteur de 159 150 \$ (125 000 \$ US) (la « convention de financement »), dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été initialement émise. Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 13 449 \$ (10 213 \$ US), puis à la JVRN par la suite. Le prêt porte intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. De plus, Knight a reçu des bons de souscription représentant 5 % des actions diluées de Moksha8.

Le 30 septembre 2019, la Société a consenti un prêt supplémentaire de 1 987 \$ (1 500 \$ US) à titre d'avance dans le cadre d'un engagement de prêt futur à Moksha8 à un taux d'intérêt de 15 % par année. Le prêt vient à échéance en 2021 et a été comptabilisé à sa valeur nominale, laquelle représente la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Au 31 décembre 2020, le solde notionnel total des prêts s'élevait à 15 267 \$ (11 993 \$ US) (15 577 \$ (11 993 \$ US) en 2019).

Aux termes de la convention de financement, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 10 822 \$ (8 500 \$ US) qui peuvent être octroyés si Moksha8 atteint les cibles de rentabilité prédéfinies. De plus, la Société peut, à son entière discrétion, consentir un ou des prêts supplémentaires pour un montant total de 127 320 \$ (100 000 \$ US) visant l'expansion de la Société et l'acquisition de licences de produits.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt stratégique avec 60P pour le développement de la tafenoquine (« Arakoda^{MC} »), médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes, et a obtenu les droits de commercialisation d'Arakoda^{MC} au Canada, en Amérique latine, en Israël et en Russie. Au 31 décembre 2019, la juste valeur du prêt a été établie à néant, et le solde notionnel du prêt s'élevait à 8 034 \$ (6 310 \$ US). Aucune variation de la juste valeur ou du solde du prêt n'est survenue en 2020.

Medimetriks

Au cours de 2016, Knight avait consenti à Medimetriks des prêts garantis de 31 290 \$ (23 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 d'Otsuka. Le 7 mars 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US) et des intérêts courus et honoraires de 3 569 \$ (2 757 \$ US). Après le remboursement anticipé et les remboursements de capital prévus de 2 923 \$ (2 250 \$ US), le solde du prêt s'élevait à 1 005 \$ (750 \$ US). Le solde résiduel du prêt a été intégralement remboursé le 18 juin 2019.

Crescita

Le 20 décembre 2019, Knight a reçu un remboursement anticipé de 3 656 \$ de Crescita, correspondant au remboursement intégral du capital et des intérêts.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 10 – Placements stratégiques**Placements dans des fonds**

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et peut obtenir un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Depuis la mise en œuvre de la stratégie axée sur les fonds, Knight s'est engagée à investir auprès des gestionnaires de fonds ci-après, un total d'environ 126 653 \$, dont un montant de 31 500 \$ demeurerait engagé au 31 décembre 2020. À ce jour, les placements dans des fonds d'investissement de capital-risque ont mené à l'obtention de licences au Canada visant un produit d'Alimera, nommément Iluvien®, et un portefeuille de produits d'Advaxis. Knight ne prévoit pas investir dans d'autres fonds de capital-risque.

Entité	Engagements	
	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Teralys Capital	30 000 \$ CA	30 000 \$
Domain Associates LLC	25 000 \$ US	29 063 \$
Forbion Capital Partners	19 500 EUR	27 550 \$
Gestion d'actifs sectoriels Inc. ²	13 000 \$ US	13 919 \$
Sanderling Ventures LLC	10 000 \$ US	11 625 \$
HarbourVest Partners LLC	10 000 \$ CA	10 000 \$
TVM Capital GmbH	1 600 \$ US	1 996 \$
Bloom Burton Healthcare Lending Trust ³	1 500 \$ CA	1 500 \$
Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	1 000 \$ CA	1 000 \$
Total		126 653 \$

¹ Converti au taux de change de la Banque du Canada à la date d'engagement (en utilisant le taux de clôture au 31 décembre 2020, l'engagement total serait de 136 086 \$.)

² Knight a reçu un remboursement de capital intégral sur son placement de 13 000 \$ US dans le NEMO II de Sectoral et s'est par la suite engagée à réinvestir 10 000 \$ US dans le NEMO III de celle-ci.

³ Représente un placement dans un fonds de titres de créance.

Depuis le début des placements stratégiques dans des fonds, la Société a investi 130 779 \$ et reçu des distributions de 87 540 \$ sur lesquelles un profit de 38 040 \$ a été réalisé. De plus, au 31 décembre 2020, les placements dans des fonds étaient comptabilisés à leur juste valeur de 149 736 \$, représentant un profit latent cumulé de 68 457 \$. Le tableau suivant présente les variations dans les placements dans des fonds au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux			Profit net sur actifs financiers	Effet de change ⁴	Valeur comptable à la fin de la période		Autres actifs financiers	
	1 ^{er} janvier	Ajouts ¹	Distributions ^{2,3}			Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2020	114 061	15 766	(27 893)	46 733	1 069	149 736	16 508	133 228	
2019	87 054	20 175	(20 546)	32 230	(4 852)	114 061	2 832	111 229	

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou des fonds de titres de créance, y compris 4 203 \$ US et 1 766 € (y compris 4 176 \$ US et 3 010 € en 2019).

² Distributions reçues des fonds, y compris 4 338 \$ US et 7 804 € (y compris 8 430 \$ US et 724 € en 2019).

³ Comprennent une distribution à recevoir de 1 221 \$ (2 456 \$ en 2019).

⁴ Comptabilisation d'un profit de 2 877 \$ au compte de résultat consolidé à titre de « perte (profit) de change » (perte de 1 690 \$ en 2019) et d'une perte de 1 808 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 3 162 \$ en 2019).

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Gestion d'actifs sectoriels

En octobre 2020, Atea Pharmaceuticals Inc. (« Atea »), placement détenu par Gestion d'actifs sectoriels Inc. (« Gestion d'actifs sectoriels »), a annoncé la clôture de son premier appel public à l'épargne à un prix d'offre de 24 \$ US l'action. Les actions détenues par Gestion d'actifs sectoriels sont assujetties à une période de blocage de 180 jours. Au 31 décembre 2020, le cours de l'action d'Atea a clôturé à 41,78 \$ US, si bien que la Société a comptabilisé un profit d'environ 13 670 \$ (10 376 \$ US) sur ce placement.

Autres placements***Profound***

Au cours de 2020, Knight a vendu ses 111 355 actions ordinaires de *Profound* au prix de vente moyen de 16,39 \$, pour un produit total de 1 825 \$. Les actions ordinaires vendues avaient été précédemment acquises par Knight au prix moyen de 6,55 \$ l'action.

Medexus

Au cours de 2020, Knight a vendu 9 700 actions ordinaires de *Medexus* au prix de vente moyen de 7,00 \$, pour un produit total de 68 \$, réalisant un profit de 38 \$. Après le 31 décembre 2020, Knight a vendu 315 600 actions supplémentaires de *Medexus*, pour un produit total de 2 624 \$, réalisant un profit de 1 639 \$. Les actions ordinaires vendues avaient été précédemment acquises par Knight au prix moyen de 3,12 \$ l'action.

Passif lié à l'OPAO et contrats de change

Le 20 décembre 2019, Thérapeutique Knight inc. a soumis à la B3 une demande d'autorisation d'une offre publique d'achat unifiée visant l'acquisition de la participation restante de 48,8 % dans GBT. Par conséquent, Knight avait une obligation contractuelle envers les actionnaires minoritaires de GBT. Le 29 novembre 2019, la Société a comptabilisé un passif initial de 178 266 \$ (567 145 BRL) et un montant correspondant a été inscrit dans les capitaux propres, soit la valeur actualisée nette des décaissements dans l'éventualité où tous les détenteurs de BDR choisissaient de recevoir la même contrepartie que celle acceptée par les actionnaires détenant le contrôle. Le 15 juillet 2020, la Société a lancé l'offre publique d'achat unifiée pour acquérir la participation restante de 48,8 % dans GBT et a conclu le processus le 3 septembre 2020, au moment du règlement du passif lié à l'OPAO.

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à terme pour vendre des \$ CA et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat de \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat de BRL »). Au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat de \$ US et le contrat de BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL. Avant le règlement des contrats de change, un passif dérivé de 36 425 \$ (actif dérivé de 1 096 \$ au 31 décembre 2019) avait été comptabilisé.

Par suite du règlement du passif lié à l'OPAO et des contrats de change, la Société a comptabilisé le profit net suivant pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire ».

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Exercice clos le 31 décembre
	\$
Variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO	(7 199)
Écart de conversion du passif lié à l'OPAO	(47 686)
Variation de la juste valeur des contrats de change	37 521
Écart de conversion de la trésorerie libellée en BRL ¹	5 292
Profit net sur le passif lié à l'OPAO	(12 072)

¹ Représente l'incidence du change sur le solde de trésorerie libellé en BRL détenu, du lancement de l'offre publique d'achat unifiée à sa clôture.

Par suite du processus d'offre publique, la Société a payé un prix d'acquisition total de 170 855 \$ (537 523 BRL) et a obtenu une participation de 99,9 % dans GBT.

Pour de plus amples renseignements sur le mouvement des titres de capitaux propres et instruments dérivés détenus par Knight au cours de l'exercice, se reporter à la note 16, « Autres actifs financiers », des états financiers annuels.

Section 11 – Stratégie à l'échelle internationale

La stratégie à l'échelle internationale de Knight est axée sur la recherche d'entreprises et de produits qui correspondent à son modèle opérationnel actuel, mais qui sont situés dans des régions de choix, notamment l'Amérique latine, le Moyen-Orient, Israël, l'Australie, la Roumanie, la Russie, l'Afrique subsaharienne et d'autres pays, à l'exception des États-Unis, des pays d'Europe de l'Ouest, du Japon et de la Chine.

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire dans GBT, société pharmaceutique spécialisée latino-américaine exerçant ses activités au Brésil, en Argentine, en Colombie, au Mexique, au Chili, au Pérou, en Équateur, en Uruguay, au Paraguay et en Bolivie. Cette acquisition de transformation positionne Knight comme une société pharmaceutique spécialisée panaméricaine (à l'exclusion des É.-U.) de premier plan. Knight est d'avis que l'Amérique latine et les autres pays où elle veut prendre de l'expansion sur le plan international offrent des possibilités de croissance et de valeur importantes. Pour de plus amples renseignements sur la transaction GBT, se reporter à la section 3.

GESTION DU RISQUE**Section 12****12.1 Risque de change****Transaction GBT**

Depuis le 29 novembre 2019, à la clôture de la transaction GBT, la Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. GBT génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLO). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en \$ CA. De plus, GBT est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés dans des devises de marchés développés (CHF, \$ US et EUR). L'asymétrie des devises expose GBT à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Risque de change lié aux actifs financiers nets

Une importante portion des actifs financiers nets détenus par Knight sont libellés en \$ US, EUR BRL et ARS, ce qui entraîne un risque financier imputable aux variations de la valeur des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien.

La Société a des filiales en Amérique latine dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le \$ CA. Knight ne croit pas que l'incidence du change sur le compte de résultat consolidé représente l'ensemble de l'exposition au risque de change. L'analyse qui suit ne tient pas compte des soldes intersociétés, mais tient compte des soldes qui sont réévalués en \$ CA par le biais des autres éléments du résultat global. Toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné les variations présentées ci-après dans le compte de résultat consolidé ou dans l'état des autres éléments du résultat global :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Risque de change (variation de 5 %)		
\$ US	8 650	5 283
€	1 967	1 222
BRL	351	1 612
ARS	192	331
CLP	186	94
COP	50	689

12.2 Risque de prix sur titres de capitaux propres

Le risque de prix sur titres de capitaux propres découle des variations des prix de marché des placements dans des titres de capitaux propres et dans des fonds ainsi que des instruments dérivés. Les valeurs comptables des placements exposés au risque de prix sur titres de capitaux propres étaient de 160 847 \$ au 31 décembre 2020 (126 280 \$ au 31 décembre 2019). La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé à la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de l'entité émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

12.3 Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt lié aux produits d'intérêts sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la note 8 des états financiers annuels. Toutes choses étant égales par ailleurs, un recul de 1 % du taux d'intérêt sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables aurait entraîné une diminution des produits d'intérêts de 3 922 \$ sur une période de un an.

Pour ce qui est de la dette détenue dans GBT, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de ses emprunts contractés auprès de Itaú Brazil, Santander Brazil et Bancolombia. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la section 7. Les emprunts sont assortis de taux d'intérêt variables qui fluctuent avec les taux CDI. Le CDI applicable correspond à la moyenne des taux de CDI applicables au cours de chaque période d'accumulation des intérêts et, par conséquent, les intérêts courus à la fin de l'exercice ainsi que les emprunts ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs. Dans le cas du taux bancaire de référence, le taux applicable est celui du début de la période d'accumulation des intérêts, si bien que les intérêts courus à la fin de l'exercice ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs. L'emprunt contracté auprès de la Citibank de New York est

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

établi à un taux fixe et n'est donc pas exposé au risque de taux d'intérêt. Toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une hausse de 518 \$ de la charge d'intérêts sur une période de un an.

12.4 Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités d'exploitation afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travaillent avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité. La Société négocie des lignes de crédit avec des banques mondiales et régionales afin de diversifier ses options et de garantir des taux de financement concurrentiels.

Au 31 décembre 2020, il n'y avait pas de restriction au titre des flux de trésorerie de ces fonds, et aucun de ces fonds n'avait été engagé de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est énoncé aux notes 7 et 32 des états financiers annuels.

12.5 Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 254 485 \$ (248 812 \$ en 2019), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres créances, intérêts à recevoir, autres créances, prêts consentis et placements dans des fonds.

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minime et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- quatre institutions financières canadiennes et une société affiliée étrangère d'une institution financière canadienne;
- une grande banque étrangère;
- trois coopératives d'épargne et de crédit canadiennes;
- un gouvernement étranger.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la notation de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes sur crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a déterminé que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

12.6 Risque lié à la COVID-19

La récente épidémie du coronavirus, ou COVID-19, qui a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé, s'est propagée dans le monde entier et a des répercussions sur les activités économiques à l'échelle mondiale. Une pandémie, comme la COVID-19, comporte le risque que la Société et ses employés, entrepreneurs, fournisseurs et autres partenaires ne puissent pas mener leurs activités commerciales pendant une période prolongée, notamment en raison

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

d'arrêts qui peuvent être demandés ou exigés par les autorités gouvernementales. Certains pays où la Société exerce des activités importantes ont exigé que les entités limitent ou suspendent leurs activités commerciales et ont mis en place des restrictions à l'égard des déplacements et des mesures de quarantaine.

Comme c'est le cas pour plusieurs sociétés du secteur pharmaceutique, les produits de la Société tirés du lancement de produits et la croissance des ordonnances en découlant ont subi les contrecoups de la COVID-19. En mars 2020, Knight a suspendu ses activités de nature médicale et promotionnelle en personne dans tous les pays. L'équipe de Knight sur le terrain continue d'utiliser le numérique dans le cadre de ses interactions avec les fournisseurs de soins de santé. Ces interactions ont tendance à être moins fréquentes et, dans le cas du lancement de produits touchant les maladies infectieuses complexes et l'oncologie, les effets ont été possiblement atténués. Même s'il est impossible à l'heure actuelle d'évaluer l'incidence que la COVID-19 pourrait avoir sur la Société, la propagation continue du virus et les dispositions prises par les gouvernements des pays touchés pourraient perturber la chaîne d'approvisionnement et la fabrication ou l'expédition des stocks de produits et avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. Les incertitudes quant à l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19, la mesure dans laquelle elle aura une incidence sur l'estimation des résultats financiers futurs de la Société, les conditions macroéconomiques à l'échelle mondiale, notamment sur les taux d'intérêt, le taux d'emploi, les dépenses des consommateurs, la couverture pour les soins de santé, la rapidité de la reprise prévue et les réactions des gouvernements et des entreprises face à la pandémie, y compris toute nouvelle fermeture envisagée ou le renouvellement des restrictions imposées, ont rendu plus difficile la détermination de l'incidence possible de la COVID-19. L'ampleur des conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur les résultats de la Société dépendra des développements futurs qui sont très incertains et ne peuvent être déterminés d'avance, y compris les nouvelles informations concernant la gravité du virus et les dispositions mises de l'avant pour contenir ses effets.

L'évolution de certains facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats de la Société. De plus, en raison de la gravité de la pandémie de COVID-19 et de son éclosion à l'échelle mondiale, il est possible que les estimations utilisées pour dresser les états financiers annuels fassent l'objet de modifications à moyen terme, ce qui pourrait avoir une incidence importante. Les conséquences possibles peuvent notamment se traduire en pertes de valeur des immobilisations incorporelles, du goodwill, des immobilisations corporelles et des actifs financiers, en dépréciation des stocks et en un changement des pertes de crédit estimées sur les créances clients. Au 31 décembre 2020, la Société a évalué les répercussions possibles de la COVID-19 sur ses résultats financiers. Elle a soumis ses autres actifs financiers, ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles et son goodwill à des tests de dépréciation, et aucun changement à leur valeur comptable n'a été nécessaire pour la période de présentation de l'information financière en raison de la COVID-19.

À la date d'approbation des présents états financiers annuels, l'épidémie n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats de la Société. La Société et ses employés travaillent dorénavant à distance et des moyens sont pris pour mettre en place des canaux de vente numériques. De plus, la Société dispose de liquidités suffisantes pour répondre à tous les besoins d'exploitation dans un avenir prévisible. La Société est à élaborer des protocoles de retour au bureau ou sur le terrain selon chaque pays de manière à se conformer à la réglementation locale, assurant ainsi la sécurité des employés, des patients et des professionnels en soins de santé.

12.7 Risque lié aux marchés émergents

À la suite de la transaction GBT, la Société est exposée à des risques supplémentaires liés à l'investissement et à l'exploitation à l'étranger, y compris les marchés émergents. L'exploitation dans de tels marchés comporte des risques financiers, juridiques et politiques inhérents importants. Si Knight ne réussissait pas l'intégration de son acquisition, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités d'exploitation, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. En outre, les activités des territoires à l'étranger sont exposées à des risques inhérents à la conduite d'activités commerciales à l'étranger, dont la possibilité de nationalisation ou d'expropriation, le contrôle des prix et des taux de change, les fluctuations de la valeur relative des devises, l'instabilité politique et les mesures gouvernementales restrictives.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

12.8 Facteurs de risque

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, se reporter à la dernière notice annuelle de la Société, accessible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**Section 13 – Principales informations financières annuelles**

Les principales informations qui suivent sont tirées des états financiers annuels de la Société.

	2020	2019	2018
Produits des activités ordinaires	199 519	47 461	12 500
Résultat net	31 760	18 033	24 079
BAlIA ajusté ¹	16 837	2 827	(3 551)
Résultat ajusté ¹	28 713	25 999	17 383
Résultat de base par action	0,32	0,10	0,17
Résultat dilué par action	0,32	0,10	0,17
Total de l'actif	1 039 676	1 305 303	1 051 832
Total des passifs non courants	39 375	39 393	4 615

¹ Se reporter à la définition à la section 4.

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas déclarer de dividende dans un proche avenir.

Section 14 – Principales informations financières trimestrielles

Les principales informations qui suivent sont tirées des états financiers annuels de la Société.

	T4-20	T3-20	T2-20	T1-20	T4-19	T3-19	T2-19	T1-19
Produits des activités ordinaires	55 191	45 239	53 250	45 839	37 271	4 030	3 204	2 956
Résultat net	8 233	17 492	15 512	(9 477)	(3 153)	(2 959)	18 956	5 189
BAlIA ajusté¹	1 771	4 216	7 653	3 197	6 180	(496)	(1 596)	(1 261)
Résultat ajusté¹	4 174	6 925	10 579	7 034	11 244	5 562 ¹	4 564 ¹	4 629 ¹
RPA								
De base	0,063	0,138	0,133	(0,013)	(0,049)	(0,021)	0,133	0,036
Dilué	0,063	0,138	0,133	(0,013)	(0,049)	(0,021)	0,132	0,036
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	392 225	392 352	566 837	592 578	536 182	700 092	745 272	748 411
Total de l'actif	1 039 676	1 013 963	1 224 748	1 267 135	1 305 303	1 022 261	1 074 371	1 058 191
Total des passifs non courants	39 375	32 710	33 754	34 304	39 393	5 812	6 339	5 440

¹ Se reporter à la définition à la section 4. Le résultat ajusté comprend des ajustements nets positifs de 2 890 \$ pour le T3-19, de 1 576 \$ pour le T2-19 et de 1 539 \$ pour le T1-19 liés à la transaction GBT, à la course aux procurations et à IFRS 16.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 15 – Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions.

Aux	25 mars 2021	31 décembre 2020
Actions ordinaires	128 764 247	130 039 341
Options sur actions	5 278 751	5 298 806
Bons de souscription	174 228	174 228

Le 8 juillet 2019, la Société annonçait que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2019 »). Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'intention de procéder à l'OPRCNA en communiquant par courriel avec la Société, à l'adresse info@gudknight.com, ou par téléphone, au 514-484-4483.

Aux termes de l'OPRCNA de 2019, Knight pouvait acheter à des fins d'annulation jusqu'à 12 053 693 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 2 juillet 2019. L'OPRCNA a commencé le 11 juillet 2019 et pris fin en avril 2020, date à laquelle la Société a atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA. La Société a acheté au total 12 053 692 actions ordinaires à un prix moyen de 7,14 \$ par action.

Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'acquisition de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA de 2019. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier a été en mesure d'acquérir des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction de transactions que la Société s'impose. Ces achats sont effectués par le courtier selon les paramètres et instructions communiqués par la Société avant toute restriction réglementaire ou période d'interdiction de transactions que la Société s'impose. La Société se trouvait en période d'interdiction à compter du 15 janvier 2020 et elle l'est demeurée jusqu'à la clôture de l'OPRCNA de 2019. Par conséquent, un passif lié au RAAA a été comptabilisé en date du 15 janvier 2020 afin de rendre compte de l'obligation de Knight de racheter ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA.

À la clôture de l'OPRCNA de 2019, la Société a acheté 4 804 443 actions ordinaires en 2020 (les « actions achetées »), pour une contrepartie en trésorerie totale de 31 265 \$ (le « prix d'achat »). Par suite de ces achats, l'écart entre le prix d'achat et le passif lié au RAAA à l'égard des actions achetées a été comptabilisé en tant que profit de 4 168 \$ au compte de résultat consolidé, à titre de « profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions », en 2020.

Le 10 juillet 2020, la Société annonçait que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2020 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2020, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 10 856 710 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 6 juillet 2020. L'OPRCNA de 2020 a commencé le 14 juillet 2020 et prendra fin le 13 juillet 2021 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA de 2020, selon la première des deux occurrences. De plus, Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'acquisition de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA de 2020. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier peut acheter des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction que la Société s'impose.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a acheté 944 273 actions ordinaires, en vertu de l'OPRCNA de 2020, pour une contrepartie en trésorerie totale de 5 522 \$. Après la fin de l'exercice, la Société a acheté 2 895 456 actions ordinaires additionnelles, dont 1 605 699 actions doivent toujours être annulées, pour une contrepartie en trésorerie totale de 15 206 \$.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 16 – Utilisation du produit tiré du financement

À ce jour, Knight a dégagé un produit net d'environ 685 000 \$ dans le cadre de cinq appels publics à l'épargne. Dans les prospectus simplifiés liés à ces placements, Knight a indiqué qu'elle avait l'intention d'utiliser une tranche importante du produit net i) aux fins d'acquisitions éventuelles a) pour l'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques en vente libre et sur ordonnance et la promotion ciblée de ces produits et b) d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans des marchés de choix à l'étranger, ii) pour financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'étranger ainsi que pour investir dans les fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, et iii) le solde, aux fins générales de l'entreprise.

Au 31 décembre 2020, Knight avait déployé et investi, ou s'était engagée à déployer et à investir, plus de 700 000 \$ aux fins présentées dans les prospectus, comme il est décrit ci-dessus. Knight prévoit disposer de fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et ses étapes importantes comme il est décrit dans les prospectus.

Le 23 décembre 2020, la Société a annoncé qu'elle avait déposé un prospectus préalable de base simplifié qui lui permet d'offrir en vente et d'émettre à l'occasion des actions ordinaires, des reçus de souscription et des titres de créance d'un capital global maximal de 360 000 \$ pendant la période de 25 mois de validité du prospectus préalable de base. À la suite de la transaction GBT, Knight peut accéder à un plus grand nombre de possibilités de croissance, notamment des acquisitions de produits ainsi que des acquisitions de sociétés pharmaceutiques spécialisées en vue de renforcer sa présence panaméricaine (hors États-Unis). Le prospectus préalable de base offre à Knight la souplesse nécessaire en matière de financement sans l'obligation de recourir à cet instrument pour poursuivre des possibilités plus importantes.

Section 17 – Versement de dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa création et ne prévoit pas en déclarer dans un avenir prévisible. La politique actuelle de Knight consiste à conserver les bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et réinvestir dans la croissance de la Société. Toute décision future de verser des dividendes sera prise à la discrétion du conseil d'administration de la Société en fonction de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capital et d'autres facteurs semblables que le conseil d'administration jugera pertinents.

Section 18 – Réglementation des prix de certains médicaments

Canada

Tous les médicaments brevetés vendus au Canada faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB, l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada sera fixé par le prix courant du médicament ou le prix médian à l'international de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison, si ce prix est inférieur. Autrement, le prix plafond non excessif sera fixé selon le prix courant du médicament et le plafond des prix nationaux des médicaments comparables existants vendus au Canada, si ce prix est inférieur. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le 21 août 2019, le gouvernement fédéral a publié les modifications réglementaires définitives régissant le CEPMB. La nouvelle réglementation comprend 11 pays de comparaison et devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Le 21 novembre 2019, le CEPMB a publié un projet de nouvelles lignes directrices visant la mise en place d'une réglementation finale. Le CEPMB a commencé à solliciter l'avis des parties prenantes ainsi que des membres intéressés du public et a prolongé la période de consultation à l'égard des lignes directrices jusqu'au 14 février 2020. Le CEPMB a publié les lignes directrices définitives le 23 octobre 2020. La prise d'effet de la réglementation modifiée du CEPMB a été retardée en raison de la COVID-19 et elle est désormais prévue pour le 1^{er} juillet 2021.

Les modifications réglementaires pourraient avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourraient nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

Amérique latine

Dans certains pays d'Amérique latine, le prix des produits pharmaceutiques est soumis à de nombreuses réglementations gouvernementales, qui peuvent inclure l'imposition de contrôles des prix, de prix de référence et de plafonds de prix, des réductions de prix obligatoires pour lutter contre l'hyperinflation et des limites imposées quant à l'augmentation des prix. Les négociations sur les prix avec les agences gouvernementales, les organismes d'assurance maladie et d'autres acheteurs peuvent se prolonger considérablement après que la Société a reçu l'autorisation de commercialisation d'un produit. Les retards dans l'approbation des prix et des remboursements peuvent avoir une incidence négative sur les flux de trésorerie et la rentabilité de la Société. En outre, dans certains pays où GBT exerce ses activités, Knight peut être contrainte de réduire ses prix, d'offrir des remises, et de renoncer à certains soldes impayés afin de se conformer aux mesures de contrôle des coûts. L'évolution de la réglementation sur les prix dans les divers pays pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie de Knight et sa rentabilité.

Section 19 – Instruments financiers

La politique de placement de la Société régit les activités d'investissement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 20 – Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société se composent des obligations contractuelles et des ententes visant le développement, les ventes, la commercialisation et les droits de distribution de médicaments novateurs. La résiliation de ces arrangements dans le cours normal des activités comprend le transfert efficace des responsabilités et obligations en cours au donneur de licence en vertu d'un calendrier et de modalités qui auront été convenus. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 32 des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Outre ces obligations et ces engagements contractuels, la Société n'est partie à aucun arrangement hors bilan qui aurait, ou qui serait susceptible d'avoir, à l'heure actuelle ou ultérieurement, une incidence sur la situation financière, l'évolution des produits et des charges, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société qui sont importantes pour les investisseurs.

Section 21 – Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments novateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de la période considérée. Ces engagements sont classés en trois principales catégories : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements de prêt. Les engagements de la Société au 31 décembre 2020 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2020, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 31 500 \$ (44 116 \$ au 31 décembre 2019), y compris 5 952 \$ (4 675 \$ US) et 7 101 \$ (4 550 EUR) (11 452 \$ (8 817 \$ US) et 8 826 \$ (6 052 EUR) au 31 décembre 2019), peut être puisé sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

Au 24 mars 2021, un montant de 29 908 \$ pouvait encore être puisé par les fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie.

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada ou en Amérique latine. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 314 768 \$, dont 43 486 \$ (34 155 \$ US), 142 677 \$ (98 800 CHF) et 601 \$ (385 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 1 151 \$ (738 €) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits qui sont actuellement lancés, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 301 622 \$ (787 865 BRL, 63 960 \$ US et 18 793 CHF) au cours des neuf prochaines années.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	\$
2021	43 262
2022	51 745
2023	60 536
2024	62 546
2025	52 229
2026 et par la suite	31 304
Total	301 622

De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

iii) Engagements de prêts

Aux termes de la convention de financement Moksha8, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 10 822 \$ (8 500 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines cibles de rentabilité prédéfinies au cours des exercices 2020 et 2021.

Section 22 – Transactions entre parties liées

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 19 \$ (13 \$ en 2019) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Section 23 – Information sectorielle

Par suite de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT, la Société a un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et la vente de droits sous licence, à la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger. Ceci rend compte de la structure de gestion révisée et de la manière dont le principal décideur opérationnel évalue l'entreprise.

Information géographique

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par pays, en fonction de l'emplacement du client.

Exercices clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Produits des activités ordinaires		
Canada	4 995	2 371
Brésil	78 708	22 962
Argentine	37 847	3 192
Colombie	34 817	4 353
Reste de l'Amérique latine	33 863	3 414
Autres ¹	9 289	11 169
Total	199 519	47 461

¹ Comprend l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 31 décembre 2020, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs détenus en vue de la vente et d'autres créances à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles, montant net \$	Goodwill \$	Actifs détenus en vue de la vente \$	Autres créances à long terme \$
Canada	106	27 392	—	—	41 582
Brésil	1 519	34 986	23 105	—	—
Argentine	19 966	10 129	11 270	—	—
Colombie	360	23 509	11 759	2 012	—
Reste de l'Amérique latine	176	60 531	31 591	—	—
Autres	—	—	—	527	—
Total	22 127	156 547	77 725	2 539	41 582

Au 31 décembre 2019	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles, montant net \$	Goodwill \$	Actifs détenus en vue de la vente \$	Autres créances à long terme \$
Canada	124	13 123	—	74 052	41 582
Brésil	2 290	51 293	30 883	—	—
Argentine	19 190	12 663	11 882	—	—
Colombie	430	29 322	12 588	2 099	—
Reste de l'Amérique latine	605	66 573	32 909	—	—
Autres	—	398	—	549	—
Total	22 639	173 372	88 262	76 700	41 582

Section 24 – Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Goodwill, immobilisations incorporelles et regroupements d'entreprises

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés par la Société selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leur juste valeur estimative respective. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimée. Pour ce faire, il faut effectuer des estimations et poser des hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

L'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimée des actifs nets acquis est par la suite attribué au goodwill. Si la juste valeur réelle des actifs nets, y compris les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, est différente des estimations, les montants attribués au goodwill pourraient différer de ceux présentés actuellement, ce qui aurait une incidence généralisée sur la valeur comptable du goodwill. Des différences dans la juste valeur estimative auraient également une incidence sur l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Si les événements ou résultats futurs divergent de manière négative par rapport à ces estimations et hypothèses, la Société pourrait comptabiliser un amortissement plus élevé ou des pertes de valeur à l'avenir.

Provision pour les pertes de crédit attendues liées aux créances clients

La Société utilise une matrice de calcul pour déterminer les pertes de crédit attendues liées aux créances clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance pour des groupes de diverses catégories de clients qui présentent des profils de pertes similaires. La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés de la Société et est complétée par une analyse au cas par cas visant à recenser les circonstances particulières liées à chaque client ou transaction, en tenant compte des informations prospectives pertinentes.

Le montant de pertes de crédit attendues est sensible aux changements de circonstances et aux prévisions quant à l'évolution de la conjoncture économique. Les antécédents de la Société en matière de pertes de crédit et les prévisions quant à l'évolution de la conjoncture économique peuvent également ne pas être représentatifs de la défaillance réelle des clients à l'avenir.

Provision pour stocks

La Société ajuste la valeur comptable des stocks pour tenir compte de tous les coûts qui ne peuvent être recouverts en raison de l'obsolescence ou d'autres facteurs. Dans le cadre de cette analyse, la Société examine les estimations de la demande future pour chaque produit, les dates d'expiration et les périodes à court terme respectives dans les différents pays définies pour chaque produit afin de déterminer la provision pour stocks appropriée.

Dans le cas d'une diminution ou d'une augmentation soudaine et importante de la demande pour ses produits, la Société pourrait augmenter ou diminuer sa provision pour stocks, ce qui aurait une incidence directe sur le coût des produits vendus et sur sa rentabilité.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des cours de marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut exercer son jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et il faut exercer son jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. La Société examine les informations fournies par les gestionnaires des fonds concernant les placements sous-jacents et détermine si les changements dans les placements d'une période à l'autre sont raisonnables. La Société corrobore les changements auprès de sources externes dans la mesure du possible. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans le compte de résultat. Au moment de la vente des actifs sous-jacents des fonds, la Société ne comptabilise aucun profit d'étape éventuel dans la valeur liquidative, lequel repose sur une éventualité, notamment la réussite clinique, réglementaire ou commerciale, tant qu'il n'est pas réalisé.

Prêts consentis

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription au moment du consentement du prêt. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la cote de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. La juste valeur de chaque prêt stratégique est déterminée suivant les flux de trésorerie futurs actualisés des paiements du capital et des intérêts. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt de la juste valeur du prêt. La Société estime le taux d'intérêt de la juste valeur en faisant appel, entre autres, aux estimations et jugements importants, selon les étapes suivantes :

Attribution de notation de crédit : Il n'existe aucune notation de crédit fiable accordée par un tiers aux partenaires stratégiques qui affichent un solde de prêt à payer à la Société. Par conséquent, la Société exerce son jugement pour attribuer une notation de crédit à chaque prêt selon des facteurs quantitatifs et qualitatifs qui comprennent, entre autres, l'examen du plan d'affaires, des prévisions de flux de trésorerie et de la situation financière de l'emprunteur.

Taux d'intérêt des instruments financiers comparables : La Société passe en revue les taux d'intérêt des instruments d'emprunt négociés sur le marché dont les échéances et les notations de crédit sont semblables à celles du prêt qui fait l'objet de l'analyse. Au terme de l'analyse, la Société attribue un taux d'intérêt de la juste valeur à chaque prêt consenti. Selon son jugement, la Société peut exclure certaines valeurs extrêmes de son analyse.

Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut exercer son jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut exercer son jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Actions classées au niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut exercer son jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La Société déterminera si les données de marché observables sont

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

représentatives de la juste valeur. Si ce n'est pas le cas, la Société examinera d'autres techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut exercer son jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Dépréciation des actifs non financiers

Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie prend en compte les données disponibles sur des transactions de vente irrévocables effectuées dans des conditions de concurrence normale et portant sur des actifs similaires ou les cours du marché observables diminués des coûts additionnels afférents à la sortie de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur un modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont issus du budget établi pour les cinq prochaines années et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou d'importants investissements futurs qui amélioreront la performance des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le cadre du modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de croissance servant à des fins d'extrapolation. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Détermination des UGT et des groupes d'UGT

La détermination des UGT, des groupes d'UGT et de leurs actifs connexes de la Société fait appel au jugement et est fondée sur l'identification du plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs, compte tenu de divers facteurs, notamment la façon dont la direction surveille les activités de la Société (par exemple par ligne de produits, par activité, par emplacement, par district ou par zone régionale) ou la façon dont la direction prend les décisions concernant le maintien ou la cession des actifs et des activités de l'entité. La Société a établi que le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes comprend les produits, les licences et la propriété intellectuelle. Pour effectuer le test de dépréciation de son goodwill, la Société a regroupé certaines UGT afin de les soumettre à un test au niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill à des fins de gestion interne, à savoir les flux de trésorerie générés par Biotoscana Investments S.A. La Société a fait preuve d'une part importante de jugement dans la détermination des groupes d'UGT.

Autres soldes à payer

Les autres soldes à payer sont comptabilisés lorsqu'il est jugé probable, selon certains critères, que le paiement sera effectué. La Société fait largement appel au jugement pour déterminer la probabilité que des échéances précises soient respectées ou que des étapes en matière de réglementation ou de vente déterminées soient atteintes. Cette évaluation consiste, sans s'y limiter, à évaluer d'un point de vue réglementaire le produit et les prévisions de vente qui sont estimées en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives commerciales.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Positions fiscales incertaines

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses, pourraient se traduire par un ajustement futur du recouvrement ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

La Société peut faire l'objet de vérifications fiscales de temps à autre. Bien que la Société considère que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, les autorités fiscales contestent certaines questions de façon périodique. Knight a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession d'un bon d'évaluation prioritaire en 2014. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer un montant total de 41 582 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt de 23 340 \$ en 2018 et un autre de 18 242 \$ en février 2019, mais s'attend à recouvrer ces dépôts, de sorte qu'elle n'a comptabilisé aucune provision pour impôt dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise. Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des charges et montants d'impôt sur le résultat à payer historiques.

Évaluation des actifs d'impôt différé

La Société applique la méthode du report variable axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés. Par conséquent, il est nécessaire de faire des projections à l'égard du bénéfice imposable pour ces exercices et de formuler des hypothèses concernant la période de résorption ou de règlement final pour les écarts temporaires. La projection du bénéfice imposable futur est établie selon les meilleures estimations de la direction et peut varier du bénéfice imposable réel. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. Les règles et règlements fiscaux internationaux en vigueur dans les pays où la Société exerce ses activités peuvent faire l'objet d'interprétations et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société est d'avis que sa provision pour impôt différé est adéquate en fonction des faits et circonstances actuels. Les écarts temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de modifications apportées au budget et/ou à la législation relative aux impôts sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction exerce son jugement pour déterminer, entre autres, quel est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière d'exploitation et de finances. Il faut également exercer son jugement pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 25 – Prises de positions comptables adoptées en 2020

IAS 1 et IAS 8 : Définition du terme « significatif »

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, visant à harmoniser la définition du terme « significatif » dans les normes et à clarifier certains aspects de la définition. Selon la nouvelle définition, « une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée ». Cette modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers annuels.

Section 26 – Prises de positions comptables récentes

Diverses prises de position ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ou l'IFRS Interpretations Committee qui seront en vigueur pour les exercices comptables à venir. La Société surveille attentivement les nouvelles normes comptables ainsi que les modifications apportées aux normes existantes et évalue leur incidence, le cas échéant, sur les états financiers consolidés. Aucune des normes publiées à ce jour ne devrait avoir une incidence significative sur les états financiers annuels.

Section 27 – Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société s'est engagée à divulguer, sans délai et de façon exacte et pondérée toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et équitable à cette information. La direction est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin d'assurer que l'information utilisée en interne et diffusée à l'extérieur de la Société est complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles peut seulement fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, pouvant survenir au sein de la Société ont été détectés. La direction modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

La direction, après avoir évalué l'efficacité des CPCI de la Société au 31 décembre 2020, a conclu que les CPCI de la Société sont appropriés et efficaces pour assurer que l'information importante ayant trait à la Société lui est communiquée.

Section 28 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

Au cours de l'exercice, la Société a terminé la conception des CPCI et du CIIF de GBT. Aucune autre modification importante n'a été apportée au CIIF de la Société qui aurait eu, ou serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la direction a évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement de son CIIF au sens du Règlement 52-109. L'évaluation a été faite en interne par la Société selon les critères établis dans le document « Internal Control-Integrated Framework » publié par le COSO. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que le CIIF avait été conçu de façon appropriée et aucune faiblesse significative ou déficience importante n'a été relevée au 31 décembre 2020.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

États financiers consolidés annuels audités

Thérapeutique Knight Inc.
31 décembre 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de
Thérapeutique Knight inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **Thérapeutique Knight inc.** et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2020 et 2019, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.



Question clé de l'audit**Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit*****Évaluation des placements dans des fonds détenus à la juste valeur***

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable des placements dans des fonds s'élevait à 149,7 millions de dollars. Comme il est décrit aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés, la Société investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie qui sont classés comme des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») et classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, la juste valeur étant évaluée à l'aide de données non observables. La Société utilise la valeur liquidative fournie par les fonds pour comptabiliser ses placements à la juste valeur et exerce son jugement pour établir si la valeur liquidative représente la juste valeur ou si d'autres ajustements à la valeur liquidative doivent être comptabilisés. Compte tenu de l'importance des placements dans des fonds et du montant des profits latents nets comptabilisés au compte de résultat consolidé, ainsi que du caractère subjectif de l'évaluation de la juste valeur, nous avons déterminé que l'évaluation des placements dans des fonds constituait une question clé de l'audit.

Nos procédures d'audit ont compris, entre autres, ce qui suit :

- Nous avons obtenu une confirmation externe de la valeur liquidative auprès des gestionnaires des fonds et effectué le rapprochement des confirmations et de la valeur liquidative utilisée par la Société à la fin de l'exercice.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable de l'évaluation par la direction de la valeur liquidative représentant la juste valeur en examinant les informations fournies par les gestionnaires des fonds, y compris les détails concernant les placements sous-jacents et les variations des placements d'un trimestre à l'autre, et corroboré les informations auprès de sources externes lorsqu'elles étaient disponibles.
- Nous avons évalué le caractère raisonnable des ajustements apportés par la Société à la valeur liquidative présentée par les gestionnaires des fonds, comme décrit ci-dessus, au moyen des informations publiques se rapportant aux sociétés dans lesquelles ces fonds investissent, lorsqu'elles étaient disponibles, ou d'informations obtenues auprès des gestionnaires des fonds comme décrit ci-dessus.
- Nous avons testé les opérations d'appels de fonds et de distributions de fonds effectuées au cours de l'exercice en les rapprochant aux décaissements ou aux encaissements.
- Nous avons évalué l'exactitude historique des estimations de la valeur liquidative effectuées au cours des exercices précédents en comparant l'estimation de l'exercice précédent aux états financiers audités des fonds publiés après la publication des états financiers consolidés audités de la Société.
- Nous avons évalué les informations fournies par la direction dans les notes des états financiers consolidés sur les jugements significatifs liés à cette question.

Question clé de l'audit**Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit****Test de dépréciation du goodwill (y compris l'identification des unités génératrices de trésorerie) et estimation de la valeur recouvrable pour le groupe d'unités génératrices de trésorerie Biotoscana Investments S.A.**

Au 31 décembre 2020, la valeur comptable du goodwill totalisait 77,7 millions de dollars. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») ou à un groupe d'UGT pour lesquels la direction est tenue de soumettre la valeur comptable du goodwill à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si un événement déclencheur entraîne la nécessité d'effectuer un test. Lorsque la Société effectue des tests de dépréciation, elle estime la valeur recouvrable du groupe d'UGT auquel le goodwill a été affecté au moyen d'un modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la direction a également effectué l'évaluation des UGT et du goodwill qui leur a été affecté. La Société présente les jugements, les estimations et les hypothèses importants et le résultat de son analyse concernant la dépréciation aux notes 2.3, 3 et 15 des états financiers consolidés.

Nous avons déterminé que l'audit du test annuel de dépréciation du goodwill effectué par la direction est une question clé de l'audit étant donné la complexité, le degré de jugement et la subjectivité liés à l'évaluation des estimations et des hypothèses utilisées par la direction pour déterminer la valeur recouvrable du groupe d'UGT de Biotoscana Investments S.A. Les hypothèses significatives ont compris les taux de croissance des produits des activités ordinaires, la marge bénéficiaire, les charges d'exploitation, le taux de croissance perpétuel et les taux d'actualisation, qui sont tributaires des prévisions concernant les conditions économiques et de marché futures, y compris les facteurs macroéconomiques et la pandémie mondiale (« COVID-19 »).

Nos procédures d'audit ont compris, entre autres, ce qui suit :

- Nous avons obtenu et évalué le modèle de dépréciation de la direction et apprécié le caractère raisonnable des principales hypothèses utilisées dans les calculs, notamment les taux de croissance des produits des activités ordinaires, la marge bénéficiaire, les charges d'exploitation, le taux de croissance perpétuel et les taux d'actualisation.
- Nous avons acquis une compréhension des facteurs sur lesquels la direction s'est fondée pour formuler des hypothèses et les avons évalués, et avons comparé ces hypothèses avec les prévisions de croissance économique, les données de sociétés comparables et les éléments probants internes disponibles.
- Nous avons évalué l'exactitude historique des estimations de la Société en ce qui concerne les projections de flux de trésorerie des périodes précédentes en les comparant aux résultats réels.
- Nous avons évalué les taux d'actualisation et les méthodes d'évaluation du groupe avec l'aide de nos spécialistes en évaluation.
- Nous avons effectué une analyse de sensibilité des principales hypothèses afin d'évaluer la sensibilité de l'estimation aux changements et son incidence sur les résultats du test de dépréciation.
- Nous avons évalué les informations fournies par la direction dans les notes des états financiers consolidés sur les jugements significatifs liés à cette question.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations significatives, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Georgia Tournas.

Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 24 mars 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A123806

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2020	2019
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	7	229 592	174 268
Titres négociables	8	147 316	235 045
Créances clients	9	62 515	85 845
Autres créances	10	12 413	17 622
Stocks	11	56 505	70 870
Charges payées d'avance et dépôts		2 214	3 306
Autres actifs financiers courants	16, 17	34 431	26 303
Impôts sur le résultat à recevoir		7 115	8 265
Total des actifs courants		552 101	621 524
Titres négociables	8	15 317	126 869
Créances clients	9	161	4 715
Charges payées d'avance et dépôts		4 047	4 652
Actifs au titre de droits d'utilisation	12	4 035	6 409
Immobilisations corporelles	13	22 127	22 639
Immeubles de placement		1 539	1 740
Immobilisations incorporelles	14	156 547	173 372
Goodwill	15	77 725	88 262
Autres actifs financiers	16, 17	159 524	132 848
Actifs d'impôt différé	26	2 432	3 991
Autres créances à long terme	20	41 582	41 582
		485 036	607 079
Actifs détenus en vue de la vente	19	2 539	76 700
Total de l'actif		1 039 676	1 305 303

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	Notes	2020	2019
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	21	44 512	94 406
Obligations locatives	12	1 875	1 788
Autres passifs		1 291	1 750
Passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	6	—	184 023
Emprunts bancaires	18	51 770	50 557
Impôts sur le résultat à payer		13 559	15 447
Autres soldes à payer		1 053	2 833
Total des passifs courants		114 060	350 804
Fournisseurs et charges à payer	21	316	—
Obligations locatives	12	2 543	4 812
Emprunts bancaires	18	—	5 022
Autres soldes à payer		14 900	1 699
Passifs d'impôt différé	26	21 616	27 860
Total du passif		153 435	390 197
Capitaux propres			
Capital social	22 i)	694 351	723 832
Bons de souscription	22 v)	117	785
Surplus d'apport		18 731	16 463
Cumul des autres éléments du résultat global	23	(1 503)	17 405
Résultats non distribués		174 545	52 246
Attribuables aux actionnaires de la Société		886 241	810 731
Participations ne donnant pas le contrôle		—	104 375
Total des capitaux propres		886 241	915 106
Total du passif et des capitaux propres		1 039 676	1 305 303

Engagements (note 32)

Voir les notes ci-jointes

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	<i>Notes</i>	2020	2019
Produits des activités ordinaires		199 519	47 461
Coût des produits vendus		117 829	20 543
Marge brute		81 690	26 918
Charges			
Ventes et commercialisation		35 585	7 789
Charges administratives		38 845	24 460
Recherche et développement		11 725	3 913
Amortissement des immobilisations incorporelles	<i>14</i>	25 535	3 413
Dépréciation des immobilisations incorporelles	<i>14</i>	656	4 226
Perte d'exploitation		(30 656)	(16 883)
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti		(9 112)	(18 780)
Autres produits d'intérêts		(5 210)	(4 762)
Charge d'intérêts		3 398	370
Autres produits		(169)	(2 195)
Profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	<i>16</i>	(48 060)	(20 714)
(Profit net) perte nette sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	<i>16 iii)</i>	(12 072)	5 757
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente	<i>19</i>	(2 948)	—
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	<i>22 iv)</i>	(4 168)	—
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	<i>19</i>	—	(906)
Perte de change		14 156	1 389
Perte liée à l'hyperinflation		1 444	176
Résultat avant impôt sur le résultat		32 085	22 782
Impôt sur le résultat			
Exigible	<i>26</i>	2 337	3 836
Différé	<i>26</i>	(2 012)	913
(Recouvrement) charge d'impôt		325	4 749
Résultat net de l'exercice		31 760	18 033
Attribuable aux :			
Actionnaires de la Société		42 067	14 517
Participations ne donnant pas le contrôle		(10 307)	3 516
Attribuables aux actionnaires de la Société			
Résultat de base par action	<i>25</i>	0,32	0,10
Résultat dilué par action	<i>25</i>	0,32	0,10
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation			
De base	<i>25</i>	131 783 255	139 758 522
Dilué	<i>25</i>	131 985 025	140 139 220

Voir les notes ci-jointes

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	2020	2019
Résultat net de l'exercice	31 760	18 033
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net :		
(Perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	(22 427)	(1 910)
Éléments classés de façon permanente en autres éléments du résultat global :		
(Perte nette) profit net sur les placements dans des titres de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt de 90 \$ (2019 : 217 \$)	(65)	3 784
Quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite de l'impôt de 580 \$	—	(1 840)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	(22 492)	34
Total du résultat global de l'exercice	9 268	18 067
Attribuable aux :		
Actionnaires de la Société	28 920	10 967
Participations ne donnant pas le contrôle	(19 652)	7 100

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société							Total des capitaux propres
		Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au 1^{er} janvier 2019		761 844	785	14 326	20 955	232 122	1 030 032	—	1 030 032
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	14 517	14 517	3 516	18 033
Autres éléments du résultat global de l'exercice		—	—	—	(3 550)	—	(3 550)	3 584	34
Résultat global		—	—	—	(3 550)	14 517	10 967	7 100	18 067
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22 ii)	—	—	2 137	—	—	2 137	—	2 137
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	22 iii)	274	—	—	—	—	274	—	274
Remboursement de prêts consentis pour achat d'actions		425	—	—	—	—	425	—	425
Actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	22 iv)	(38 711)	—	—	—	(16 127)	(54 838)	—	(54 838)
Offre publique d'achat obligatoire	6	—	—	—	—	(178 266)	(178 266)	—	(178 266)
Participations ne donnant pas le contrôle découlant d'un regroupement d'entreprises	6	—	—	—	—	—	—	97 275	97 275
Solde au 31 décembre 2019		723 832	785	16 463	17 405	52 246	810 731	104 375	915 106
Solde au 1^{er} janvier 2020		723 832	785	16 463	17 405	52 246	810 731	104 375	915 106
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	42 067	42 067	(10 307)	31 760
Autres éléments du résultat global de l'exercice		—	—	—	(13 147)	—	(13 147)	(9 345)	(22 492)
Résultat global		—	—	—	(13 147)	42 067	28 920	(19 652)	9 268
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22 ii)	—	—	1 950	—	—	1 950	—	1 950
Émission en vertu du régime d'options sur actions		945	—	(350)	—	—	595	—	595
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	22 iii)	275	—	—	—	—	275	—	275
Actions rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	22 iv)	(30 701)	—	—	—	(10 252)	(40 953)	—	(40 953)
Acquisition d'actions dans le cadre d'une offre publique d'achat obligatoire	6	—	—	—	(5 761)	90 484	84 723	(84 723)	—
Bons de souscription échus et remis	22 iv)	—	(668)	668	—	—	—	—	—
Solde au 31 décembre 2020		694 351	117	18 731	(1 503)	174 545	886 241	—	886 241

Voir les notes ci-jointes

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		31 760	18 033
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation :			
Impôt différé		(2 012)	913
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	22 ii)	1 950	2 137
Amortissements		32 075	4 270
Dépréciation des immobilisations incorporelles	14	656	4 226
Profit net sur les instruments financiers	16	(48 060)	(20 714)
(Profit net) perte nette sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	16 iii)	(12 072)	5 757
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente	19	(2 948)	—
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	22 iv)	(4 168)	—
Charges d'intérêts		3 398	370
Perte de change latente		9 429	1 389
Perte liée à l'hyperinflation		1 444	176
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	19	—	(906)
Autres ajustements		(81)	(809)
		11 371	14 842
Variations sans effet de trésorerie des fonds de roulement et d'autres éléments	29	(21 607)	6 043
Autre débiteur	20	—	(18 242)
Dividendes provenant d'une entreprise associée	19	—	4 159
Paiements d'intérêts sur les emprunts bancaires		(1 969)	(2 206)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(12 205)	4 596
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition d'une filiale, déduction faite de la trésorerie acquise	6	(170 855)	(172 306)
Achats de titres négociables		(37 778)	(223 507)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(15 290)	(2 839)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(5 378)	(109)
Prêts consentis		(7 364)	(20 046)
Acquisition de placements dans des titres de capitaux propres et d'instruments dérivés		(397)	(538)
Règlement de contrats de change à terme		—	(3 447)
Placement dans des fonds	16 iv)	(15 766)	(20 175)
Produit tiré de la vente d'un actif détenu en vue de la vente	19	77 000	—
Produit à l'échéance de titres négociables		237 263	400 373
Produit tiré du remboursement des prêts consentis		7 803	8 540
Produit tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres	16 iii)	2 987	4 104
Produit tiré de la distribution de fonds	16 iv)	29 128	18 090
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		101 353	(11 860)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré de l'exercice d'options sur actions		595	—
Produit tiré des cotisations versées au régime d'achat d'actions		231	230
Produit tiré du remboursement de prêts consentis pour achat d'actions	22	—	425
Produit tiré d'emprunts bancaires		24 581	—
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités	22 iv)	(36 787)	(54 838)
Remboursement du capital aux termes des obligations locatives	12	(3 139)	(716)
Remboursement du capital aux termes des emprunts bancaires		(14 714)	(7 896)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(29 233)	(62 795)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		59 916	(70 059)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		174 268	244 785
Écart de conversion, montant net		(4 592)	(458)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		229 592	174 268
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :			
Intérêts reçus		16 012	20 985
Intérêts payés		(1 969)	(2 206)
Impôts payés, montant net		(6 644)	(2 336)

Voir les notes ci-jointes

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Société
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Crescita	Crescita Therapeutics Inc.
GBT	Biotoscana Investments S.A.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medexus	Medexus Inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals Inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Moksha8	Moksha8, Inc.
Pediapharm	Pediapharm Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.

Abréviation	Devise
ARS	Peso argentin
BOB	Boliviano bolivien
BRL	Réal brésilien
CHF	Franc suisse
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
€ ou EUR	Euro
MXN	Peso mexicain
PEN	Nuevo sol péruvien
PYG	Guaraní paraguayen
USD ou \$ US	Dollar américain

Abréviation	Autre
AF	Actif financier
ARC	Agence du revenu du Canada
B3	B3 S.A. – Brésil, Bolsa, Balcão
BEP	Bon d'évaluation prioritaire
CAÉRG	Cumul des autres éléments du résultat global
CDB	Certificats de dépôt brésiliens
CDI	Certificados de Depositos Interfinanceiros (taux interbancaire brésilien)
CII	Crédits d'impôts à l'investissement
DBRS	Dominion Bond Rating Service
FDA	Food and Drug Administration (États-Unis)
JV	Juste valeur
JVAERG	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
JVM	Juste valeur marchande
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
IFRS	Normes internationales d'information financière
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PAPE	Premier appel public à l'épargne
PNM	Présentation de nouveau médicament
PMV	Provision pour moins-value
R&D	Frais de recherche et de développement
RAAA	Régime d'achat automatique d'actions

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Autre
RS&DE	Recherche scientifique et développement expérimental
S&P	Standard and Poor's
Selic	Taux d'intérêt de la politique monétaire utilisé par la Banque centrale du Brésil
UGT	Unité génératrice de trésorerie

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Description des activités

Knight a été constituée le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la fabrication, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger. La Société est située au 3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal (Québec) H3Z 3B8. Knight est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ».

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été préparés selon les IFRS. Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 24 mars 2021.

Incidence de la pandémie de COVID-19

La récente épidémie de coronavirus, ou COVID-19, qui a été déclarée pandémie par l'Organisation mondiale de la santé, s'est propagée dans le monde entier et a des répercussions sur les activités économiques à l'échelle mondiale. Il existe une incertitude importante quant à l'incidence qu'aura la pandémie sur les activités de la Société. La portée des répercussions de la COVID-19 sur les jugements et les estimations dont il est question à la note 3 dépend de l'évolution de certains facteurs qui sont impossibles à prédire avec certitude.

Les incertitudes quant à l'ampleur et à la durée de la pandémie de COVID-19, la mesure dans laquelle elle aura une incidence sur l'estimation des résultats financiers futurs de la Société, les conditions macroéconomiques à l'échelle mondiale, notamment sur les taux d'intérêt, le taux d'emploi, les dépenses des consommateurs, la couverture pour les soins de santé, la rapidité de la reprise prévue et les réactions des gouvernements et des entreprises face à la pandémie, y compris toute nouvelle fermeture envisagée ou le renouvellement des restrictions imposées, ont rendu plus difficile l'établissement de ces estimations, notamment celles portant sur la provision pour obsolescence des stocks, les pertes de crédit attendues et la valeur comptable des actifs financiers, des immobilisations corporelles, du goodwill, d'autres immobilisations incorporelles et des actifs d'impôt différé. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des estimations de la Société, en raison notamment de la COVID-19. La direction continuera de surveiller et d'évaluer l'incidence de la pandémie sur ses jugements, estimations, méthodes comptables et montants comptabilisés dans les présents états financiers consolidés annuels audités.

Au 31 décembre 2020, la Société a évalué les répercussions possibles de la COVID-19 sur ses résultats financiers. La Société a soumis ses autres actifs financiers, ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles et son goodwill à des tests de dépréciation, et aucun changement n'a été apporté à leur valeur comptable pour la période de présentation de l'information financière relativement à la COVID-19.

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de Thérapeutique Knight inc. et de toutes ses filiales. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société en obtient le contrôle, et continuent de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prend fin.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les modifications apportées à la participation de la Société dans une filiale qui n'entraînent pas une perte de contrôle sont comptabilisées à titre de transactions portant sur les capitaux propres sans incidence sur le résultat net ou les autres éléments du résultat global.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, notamment :

Nom	Territoire de constitution	%
11718991 Canada Inc.	Canada	100 %
Knight Therapeutics (Barbados) Inc.	Barbade	100 %
Knight Therapeutics (USA) Inc.	Delaware, États-Unis	100 %
Abir Therapeutics Ltd.	Israël	100 %
Biotoscana Investments S.A. ^{1, 2}	Luxembourg	99,9 %

¹ Biotoscana Investments S.A. détient directement et indirectement 26 sociétés, dont 6 sont des sociétés de placement, 4 sont des sociétés inactives et 15 sont des sociétés exerçant leurs activités sous les dénominations LKM, United Medical et Biotoscana dans 10 pays en Amérique latine.

² En date du 29 novembre 2019, la Société détenait un bloc de contrôle dans GBT du fait des droits de vote majoritaires qu'elle possédait, et a commencé à consolider GBT dans ses états financiers.

La totalité des opérations, soldes, produits des activités ordinaires et charges importants intersociétés est éliminée à la consolidation. Les états financiers des filiales couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société et sont préparés suivant des méthodes comptables cohérentes.

2.3 Résumé des principales méthodes comptables

Information financière dans les économies hyperinflationnistes

En juillet 2018, la fédération argentine des conseils professionnels en sciences économiques (FACPCE) a publié un communiqué soulignant que, à compter du 1^{er} juillet 2018, les entités qui présentent leur information financière selon les IFRS devaient appliquer un ajustement pour tenir compte de l'inflation puisque les conditions applicables à une telle application étaient remplies.

IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, a été appliquée aux présents états financiers consolidés étant donné que les filiales argentines de la Société (les « filiales argentines ») utilisent le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation, et doivent être exprimés dans l'unité de mesure ayant cours à la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour évaluer l'effet de l'inflation sur sa situation financière et ses résultats, la Société a choisi d'utiliser l'indice des prix de détail (l'Indice de Precios al Consumidor ou « IPC »). Au 31 décembre 2020, l'IPC s'élevait à 5 124 (3 761 en 2019), soit une hausse de 36 % par rapport à celui au 31 décembre 2019.

Tous les éléments figurant au bilan des filiales argentines doivent être classés en éléments monétaires et non monétaires. Les éléments monétaires sont des unités monétaires détenues et des éléments d'actif et de passif devant être reçus ou payés sous la forme d'un nombre d'unités monétaires déterminé ou déterminable. Ces éléments monétaires ne sont pas retraités parce qu'ils sont déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur. En période d'inflation, une entité qui détient davantage d'actifs monétaires que de passifs monétaires perd du pouvoir d'achat et une entité dont les passifs monétaires dépassent les actifs monétaires gagne du pouvoir d'achat, dans la mesure où les actifs et passifs ne sont pas liés à un niveau de prix. Le profit ou la perte sur la position monétaire nette est inclus dans le compte de résultat consolidé à titre de « perte liée à l'hyperinflation ».

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les actifs et passifs non monétaires (éléments qui ne sont pas déjà exprimés dans l'unité monétaire en vigueur) sont retraités en appliquant l'indice pertinent. Après le retraitement des actifs non monétaires selon IAS 29, il faut évaluer si le montant retraité de l'actif est susceptible d'excéder sa valeur recouvrable. De plus, l'application d'IAS 29 entraîne la création d'écarts temporaires, étant donné que la valeur comptable des actifs non monétaires est ajustée en fonction de l'inflation, mais qu'aucun ajustement équivalent n'est effectué à des fins fiscales; un tel écart temporaire donne donc lieu à un passif d'impôt différé qui doit être comptabilisé en résultat.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation.

Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise. La contrepartie d'acquisition est attribuée aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris en fonction de la juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise à la juste valeur ou selon la quote-part des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les charges administratives.

Lorsque la Société acquiert une entreprise, elle évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition. Les résultats des entreprises acquises au cours de la période de présentation de l'information sont intégrés au périmètre de consolidation des états financiers consolidés à compter de la date à partir de laquelle le contrôle est acquis.

Le goodwill, soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle sur les actifs nets identifiables acquis et les passifs repris, est évalué initialement au coût. Si la juste valeur des actifs nets acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net.

Tout goodwill découlant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger et les ajustements de juste valeur de la valeur comptable des actifs et passifs provenant de l'acquisition sont considérés comme des actifs et passifs de l'établissement à l'étranger, évalués selon la monnaie fonctionnelle respective, et sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Par suite de la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué au coût, moins le cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est affecté, à compter de la date d'acquisition, à chacune des UGT de la Société qui devrait bénéficier du regroupement, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient ou non affectés à ces unités.

Une UGT correspond au plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Lorsque le goodwill est affecté à une UGT et qu'une partie des activités de cette unité est cédée, le goodwill se rapportant à cette partie cédée est inclus dans la valeur comptable des activités au moment de déterminer le profit ou la perte découlant de la cession. Le goodwill cédé dans ces circonstances est évalué selon la valeur relative des activités cédées et de la partie de l'UGT conservée.

La Société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement. Les indices de dépréciation sont évalués à la date de clôture et s'il existe un indice de dépréciation, le goodwill est soumis à un test de dépréciation. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est évaluée selon la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Les pertes de valeurs du goodwill ne font pas l'objet de reprises.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère.

Les résultats et la situation financière des filiales argentines, qui ont pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie hyperinflationniste, sont tout d'abord retraités conformément à IAS 29, puis convertis dans la monnaie de présentation à l'aide du taux de change à la date de clôture de la période considérée.

b) Transactions et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société et ses filiales au taux de change en vigueur à la date de la transaction (afin de les convertir dans leur monnaie fonctionnelle respective). À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Pour ce qui est des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société mère, au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux cours de change moyens de la période. Les écarts entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes actuels auprès des banques et des institutions semblables et les placements très liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois. Ils sont facilement convertibles en montants de trésorerie connus et comportent un risque minime de fluctuation de valeur. La trésorerie et les équivalents de trésorerie dont les retraits ou l'accès sont restreints sont présentés à titre de trésorerie soumise à restrictions.

Titres négociables

Les titres négociables se composent de titres liquides dont la valeur ne risque pas de changer de façon notable. Les titres négociables sont d'abord évalués à la juste valeur. La juste valeur des titres négociables est obtenue au moyen des techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables. Les titres négociables seront évalués ultérieurement à leur coût amorti, fondé sur des calendriers d'amortissement établis à l'origine. Ils sont classés comme étant courants s'ils viennent à échéance au cours de l'exercice ou si leur réalisation est prévue dans tout au plus 12 mois.

Stocks

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les articles de conditionnement, les produits en cours et les produits finis, sont évalués au plus faible du coût (premier arrivé, premier sorti) et de la valeur nette de réalisation. Pour ce qui est des stocks d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste,

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans les économies hyperinflationnistes. Le coût des stocks fabriqués comprend le coût des matières premières, le coût direct de la main-d'œuvre, les coûts indirects répartis et le coût d'acquisition des produits finis. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

Actifs détenus en vue de la vente

La Société classe les actifs non courants comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable sera recouvrée principalement au moyen d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Les actifs non courants classés comme détenus en vue de la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les coûts de la vente sont les coûts marginaux directement attribuables à la cession d'un actif, à l'exclusion des charges financières et de la charge d'impôt sur le résultat.

Le critère de classement « détenu en vue de la vente » n'est satisfait que lorsque la vente est hautement probable et que l'actif destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. Les mesures requises pour réaliser la vente devraient indiquer qu'il est improbable que la vente fasse l'objet de changements importants ou que la décision de vendre soit révoquée. La direction doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif et la vente devrait être réalisée dans l'année suivant le classement.

Instruments financiers

Comptabilisation initiale

Le classement des instruments financiers de la Société est comme suit :

Classement	Instruments financiers	Description
Actifs financiers évalués au coût amorti	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides facilement convertibles en montants de trésorerie connus
	Trésorerie soumise à restrictions	Soldes de trésorerie auprès de banques dont les retraits ou l'accès sont restreints
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Créances clients et intérêts à recevoir	Montants reçus de clients et de tierces parties
	Prêts et autres créances	Prêts consentis, débetures et créances à long terme
Actifs financiers à la JVRN	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions et autres instruments
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis en vue de leur vente
	Prêts et autres créances	Prêts consentis, débetures, instruments hybrides et créances à long terme
Actifs financiers évalués à la JVAERG (aucun recyclage)	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées acquis à des fins stratégiques

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Classement	Instruments financiers	Description
Passifs financiers évalués au coût amorti	Fournisseurs et charges à payer	Montants à payer aux fournisseurs et tiers
	Emprunts bancaires	Dettes auprès d'institutions financières
	Autres soldes à payer	Obligation à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte de cibles précises comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes

Critères du classement des actifs financiers

La Société analyse individuellement chaque prêt consenti et chaque placement dans des titres de capitaux propres. L'analyse et le classement reposent sur les critères suivants :

Classement	Critères
Prêts et autres créances, et placements dans des fonds	
Coût amorti	<ul style="list-style-type: none"> La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVAERG (avec recyclage)	<ul style="list-style-type: none"> La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique selon lequel les actifs sont gérés pour atteindre un objectif précis par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers. Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital restant dû.
JVRN	<ul style="list-style-type: none"> Tous les prêts consentis et les placements dans des fonds qui ne sont pas évalués au coût amorti ou à la JVAERG sont obligatoirement évalués à la JVRN.
Placements dans des instruments de capitaux propres	
JVRN	<ul style="list-style-type: none"> Placement acquis en vue de sa vente; ou Indications d'un profil de prise de profits à court terme à l'égard d'instruments semblables.
JVAERG (aucun recyclage)	<ul style="list-style-type: none"> Placement essentiellement effectué pour en tirer un avantage autre que financier, comme une alliance stratégique ou un placement stratégique.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Évaluation

Après le classement au coût amorti, à la JVRN ou à la JVAERG, la Société applique les méthodes suivantes pour l'évaluation initiale et les évaluations ultérieures pour chaque période de présentation.

Classement	Évaluation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur à la date de transaction, déduction faite de la perte de crédit attendue	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés. Les intérêts au titre de la désactualisation sur les prêts sont comptabilisés à titre de « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net »
JVAERG (aucun recyclage)	Juste valeur à la date de transaction	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le cours de marché, s'il est disponible Réévalués selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation si le cours de marché n'est pas disponible	Comptabilisés dans l'état du résultat global consolidé Aucun recyclage des montants de l'état du résultat global au compte de résultat n'est effectué à la cession de l'actif financier.
Passifs financiers			
Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans la « charge d'intérêts » au compte de résultat consolidé.
JVRN	Juste valeur	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net »

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Profit au jour 1 à l'évaluation initiale

Si la Société détermine que la juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. Autrement, l'écart est reporté et comptabilisé comme suit :

- Profit ou perte dans le compte de résultat amorti selon la méthode linéaire sur la durée des actifs financiers classés à la JVRN
- Profit ou perte dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour ce qui est des actifs classés au coût amorti
- Profit ou perte dans l'état du résultat global pour ce qui est des actifs financiers classés à la JVAERG lorsqu'il survient un changement dans l'un des facteurs que les intervenants du marché prendraient en compte pour fixer le prix de l'actif

Dépréciation d'actifs financiers

La Société comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Chaque date de clôture, la correction de valeur de l'actif financier est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, sauf dans le cas des actifs suivants pour lesquels la correction de valeur est évaluée au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir :

- Placements dans des titres négociables présentant un risque de crédit faible à la date de clôture dont la note de risque de crédit correspond à celle de la catégorie de titres de première qualité
- Autres actifs financiers pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale

La Société applique la méthode simplifiée pour les créances clients, ce qui permet d'utiliser la perte de crédit attendue pour la durée de vie pour tenir compte de la probabilité de défaillance sur la durée de vie attendue de l'actif financier. La perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir ne tient compte que des cas de défaillance qui pourraient survenir au cours de l'exercice suivant la date de clôture.

La Société utilise une matrice de calcul pour déterminer les pertes de crédit attendues liées aux créances clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance, en tenant compte de l'emplacement des clients et de leur facteur de risque. La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés de la Société, puis elle est évaluée et mise à jour ultérieurement en fonction des informations prospectives et des nouveaux renseignements.

Les pertes de valeur sur les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et peut être rattaché à un événement ultérieur à la comptabilisation de la perte de valeur. Les actifs financiers évalués à la JVRN et à la JVAERG (aucun recyclage) ne font pas l'objet de tests de dépréciation.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

Hiérarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	Placements dans des titres de capitaux propres ¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	Équivalents de trésorerie Titres négociables Placements dans des titres de capitaux propres ²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	Placements dans des titres de capitaux propres ³ Placements dans des fonds Prêts et autres créances Instruments dérivés Emprunts bancaires

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs.

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs.

³ Titres de sociétés fermées.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition au risque de marché. À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et consigne officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui sous-tendent la couverture. La documentation comprend l'identification de l'instrument de couverture, l'élément couvert ou la transaction couverte, la nature du risque couvert et la manière dont l'entité évaluera l'efficacité des variations de la juste valeur de l'instrument de couverture à compenser l'exposition aux variations de juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et elles sont évaluées de façon continue pour déterminer si elles ont été effectivement hautement efficaces durant toutes les périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles les couvertures ont été désignées.

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont par la suite réévalués à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisés directement au compte de résultat, sauf pour la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie, qui est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est sorti et porté au compte de résultat sous le même poste que l'élément couvert au cours de la période où les flux de trésorerie couverts influent sur

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

le résultat net. Lorsqu'une transaction prévue couverte conduit à comptabiliser ultérieurement un actif non financier ou un passif non financier, le profit ou la perte sur l'instrument dérivé est sorti du CAÉRG et porté au coût initial ou à la valeur comptable de l'actif ou du passif.

Les instruments dérivés sont présentés à titre d'actifs financiers lorsque la juste valeur est positive, et à titre de passifs financiers lorsque la juste valeur est négative.

Actifs au titre de droits d'utilisation

La Société comptabilise des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de début du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. Les actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité estimative et la durée du contrat de location.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Pour ce qui est des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans une économie hyperinflationniste. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement. L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Construction	Linéaire	20 ans
Matériel et outillage	Linéaire	De 5 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	10 ans
Autre	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont sortis des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté au compte de résultat consolidé.

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, si bien que leur durée d'utilité peut être ajustée en conséquence.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont initialement évalués au coût, y compris les coûts de transaction. Après leur comptabilisation initiale, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur, laquelle reflète les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'immeuble de placement dans les conditions actuelles du marché à la date de clôture. Les profits ou pertes découlant des variations de la juste valeur des immeubles de placement sont portés au compte de résultat consolidé au cours de la période où ils surviennent.

Les immeubles de placement sont décomptabilisés à leur sortie (c.-à-d. à la date à laquelle celui qui l'obtient en acquiert le contrôle) ou lorsque leur utilisation cesse de manière permanente et qu'aucun avantage économique futur n'est attendu de la cession. La différence entre le produit net qui résulte de la sortie et la valeur comptable de l'actif est comptabilisée en résultat net au cours de la période de décomptabilisation. Pour déterminer le montant de la contrepartie découlant de la décomptabilisation d'un immeuble de placement, la Société tient compte des effets de la contrepartie variable, de l'existence d'une composante financement importante, de la contrepartie autre qu'en trésorerie et de la contrepartie payable à l'acquéreur (le cas échéant).

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Pour ce qui est des immobilisations corporelles d'une filiale qui a pour monnaie fonctionnelle la monnaie d'une économie considérée comme hyperinflationniste, le coût est ajusté, puis converti dans la monnaie de présentation selon les critères mentionnés dans la méthode comptable relative à l'information financière dans une économie hyperinflationniste. Les immobilisations incorporelles sont composées des droits de licence, de la propriété intellectuelle (droits rattachés aux produits pharmaceutiques, connaissances techniques brevetées ou non brevetées, marques de commerce) et des coûts liés aux logiciels. En outre, dans de nombreux cas, les conventions de licence liées à des produits comprennent des paiements contractuels en fonction de la réalisation d'étapes précises liées à la réglementation ou aux ventes. Ces paiements d'étape font partie de la contrepartie totale à verser pour les droits de licence. Par conséquent, au moment où la Société conclut de telles conventions, la probabilité d'obtenir ces paiements est analysée et une approche de probabilité est utilisée pour déterminer la juste valeur de tout paiement futur qui est inscrit à l'actif. La Société réévalue les probabilités utilisées à chaque période de présentation de l'information financière et toute modification aura une incidence sur les immobilisations incorporelles et les autres soldes à payer.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité déterminée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement s'échelonnent de 3 à 10 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

À chaque période de présentation, la Société évalue s'il y a ou non une indication de dépréciation d'une immobilisation incorporelle. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a un excédent de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation incorporelle. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

Les pertes de valeur sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur ne sont reprises que si les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables subissent une modification et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

La Société comptabilise les participations dans des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées initialement au coût. La valeur comptable d'une participation est ajustée pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à la Société, déduction faite de l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste valeur et des dividendes reçus. Le goodwill se rapportant aux entreprises associées est inclus dans la valeur comptable des participations et n'est ni amorti ni soumis séparément à un test de dépréciation.

Le compte de résultat consolidé reflète la quote-part des résultats d'exploitation de l'entreprise associée. Lorsqu'il y a eu une variation comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée, la Société comptabilise sa quote-part des variations et la présente, s'il y a lieu, dans l'état des variations des capitaux propres consolidé. Les profits et pertes latents issus des transactions entre la Société et les entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans les entreprises associées.

La quote-part du résultat net des entreprises associées est présentée dans le compte de résultat consolidé, déduction faite de l'amortissement et de l'incidence fiscale découlant de la réévaluation à la juste valeur. Elle correspond au résultat net attribuable aux actionnaires des entreprises associées, soit le résultat après impôts. Si la quote-part des pertes de la Société dans des entreprises associées est égale ou supérieure à sa participation, elle cesse de comptabiliser des pertes, sauf si elle s'est engagée à effectuer des paiements en faveur des entreprises associées. La quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est présentée dans l'état du résultat global consolidé, déduction faite de l'impôt. Les états financiers des entreprises associées couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers et aux résultats de l'entreprise associée pour harmoniser les méthodes comptables et les classements avec ceux de la Société.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle sur sa participation dans ses entreprises associées. Chaque date de clôture, la Société établit s'il existe une indication objective que la participation dans une entreprise associée s'est dépréciée. Le cas échéant, la Société calcule le montant de la perte de valeur comme étant l'écart entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, et comptabilise le montant en tant que perte de valeur dans le compte de résultat consolidé.

Au moment de la perte d'une influence notable sur des entreprises associées, la Société évalue et comptabilise toute participation résiduelle à la juste valeur. Tout écart entre la valeur comptable des entreprises associées au moment de la perte d'influence notable et la juste valeur de la participation résiduelle est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Charges à payer et provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque la Société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, en vertu d'un contrat d'assurance, par exemple, le remboursement est comptabilisé comme un actif lorsque le remboursement est quasi certain. La charge correspondant à la provision est présentée au compte de résultat déduction faite de tout remboursement.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les provisions non courantes sont actualisées à un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques liés au passif. Lorsque l'actualisation est utilisée, l'augmentation de la provision liée au passage du temps est comptabilisée au compte de résultat dans la « charge d'intérêts ».

Obligations locatives

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise des obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à verser sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, et les sommes à payer au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

La Société utilise le taux d'emprunt marginal pour calculer la juste valeur des paiements de loyers à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, les obligations locatives sont augmentées pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation et réduites en fonction des paiements de loyers versés. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si le contrat est modifié, s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, si les paiements de loyers fixes en substance ont été modifiés ou s'il y a un changement dans l'appréciation de la probabilité que soit exercée l'option d'achat de l'actif sous-jacent.

Autres soldes à payer

Dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations incorporelles, la Société peut s'engager à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte d'échéances précises ou d'étapes connexes en matière de réglementation ou de vente déterminées. Ces obligations sont comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes, et elles sont évaluées au coût amorti. Les autres soldes à long terme à payer sont actualisés à leur valeur actuelle selon les taux d'intérêt appropriés.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût de la rémunération fondée sur des actions selon la juste valeur à la date d'attribution. La Société se sert du modèle de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options.

Le coût des régimes de rémunération fondée sur des actions est comptabilisé, ainsi qu'une hausse correspondante, dans le surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits et reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les frais de vente et de commercialisation, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement portés au compte de résultat consolidé. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne seront pas acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions à ses administrateurs et salariés. Dans le cadre du régime, la Société versera, sous forme d'actions, un pourcentage de la cotisation des salariés ou des administrateurs qui aura servi à acheter des actions qui seront détenues pendant au moins deux ans par la personne. Les cotisations que la Société verse sont comptabilisées au titre de charges de personnel dans les frais de vente et de commercialisation, les charges administratives, et les frais de recherche et de développement.

Frais d'émission d'instruments de capitaux propres

Les frais d'émission d'instruments de capitaux propres engagés par la Société sont comptabilisés en réduction des instruments de capitaux propres émis.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans des filiales détenues par des tiers. La quote-part des actifs nets de ces filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres et la quote-part de leur résultat net et de leur résultat global est comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés au moment précis où la Société remplit ses obligations de prestation et que le contrôle est transféré au client, soit lorsque le produit est expédié au client ou soit lorsqu'il lui est livré. La Société a généralement le droit de recevoir un paiement au moment de la livraison selon les modalités de paiement convenues; par conséquent, une créance est comptabilisée puisque le droit à la contrepartie est inconditionnel et que seul l'écoulement du temps détermine que le paiement est exigible. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle la Société s'attend à avoir droit en échange de ces biens. Les modalités de paiement normales varient selon le pays dans lequel les produits des activités ordinaires sont générés. Les modalités de crédit varient habituellement entre 30 jours et 45 jours à partir de la date de facturation dans tous les pays hors de l'Amérique latine et peuvent habituellement varier entre 60 jours et 120 jours à partir de la date de facturation dans les pays d'Amérique latine. Dans certaines circonstances, les retours ou les échanges de produits sont permis selon les modalités et conditions de la Société ou la Société peut accorder des remises ou des rabais, ce qui donne lieu à une contrepartie variable. La contrepartie variable est estimée suivant la méthode de valeur attendue, car il s'agit de la méthode qui prédit le plus exactement le montant de contrepartie variable auquel la Société aura droit. Les montants sont comptabilisés en réduction des produits des activités ordinaires au moment où le contrôle des produits achetés est transféré au client. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences permettant la comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, les produits des activités ordinaires feront l'objet d'une limitation.

Dans certains cas, les produits des activités ordinaires tirés de la vente de biens sont comptabilisés même si les biens correspondants n'ont pas été livrés dans la mesure où la transaction correspond à une vente dont la livraison est différée (communément appelée accord de vente à livrer). Dans le cas de ces accords, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque le client a obtenu le contrôle des biens et qu'il a fait la demande de l'accord, que les biens sont identifiés séparément comme appartenant au client, qu'ils sont prêts à livrer au client et que la Société n'a pas le loisir de les utiliser ou de les destiner à un autre client.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les obligations de prestation aux termes d'un accord de vente à livrer comprennent le transfert de propriété des produits vendus et les services de fiduciaire et de transport jusqu'à la livraison physique demandée par le client. Au moment de la facturation, les produits des activités ordinaires connexes sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des retours, des rabais et des remises, et compte non tenu dans le prix de vente de la partie liée aux services de fiduciaire et de transport. Cette partie du prix de vente, de pair avec les frais connexes, est par la suite comptabilisée sur la période écoulée entre la facturation et la livraison physique finale.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères de report et d'amortissement en vertu des IFRS.

Produits d'intérêts ou charge d'intérêts

Les produits d'intérêts ou la charge d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti, les produits d'intérêts ou la charge d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui permet d'actualiser les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour les actifs financiers comptabilisés à la JVRN, les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux d'intérêt stipulé au contrat dans les « autres produits d'intérêts » du compte de résultat.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont passés en charges pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf lorsqu'ils sont attribuables à des actifs admissibles et qu'ils peuvent être incorporés dans le coût de l'actif selon les exigences d'IAS 23.

Autres produits

Les autres produits sont comptabilisés au moment où ils sont gagnés et comprennent les produits tirés de la prestation de services-conseils et autres services, les profits réalisés sur les remboursements anticipés des prêts, y compris la pénalité de remboursement anticipé, et les produits tirés des prêts stratégiques consentis. La pénalité de remboursement anticipé et les autres frais réalisés sur le remboursement anticipé de prêts consentis sont comptabilisés dans les autres produits lorsqu'ils sont reçus.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, notamment les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont comptabilisées lorsque la Société est raisonnablement certaine que l'aide gouvernementale sera reçue et que les conditions en découlant seront satisfaites. Lorsque la somme est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en résultat systématiquement et est traitée comme une réduction des coûts qu'elle doit compenser. Lorsque la somme est liée à un actif, elle réduit la valeur comptable de celui-ci, puis est comptabilisée comme revenu pendant la durée d'utilité de l'actif amortissable au moyen d'une dotation aux amortissements réduite.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les charges d'impôt sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sauf si elles sont liées à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

a) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable. La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations de revenus et les avis de cotisation relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

b) Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs (passifs) d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles (imposables) dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sauf :

- si l'actif (le passif) d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;
- pour les différences temporaires imposables découlant de participations dans des filiales et entreprises associées, à moins que la date de la résorption de la différence temporaire puisse être contrôlée et qu'il soit probable que la différence temporaire ne se résorbe pas dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe à la consommation

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale, ou à payer à celle-ci, est comptabilisé au bilan à titre de créances clients ou de fournisseurs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, et présume que le produit pouvant être tiré de l'exercice d'options serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

3. UTILISATION DES JUGEMENTS ET ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Goodwill, immobilisations incorporelles et regroupements d'entreprises

Les immobilisations incorporelles et le goodwill résultent de regroupements d'entreprises comptabilisés par la Société selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le coût d'acquisition est réparti entre les actifs nets sous-jacents acquis, en fonction de leur juste valeur estimative respective. Dans le cadre de ce processus de répartition, la Société doit identifier les immobilisations incorporelles acquises et leur attribuer une valeur et une durée d'utilité estimée. Pour ce faire, il faut effectuer des estimations et poser des hypothèses significatives concernant les projections de flux de trésorerie, le risque économique et le coût moyen pondéré du capital.

L'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur estimée des actifs nets acquis est par la suite attribué au goodwill. Si la juste valeur réelle des actifs nets, y compris les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, est différente des estimations, les montants attribués au goodwill pourraient différer de ceux présentés actuellement, ce qui aurait une incidence généralisée sur la valeur comptable du goodwill. Des différences dans la juste valeur estimative auraient également une incidence sur l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Si les événements ou résultats futurs divergent de manière négative par rapport à ces estimations et hypothèses, la Société pourrait comptabiliser un amortissement plus élevé ou des pertes de valeur à l'avenir.

Provision pour les pertes de crédit attendues liées aux créances clients

La Société utilise une matrice de calcul pour déterminer les pertes de crédit attendues liées aux créances clients. Les taux de dotation sont établis en fonction du nombre de jours en souffrance pour des groupes de diverses catégories de clients qui présentent des profils de pertes similaires. La matrice de calcul est initialement fondée sur l'historique des taux de défaillance observés de la Société et est complétée par une analyse au cas par cas visant à recenser les circonstances particulières liées à chaque client ou transaction, en tenant compte des informations prospectives pertinentes.

Le montant de pertes de crédit attendues est sensible aux changements de circonstances et aux prévisions quant à l'évolution de la conjoncture économique. Les antécédents de la Société en matière de pertes de crédit et les prévisions

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

quant à l'évolution de la conjoncture économique peuvent également ne pas être représentatifs de la défaillance réelle des clients à l'avenir.

Provision pour stocks

La Société ajuste la valeur comptable des stocks pour tenir compte de tous les coûts qui ne peuvent être recouverts en raison de l'obsolescence ou d'autres facteurs. Dans le cadre de cette analyse, la Société examine les estimations de la demande future pour chaque produit, les dates d'expiration et les périodes à court terme respectives dans les différents pays définies pour chaque produit afin de déterminer la provision pour stocks appropriée.

Dans le cas d'une diminution ou d'une augmentation soudaine et importante de la demande pour ses produits, la Société pourrait augmenter ou diminuer sa provision pour stocks, ce qui aurait une incidence directe sur le coût des produits vendus et sur sa rentabilité.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des cours de marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et exerce son jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. La Société examine les informations fournies par les gestionnaires des fonds concernant les placements sous-jacents et détermine si les changements dans les placements d'une période à l'autre sont raisonnables. La Société corrobore les changements auprès de sources externes dans la mesure du possible. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans le compte de résultat. Au moment de la vente des actifs sous-jacents des fonds, la Société ne comptabilise aucun profit d'étape éventuel dans la valeur liquidative, lequel repose sur une éventualité, notamment la réussite clinique, réglementaire ou commerciale, tant qu'il n'est pas réalisé.

Prêts consentis

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription au moment du consentement du prêt. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la notation de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. La juste valeur de chaque prêt stratégique est déterminée suivant les flux de trésorerie futurs actualisés des paiements du capital et des intérêts. Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt de la juste valeur du prêt. La Société estime le taux d'intérêt de la juste valeur en faisant appel, entre autres, aux estimations et jugements importants, selon les étapes suivantes :

Attribution de notation de crédit : Il n'existe aucune notation de crédit fiable accordée par un tiers aux partenaires stratégiques qui affichent un solde de prêt à payer à la Société. Par conséquent, la Société exerce son jugement pour attribuer une notation de crédit à chaque prêt selon des facteurs quantitatifs et qualitatifs qui comprennent, entre autres, l'examen du plan d'affaires, des prévisions de flux de trésorerie et de la situation financière de l'emprunteur.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Taux d'intérêt des instruments financiers comparables : La Société passe en revue les taux d'intérêt des instruments d'emprunt négociés sur le marché dont les échéances et les notations de crédit sont semblables à celles du prêt qui fait l'objet de l'analyse. Au terme de l'analyse, la Société attribue un taux d'intérêt de la juste valeur à chaque prêt consenti. Selon son jugement, la Société peut exclure certaines valeurs extrêmes de son analyse.

Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Actions classées au niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif. La Société déterminera si les données de marché observables sont représentatives de la juste valeur. Si ce n'est pas le cas, la Société examinera d'autres techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire preuve de jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur les ventes, la marge brute et les charges, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Dépréciation des actifs non financiers

Il y a dépréciation lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de sortie prend en compte les données disponibles sur des transactions de vente irrévocables effectuées dans des conditions de concurrence normale et portant sur des actifs similaires ou les cours du marché observables diminués des coûts additionnels afférents à la sortie de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur un modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont issus du budget établi pour les cinq prochaines années et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles la Société ne s'est pas encore engagée ou d'importants investissements futurs qui amélioreront la performance des actifs de l'UGT ou du groupe d'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation utilisé dans le cadre du modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de croissance servant à des fins d'extrapolation. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Détermination des UGT et des groupes d'UGT

La détermination des UGT, des groupes d'UGT et de leurs actifs connexes de la Société fait appel au jugement et est fondée sur l'identification du plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres actifs ou groupes d'actifs, compte tenu de divers facteurs, notamment la façon dont la direction surveille les activités de la Société (par exemple par ligne de produits, par activité, par emplacement, par district ou par zone régionale) ou la façon dont la direction prend les décisions concernant le maintien ou la cession des actifs et des activités de l'entité. La Société a établi que le plus petit regroupement d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes comprend les produits, les licences et la propriété intellectuelle. Pour effectuer le test de dépréciation de son goodwill, la Société a regroupé certaines UGT afin de les soumettre à un test au niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill à des fins de gestion interne, à savoir les flux de trésorerie générés par Biotoscana Investments S.A. La Société a fait preuve d'une part importante de jugement dans la détermination des groupes d'UGT.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Autres soldes à payer

Les autres soldes à payer sont comptabilisés lorsqu'il est jugé probable, selon certains critères, que le paiement sera effectué. La Société fait largement appel au jugement pour déterminer la probabilité que des échéances précises soient respectées ou que des étapes en matière de réglementation ou de vente déterminées soient atteintes. Cette évaluation consiste, sans s'y limiter, à évaluer d'un point de vue réglementaire le produit et les prévisions de vente qui sont estimées en fonction des résultats prévisionnels et des initiatives commerciales.

Positions fiscales incertaines

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses pourraient se traduire par un ajustement futur du recouvrement ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

La Société peut faire l'objet de vérifications fiscales de temps à autre. Bien que la Société considère que ses positions fiscales sont appropriées et justifiables, les autorités fiscales contestent certaines questions de façon périodique. Knight a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession d'un bon d'évaluation prioritaire en 2014. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer un montant total de 41 582 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt de 23 340 \$ en 2018 et un autre de 18 242 \$ en février 2019, mais s'attend à recouvrer ces dépôts, de sorte qu'elle n'a comptabilisé aucune provision pour impôt dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise. Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des charges et montants d'impôt sur le résultat à payer historiques.

Évaluation des actifs d'impôt différé

La Société applique la méthode du report variable axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts différés. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés. Par conséquent, il est nécessaire de faire des projections à l'égard du bénéfice imposable pour ces exercices et de formuler des hypothèses concernant la période de résorption ou de règlement final pour les écarts temporaires. La projection du bénéfice imposable futur est établie selon les meilleures estimations de la direction et peut varier du bénéfice imposable réel. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. Les règles et règlements fiscaux internationaux en vigueur dans les pays où la Société exerce ses activités peuvent faire l'objet d'interprétations et nécessitent le jugement de la Société, lequel peut être contesté par les autorités fiscales. La Société est d'avis que sa provision pour impôt différé est adéquate en fonction des faits et circonstances actuels. Les écarts temporaires et les taux d'imposition pourraient changer en raison de modifications apportées au budget et/ou à la législation relative aux impôts sur le résultat.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer, entre autres, quel est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière d'exploitation et de finances. Il faut également faire preuve de jugement pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

4. ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

IAS 1 et IAS 8 : Définition du terme « significatif »

En octobre 2018, l'IASB a publié des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et à IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, visant à harmoniser la définition du terme « significatif » dans les normes et à clarifier certains aspects de la définition. Selon la nouvelle définition, « une information est significative si on peut raisonnablement s'attendre à ce que son omission, son inexactitude ou son obscurcissement influence les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur l'information financière que fournissent ces états financiers au sujet d'une entité comptable donnée ». Cette modification s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

5. PRISES DE POSITION COMPTABLES RÉCENTES

Diverses prises de position ont été publiées par l'International Accounting Standards Board ou l'IFRS Interpretations Committee qui seront en vigueur pour des exercices à venir. La Société surveille attentivement les nouvelles normes comptables ainsi que les modifications apportées aux normes existantes et évalue leur incidence, le cas échéant, sur les états financiers consolidés. Aucune des normes publiées à ce jour ne devrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

6. REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire de 51,2 % dans GBT (la « transaction GBT ») d'un groupe d'actionnaires détenant le contrôle composé de, entre autres, Advent International et Essex Woodlands. Le prix d'achat par action payé par la Société à la clôture était de 3,48 \$ (10,96 BRL), pour un prix d'acquisition total de 189 024 \$ (595 662 BRL) entièrement financé par les liquidités de la Société. Un montant équivalant à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation du vendeur en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT. Le montant entiercé est libéré graduellement sur une période de trois ans à compter de la date de clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.

Juste valeur de la contrepartie

Le 29 novembre 2019, la Société a transféré 185 778 \$ (la « trésorerie transférée ») aux actionnaires majoritaires dont une tranche de 20 % a été entiercée. La contrepartie d'acquisition s'est établie à 189 024 \$ (la « contrepartie d'acquisition »), compte tenu de la trésorerie transférée et d'une perte nette de 3 246 \$ sur un contrat de change à terme. À la date d'acquisition, la Société a consolidé un solde de trésorerie de 16 718 \$ et une dette de 63 704 \$. La dette nette de 46 986 \$ n'est pas reflétée dans la contrepartie d'acquisition.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Contrepartie d'acquisition, actifs nets acquis et goodwill

Conformément à IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, la contrepartie pour l'acquisition et l'évaluation des actifs acquis et des passifs repris ainsi que le goodwill ont été établis comme suit :

	\$
Contrepartie d'acquisition	189 024
Actifs nets identifiables comptabilisés	
Actifs courants	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 718
Créances clients et autres créances	73 879
Stocks	73 763
Impôts sur le résultat à recevoir	7 079
Autres actifs courants	2 267
Actifs non courants	
Créances clients et autres créances	4 601
Immobilisations corporelles	22 211
Actifs au titre de droits d'utilisation	5 487
Immobilisations incorporelles	157 855
Actifs d'impôt différé	816
Autres actifs non courants	6 303
Passifs courants	
Fournisseurs et charges à payer	(70 839)
Emprunts bancaires	(56 382)
Obligations locatives	(1 418)
Impôts sur le résultat à payer	(3 633)
Autres passifs courants	(1 368)
Passifs non courants	
Emprunts bancaires	(7 322)
Obligations locatives	(4 069)
Passifs d'impôt différé	(25 605)
Autres passifs non courants	(544)
Actifs nets identifiables acquis	199 799
Moins : participations ne donnant pas le contrôle	(97 275)
Plus : goodwill à l'acquisition	86 500
Actifs nets acquis	189 024

Comptabilisation provisoire

Au 31 décembre 2019, l'évaluation des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des actifs détenus en vue de la vente acquis, y compris les impôts différés, pouvait encore faire l'objet de modifications, en raison du moment de l'acquisition et de la complexité associée au processus d'évaluation. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a conclu que les évaluations initiales ne requéraient aucun ajustement, si bien que la répartition du prix d'acquisition est considérée comme étant finale.

Goodwill

Le goodwill est principalement attribuable au potentiel stratégique et synergétique lié aux activités pharmaceutiques, aux synergies d'entreprise attendues, à l'ensemble de l'effectif de GBT ainsi qu'à d'autres facteurs. La Société a attribué le goodwill au groupe d'UGT qui comprend toutes les entités d'Amérique latine. Le goodwill comptabilisé ne devrait pas être déductible aux fins de l'impôt.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Contrats de change

La Société a conclu des contrats de change à terme et des contrats de change à terme non livrables afin d'atténuer son exposition aux risques de change dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 51,2 % dans GBT pour une contrepartie de 596 662 BRL. La Société a conclu des contrats de change à terme pour vendre des CAD et acheter 85 000 USD à un taux moyen pondéré de 1,31 CAD pour 1 USD. La Société a également conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des USD et acheter 595 662 BRL à un taux moyen pondéré de 4,08 BRL pour 1 USD. Ces contrats ont fait l'objet d'un règlement le 27 novembre 2019 et la Société a désigné la partie efficace de ces contrats comme des couvertures de flux de trésorerie, ce qui a entraîné une augmentation de 3 246 \$ de la considération d'acquisition. La partie inefficace a donné lieu à une perte de 3 445 \$ qui a été comptabilisée aux comptes de résultat consolidés dans le « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Coûts d'acquisition

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société avait engagé des coûts de transaction de 8 019 \$ qui figuraient dans les « charges administratives » aux comptes de résultat consolidés. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a engagé un montant additionnel de 3 693 \$, essentiellement lié à l'offre publique d'achat.

Évaluation des participations ne donnant pas le contrôle

La Société comptabilise les participations ne donnant pas le contrôle dans une entreprise acquise à la juste valeur ou selon la quote-part des participations ne donnant pas le contrôle des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Cette décision est prise au cas par cas. Pour les participations ne donnant pas le contrôle dans GBT, la Société a choisi de comptabiliser les participations ne donnant pas le contrôle selon la quote-part des actifs nets identifiables de GBT.

À la clôture du processus d'offre publique d'achat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a décomptabilisé le solde de la participation ne donnant pas le contrôle qui avait été comptabilisé avant l'obtention de la pleine propriété de GBT et un montant correspondant a été imputé aux résultats non distribués.

Créances acquises

La juste valeur des créances clients acquises s'élève à 78 480 \$. Le montant contractuel brut des créances clients totalise 88 527 \$, et une provision pour pertes de 10 047 \$ a été comptabilisée au moment de l'acquisition.

Contribution aux produits des activités ordinaires et au profit

L'entreprise acquise a contribué aux produits des activités ordinaires et au résultat net de la Société à hauteur de respectivement 33 921 \$ et 7 207 \$ pour la période allant du 30 novembre 2019 au 31 décembre 2019.

La Société n'a pas présenté les produits des activités ordinaires ni le profit pro forma consolidés comme si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2019, car il est impossible de le faire étant donné le moment de l'acquisition et la complexité causée par l'économie hyperinflationniste de l'Argentine.

Offre publique d'achat obligatoire

Par suite de la transaction GBT, la participation restante de 48,8 % dans GBT était détenue par le public et négociée à la principale Bourse brésilienne, nommément B3, au moyen de certificats de dépôt brésiliens (« CDB »). Le 15 juillet 2020, la Société annonçait le lancement d'une offre publique d'achat visant l'acquisition et la radiation de la cote de la totalité des CDB en circulation de Biotoscana Investments S.A. (l'« offre publique d'achat unifiée »).

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

terme pour vendre des \$ CA et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat de \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat de BRL »). Au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat de \$ US et le contrat de BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL.

Les actionnaires publics pouvaient choisir entre les deux offres suivantes :

- 11,23 BRL par CDB, un montant équivalant à 20 % étant déposé dans un compte d'entiercement afin de garantir les obligations d'indemnisation des vendeurs en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT, à la condition que 0,91 BRL du montant entiercé soit obligatoirement versé au plus tard le 29 novembre 2022. Le montant entiercé est libéré graduellement sur une période de trois ans à compter de la date de la clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.
- 10,40 BRL par CDB en liquidités à la date de règlement (le « prix d'offre alternatif »).

À la clôture du processus d'offre publique d'achat, 99,6 % des actionnaires publics ont soumis leurs CDB au prix d'offre alternatif. La Société a payé un prix d'achat total de 170 855 \$ (537 523 BRL) et a obtenu une participation de 99,9 % dans GBT. À la suite de la clôture du processus d'offre publique d'achat, la Société a décomptabilisé son passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire et la participation ne donnant pas le contrôle qui avaient été comptabilisés depuis la transaction GBT.

Le 23 octobre 2020, le programme de CDB de GBT a été annulé par l'autorité des marchés financiers du Brésil. Se reporter à la note 16 iii) pour de plus amples renseignements.

7. TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS

Aux 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Fonds en banque	227 011	163 931
Équivalents de trésorerie	2 581	5 337
Trésorerie soumise à restrictions	—	5 000
Total	229 592	174 268

Au 31 décembre 2019, la trésorerie soumise à restrictions de la Société s'établissait à un montant de 5 000 \$ ayant principalement trait à la trésorerie entiercée conformément aux conditions d'une convention et qui a été décaissé au cours de 2020.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

8. TITRES NÉGOCIABLES

Aux 31 décembre	2020 \$	2019 \$
Courants		
CPG portant intérêt à des taux variant de 1,25 % à 3,30 % et venant à échéance de janvier 2021 à juin 2021 (31 décembre 2019 : de 2,16 % à 3,25 % et venus à échéance de janvier 2020 à décembre 2020)	118 711	191 978
Dépôts à terme de 22 467 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,60 % à 3,04 % et venant à échéance de février 2021 à avril 2021 (31 décembre 2019 : 22 331 \$ US à des taux variant de 2,57 % à 3,00 % et venus à échéance de janvier 2020 à juillet 2020)	28 605	29 003
CPG de 7 000 \$ US portant intérêt à des taux variant de 3,14 % à 3,24 % et venus à échéance de janvier 2020 à février 2020	—	9 092
Placement dans des obligations de sociétés portant intérêt à un taux nominal de 1,57 % venu à échéance en mai 2020	—	4 972
Total courants	147 316	235 045
Non courants		
CPG portant intérêt à des taux variant de 3,09 % à 3,37 % et venant à échéance de janvier 2022 à mars 2022 (31 décembre 2019 : de 2,65 % à 3,37 % et venant à échéance de janvier 2021 à mars 2022)	15 317	111 146
Dépôts à terme de 12 106 \$ US portant intérêt à des taux variant de 2,82 % à 3,04 % et venus à échéance de février 2021 à avril 2021	—	15 723
Total non courants	15 317	126 869
Total	162 633	361 914

9. CRÉANCES CLIENTS

Aux 31 décembre	2020 \$	2019 \$
Courantes	62 515	85 845
Non courantes	161	4 715
Total	62 676	90 560

La Société constitue une provision pour pertes de crédit attendues qui représente son estimation des montants non recouvrables selon l'historique des pertes de crédit de la Société, ajustée en fonction des facteurs prospectifs propres aux clients et à l'environnement économique. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé une charge liée aux pertes de crédit attendues de 3 534 \$ dans le compte de résultat consolidé à titre de charges d'exploitation. Dans le cadre de l'acquisition de GBT le 29 novembre 2019, les créances clients et autres créances ont été acquies à leur juste valeur, qui tient compte des pertes de crédit attendues. Par conséquent, la Société avait un solde négligeable au titre des pertes de crédit attendues au 31 décembre 2019.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

L'analyse chronologique des créances clients et débiteurs, déduction faite des pertes de crédit attendues de 3 534 \$ (néant en 2019), à chaque date de clôture se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Non encore exigibles	45 950	62 912
De 0 à 90 jours en souffrance	10 212	18 935
Plus de 90 jours en souffrance	6 514	8 713
Total	62 676	90 560

10. AUTRES CRÉANCES

Aux 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Intérêts à recevoir	4 270	7 534
Autres créances ¹	4 695	6 086
Taxes à la consommation à recevoir	3 448	4 002
Total	12 413	17 622

¹ Comprend une distribution à recevoir d'un placement dans un fonds stratégique de 1 221 \$ (2 456 \$ en 2019).

11. STOCKS

Aux 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Matières premières	9 877	12 081
Produits en cours	6 182	2 158
Produits finis	40 446	56 631
Total	56 505	70 870

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, des stocks totalisant 115 101 \$ (19 518 \$ en 2019) ont été comptabilisés dans le coût des produits vendus et comprenaient une dépréciation des stocks de 10 046 \$ (324 \$ en 2019).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

12. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

i) Actifs au titre de droits d'utilisation

Les contrats de location de la Société portent principalement sur des bureaux, des installations de fabrication et des véhicules. Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019	—
Incidence de l'adoption initiale d'IFRS 16	1 121
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	5 487
Ajouts	303
Amortissements	(508)
Effet de change	6
Solde au 31 décembre 2019	6 409
Ajouts	1 474
Cessions et radiations	(699)
Amortissements	(2 653)
Effet de change	(496)
Solde au 31 décembre 2020	4 035

ii) Obligations locatives

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable des obligations locatives au cours de l'exercice.

	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019	—
Incidence de l'adoption initiale d'IFRS 16	1 139
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	5 487
Ajouts	287
Paiements au cours de l'exercice	(716)
Charge d'intérêts au cours de l'exercice	87
Effet de change	316
Solde au 31 décembre 2019	6 600
Ajouts	1 474
Annulations	(712)
Paiements au cours de l'exercice	(3 139)
Charge d'intérêts au cours de l'exercice	597
Effet de change	(402)
Solde au 31 décembre 2020	4 418
Courantes	1 875
Non courantes	2 543

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les échéances des paiements contractuels non actualisés au titre des obligations locatives sont les suivantes :

	\$
Moins de 1 an	2 231
De 1 an à 3 ans	1 847
De 3 ans à 5 ans	526
Plus de 5 ans	122
Total	4 726

13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût			Matériel et		Autre	Total
	Terrains	Immeubles	Matériel et outillage	Matériel informatique et matériel de bureau		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019	—	749	—	211	—	960
Ajouts	—	69	31	9		109
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	921	5 863	12 331	1 853	1 243	22 211
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	—	(614)	—	—	—	(614)
Cessions et radiations	—	—	—	(4)	(12)	(16)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	34	311	419	159	22	945
Solde au 31 décembre 2019	955	6 378	12 781	2 228	1 253	23 595
Ajouts	—	476	5 200	528	346	6 550
Cessions et radiations	—	(84)	(332)	(12)	(97)	(525)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(69)	(474)	(2 031)	(205)	(147)	(2 926)
Solde au 31 décembre 2020	886	6 296	15 618	2 539	1 355	26 694
Amortissements						
Solde au 1^{er} janvier 2019	—	73	—	93	—	166
Dotations aux amortissements	—	90	107	144	8	349
Cessions et radiations	—	(17)	—	—	—	(17)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	—	174	191	84	9	458
Solde au 31 décembre 2019	—	320	298	321	17	956
Dotations aux amortissements	—	1 207	2 034	560	86	3 887
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	—	(147)	(74)	(45)	(10)	(276)
Solde au 31 décembre 2020	—	1 380	2 258	836	93	4 567
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	955	6 058	12 483	1 907	1 236	22 639
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	886	4 916	13 360	1 703	1 262	22 127

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Licences \$	Propriété intellectuelle \$	Logiciels \$	Total \$
Solde au 1^{er} janvier 2019	15 171	6 471	—	21 642
Ajouts	3 673	—	10	3 683
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	122 775	34 115	965	157 855
Cessions et radiations	(1 638)	—	—	(1 638)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	3 350	173	(22)	3 501
Solde au 31 décembre 2019	143 331	40 759	953	185 043
Ajouts	26 266	—	102	26 368
Cessions et radiations	(192)	—	(87)	(279)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(15 627)	(2 031)	(111)	(17 769)
Solde au 31 décembre 2020	153 778	38 728	857	193 363
Amortissement et dépréciation				
Solde au 1^{er} janvier 2019	1 798	2 369	—	4 167
Dotation aux amortissements	1 574	1 811	28	3 413
Dépréciation	2 583	1 643	—	4 226
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	7	(134)	(8)	(135)
Solde au 31 décembre 2019	5 962	5 689	20	11 671
Dotation aux amortissements	19 322	6 072	141	25 535
Dépréciation	656	—	—	656
Cessions et radiations	—	—	(28)	(28)
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(660)	(293)	(65)	(1 018)
Solde au 31 décembre 2020	25 280	11 468	68	36 816
Valeur comptable nette au 31 décembre 2019	137 369	35 070	933	173 372
Valeur comptable nette au 31 décembre 2020	128 498	27 260	789	156 547

La Société classe les licences, la propriété intellectuelle et les logiciels en tant qu'immobilisations incorporelles. Les licences comprennent les produits pharmaceutiques fabriqués sous licence par la Société pour différents territoires. Elles comprennent également la juste valeur des conventions de licence acquises dans le cadre de la transaction GBT ainsi que les paiements contractuels, tels que les paiements initiaux, les paiements liés aux ventes ou les paiements d'étapes réglementaires versés aux partenaires. La propriété intellectuelle comprend les connaissances techniques acquises ou développées à l'égard des produits pharmaceutiques détenus par la Société. La juste valeur des actifs génériques brevetés acquis dans le cadre de la transaction GBT est comprise dans la propriété intellectuelle. Les logiciels incluent habituellement les coûts incorporés dans le coût de l'actif pour la mise en place ou le développement de certains logiciels utilisés par la Société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé des ajouts aux licences de 26 266 \$ (3 673 \$ en 2019, excluant les ajouts liés à la transaction GBT) principalement liés au paiement initial et à certains paiements d'étape réglés ou à régler aux termes de conventions de licence liées à des produits.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Dépréciation

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 656 \$ (4 226 \$ en 2019) dans les comptes de résultat consolidés à titre de « dépréciation des actifs incorporels ». La perte représente une réduction de valeur de certaines immobilisations incorporelles à la valeur recouvrable par suite d'un changement dans les attentes commerciales. La valeur recouvrable est fondée sur la valeur d'utilité et a été déterminée au niveau des immobilisations incorporelles prises individuellement. Les calculs de la valeur d'utilité ont été effectués en utilisant un taux d'actualisation de 10 % (13 % en 2019) et tiennent compte des flux de trésorerie prévus des immobilisations incorporelles individuelles sur la base des plans de commercialisation actuels de ces produits.

15. GOODWILL

Le goodwill est comptabilisé à la date d'acquisition lorsque la contrepartie totale dépasse les actifs nets identifiables acquis. Se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements sur la transaction GBT.

	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2019	—
Ajouts découlant de la transaction GBT (note 6)	86 500
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	1 762
Solde au 31 décembre 2019	88 262
Effet de change et ajustements liés à l'hyperinflation	(10 537)
Solde au 31 décembre 2020	77 725

Dépréciation

Aux fins du test de dépréciation de son goodwill, la Société a regroupé certaines UGT afin de les soumettre à un test au niveau le plus bas auquel la direction surveille le goodwill à des fins de gestion interne, à savoir au niveau de GBT.

La Société a effectué son test de dépréciation annuel du goodwill au 31 décembre 2020. La valeur recouvrable a été établie au moyen de la valeur d'utilité et en tenant compte des flux de trésorerie du groupe d'UGT selon les plans de commercialisation actuels. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés selon un taux d'actualisation qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés aux UGT. Les calculs de la valeur d'utilité ont été effectués en utilisant des taux d'actualisation avant impôts compris entre 9,03 % et 18,75 %, selon le pays d'origine des flux de trésorerie. Les taux d'actualisation utilisés représentent le coût moyen pondéré du capital actuel de la Société. La Société a établi la valeur finale en tant qu'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au cours de la période finale. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les derniers flux de trésorerie de la période budgétaire de cinq ans qui a été approuvée par le conseil d'administration. À cette fin, la Société a appliqué un taux de croissance final de 3 %. Selon l'évaluation de la Société, la valeur recouvrable est supérieure à la valeur comptable et, par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre	Valeur comptable	
	2020	2019
	\$	\$
Prêts et autres créances i)		
Évalués au coût amorti	8 847	2 181
Évalués à la JVRN	24 261	28 390
Placements dans des titres de capitaux propres ii)		
Évalués à la JVRN	5 154	3 712
Évalués à la JVAERG	4 464	6 473
Instruments dérivés iii)		
Évalués à la JVRN	1 493	4 334
Placements dans des fonds iv)		
Évalués à la JVRN	149 736	114 061
Total	193 955	159 151

En raison des variations de la juste valeur et de la cession d'actifs financiers, la Société a comptabilisé les profits nets suivants sur les actifs financiers au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ».

Exercice clos le 31 décembre 2020	(Profit latent)	(Profit réalisé)	Total
	perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN	perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN	
	\$	\$	\$
Prêts et autres créances i) ¹	700	(46)	654
Placements dans des titres de capitaux propres ii)	(2 492)	674	(1 818)
Instruments dérivés iii) ²	1 193	36 165	37 358
Placements dans des fonds iv)	(30 089)	(16 644)	(46 733)
Total	(30 688)	20 149	(10 539)

¹ (Le profit réalisé) la perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN comprend la comptabilisation des profits au jour 1 différés et la variation de la JVM liée au remboursement anticipé.

² Comprend une perte de 37 521 \$ liée à la perte sur les contrats à terme et les contrats à terme non livrables qui ont été conclus dans le cadre de l'acquisition de la participation de 51,2 % dans GBT, qui est inscrite au compte de résultat consolidé à titre de « profit net (perte nette) sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire ». Se reporter à la note 16 iii) pour de plus amples renseignements.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	(Profit latent) perte latente sur les actifs financiers évalués à la JVRN	(Profit réalisé) perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN	Total
	\$	\$	\$
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019			
Prêts et autres créances i) ¹	9 899	(1 227)	8 672
Placements dans des titres de capitaux propres ii)	634	10	644
Instruments dérivés iii) ²	(1 245)	3 445	2 200
Placements dans des fonds iv)	(23 310)	(8 920)	(32 230)
Total	(14 022)	(6 692)	(20 714)

¹ (Le profit réalisé) la perte réalisée sur les actifs financiers évalués à la JVRN comprend la comptabilisation des profits au jour 1 différés et la variation de la JVM liée au remboursement anticipé.

² La perte réalisée sur les instruments dérivés est liée à la perte sur les contrats à terme et les contrats à terme non livrables qui ont été conclus dans le cadre de l'acquisition de la participation de 51,2 % dans GBT. Se reporter à la note 6 pour de plus amples renseignements.

i) Prêts et autres créances

Le tableau suivant présente les variations des prêts et autres créances au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts \$	Rembour- sement de prêts \$	(Perte nette) profit net sur actifs financiers ¹ \$	Effet de change ² \$	Valeur comptable à la fin de l'exercice \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2020								
Coût amorti	2 181	7 364	(68)	—	(630)	8 847	5 106	3 741
JVRN	28 390	4 305	(7 734)	(654)	(46)	24 261	6 129	18 132
Total	30 571	11 669	(7 802)	(654)	(676)	33 108	11 235	21 873
2019								
Coût amorti	2 964	2 061	(2 700)	—	(144)	2 181	—	2 181
JVRN	24 711	21 844	(8 474)	(8 672)	(1 019)	28 390	13 439	14 951
Total	27 675	23 905	(11 174)	(8 672)	(1 163)	30 571	13 439	17 132

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Comptabilisation d'une perte de 274 \$ au compte de résultat consolidé à titre de « perte (profit) de change » (perte de 463 \$ en 2019) et d'une perte de 402 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 700 \$ en 2019).

Triumvira

Le 20 février 2019, la Société a conclu une convention de prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T (la « convention de prêt Triumvira »). Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 6 264 \$ (5 000 \$ US), puis à la JVRN par la suite. En outre, Knight a reçu des bons de souscription visant l'achat de 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira et le droit exclusif de commercialiser les futurs produits approuvés de Triumvira dans certains pays. Le 16 avril 2020, Triumvira a remboursé le prêt et les intérêts courus à cette date.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Synergy

Le 9 août 2017, Knight a consenti à Synergy un prêt garanti de 12 705 \$ (10 000 \$ US) assorti d'un taux d'intérêt annuel de 10,5 % d'une durée de trois ans. Le 8 mai 2020, la Société a modifié certaines modalités du prêt consenti à Synergy et a consenti à cette dernière un autre prêt de 3 457 \$ (2 500 \$ US) assorti d'un taux d'intérêt annuel de 12,5 % et venant à échéance le 8 mai 2021. Le prêt a été comptabilisé à sa valeur nominale, laquelle représente la juste valeur, puis au coût amorti par la suite.

Moksha8

Le 17 octobre 2018, la Société s'est engagée dans une relation stratégique avec Moksha8, société pharmaceutique spécialisée en exploitation au Brésil et au Mexique, au moyen de l'émission d'un billet de 2 599 \$ (2 000 \$ US) portant intérêt au taux annuel de 15 %. Le billet a été comptabilisé selon la méthode du coût amorti et remboursé en février 2019.

Le 15 février 2019, la Société a conclu une convention de financement avec Moksha8 à hauteur de 159 150 \$ (125 000 \$ US) (la « convention de financement »), dont une tranche de 13 134 \$ (10 000 \$ US) a été initialement émise. Le prêt consenti a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 13 449 \$ (10 213 \$ US), puis à la JVRN par la suite. Le prêt porte intérêt au taux de 15 % par année et vient à échéance cinq ans après la date d'émission. De plus, Knight a reçu des bons de souscription représentant 5 % des actions diluées de Moksha8.

Le 30 septembre 2019, la Société a consenti un prêt supplémentaire de 1 987 \$ (1 500 \$ US) à titre d'avance dans le cadre d'un engagement de prêt futur à Moksha8 à un taux d'intérêt de 15 % par année. Le prêt vient à échéance en 2021 et a été comptabilisé à sa valeur nominale, laquelle représente la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. Au 31 décembre 2020, le solde notionnel total des prêts s'élevait à 15 267 \$ (11 993 \$ US) (15 577 \$ (11 993 \$ US) en 2019).

Aux termes de la convention de financement, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 10 822 \$ (8 500 \$ US) qui pourront être octroyés si Moksha8 atteint les cibles de rentabilité prédéfinies. De plus, la Société peut, à son entière discrétion, consentir un ou des prêts supplémentaires pour un montant total de 127 320 \$ (100 000 \$ US) visant l'expansion de la Société et l'acquisition de licences de produits.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société a conclu une convention de prêt stratégique avec 60P pour le développement de la tafenoquine (« Arakoda^{MC} »), médicament qui vise à prévenir le paludisme chez les adultes, et a obtenu les droits de commercialisation d'Arakoda^{MC} au Canada, en Amérique latine, en Israël et en Russie. Au 31 décembre 2019, la juste valeur du prêt a été établie à néant, et le solde notionnel du prêt s'élevait à 8 034 \$ (6 310 \$ US). Aucune variation de la juste valeur ou du solde du prêt n'est survenue en 2020.

Medimetriks

Au cours de 2016, Knight a consenti à Medimetriks des prêts garantis de 31 290 \$ (23 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 d'Otsuka. Le 7 mars 2018, Knight a reçu un remboursement anticipé de capital de 25 894 \$ (20 000 \$ US) et des intérêts courus et honoraires de 3 569 \$ (2 757 \$ US). Après le remboursement anticipé et les remboursements de capital prévus de 2 923 \$ (2 250 \$ US), le solde du prêt s'élevait à 1 005 \$ (750 \$ US). Le solde résiduel du prêt a été intégralement remboursé le 18 juin 2019.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Crescita

Le 20 décembre 2019, Knight a reçu un remboursement anticipé de 3 656 \$ de Crescita, correspondant au remboursement intégral du capital et des intérêts.

ii) Placements dans des titres de capitaux propres

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des titres de capitaux propres au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	Profit net (perte nette) sur actifs financiers ³ \$	Effet de change \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2020								
JVRN	3 712	782	(1 162)	1 818	4	5 154	5 154	—
JVAERG	6 473	—	(1 825)	(132)	(52)	4 464	1 355	3 109
Total	10 185	782	(2 987)	1 686	(48)	9 618	6 509	3 109
2019								
JVRN	4 736	405	(775)	(644)	(10)	3 712	3 712	—
JVAERG	6 074	—	(3 329)	3 888	(160)	6 473	3 442	3 031
Total	10 810	405	(4 104)	3 244	(170)	10 185	7 154	3 031

¹ Titres achetés ou reçus à titre de contrepartie dans le cadre de transactions de financement stratégique.

² Montant de trésorerie reçu à la cession de titres au cours de la période.

³ Variations nettes attribuables à la réévaluation à la juste valeur de marché comptabilisée au compte de résultat consolidé (JVRN) ou à l'état du résultat global consolidé (JVAERG).

Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN

Medexus

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, Knight a vendu 9 700 actions ordinaires de Medexus à un prix de vente moyen de 7,00 \$, pour un produit total de 68 \$, réalisant un profit de 38 \$. Après le 31 décembre 2020, Knight a vendu 315 600 actions supplémentaires de Medexus pour un produit total de 2 624 \$, réalisant un profit de 1 639 \$. Les actions ordinaires avaient été acquises par Knight au prix moyen de 3,12 \$ l'action.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG

Selon IFRS 9, la Société a désigné les placements stratégiques suivants comme étant des placements dans des titres de capitaux propres à la JVAERG.

Aux 31 décembre	2020		2019	
	Nombre d'actions ordinaires détenues	JVM \$	Nombre d'actions ordinaires détenues	JVM \$
Crescita	1 935 489	1 355	1 935 489	1 800
Profound ¹	—	—	111 355	1 642
Synergy ²	17 645 812	—	17 645 812	—
Medimetriks ³	2 315 007	3 109	2 315 007	3 031
Total		4 464		6 473

¹ Le 16 octobre 2019, *Profound* a procédé à un regroupement d'actions sur une base de 10 pour 1. Par suite du regroupement, *Knight* détenait 276 555 actions ordinaires de *Profound* à cette date.

² Évalué selon le cours de marché (prix de clôture sur le marché hors cote OTCXD), moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale différé par la Société. La JVM, compte non tenu du profit au jour 1 différé, s'est élevée à 899 \$ (706 \$ US).

³ Évalué selon l'approche fondée sur les résultats, moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale différé par la Société. La JVM en monnaie initiale, déduction faite du profit au jour 1, s'est élevée à 2 442 \$ US.

Profound

Au cours de 2019, *Knight* a vendu 185 200 actions ordinaires de *Profound*, pour un produit total de 2 413 \$. Au cours de 2020, *Knight* a vendu ses 111 355 actions ordinaires restantes de *Profound* à un prix de vente moyen de 16,39 \$, pour un produit total de 1 825 \$.

Crescita

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, *Knight* a cédé 899 200 actions ordinaires de *Crescita* à un prix moyen de 1,02 \$ l'action pour un produit total de 916 \$. Les actions ordinaires vendues avaient été précédemment acquises par *Knight* à un prix moyen de 0,60 \$ l'action.

iii) Instruments dérivés

Le tableau suivant présente les variations dans les instruments dérivés comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Cessions ² \$	(Perte nette) profit net sur actifs financiers ³ \$	Effet de change ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2020	4 334	—	34 689	(37 358)	(172)	1 493	179	1 314
2019	1 805	1 134	—	1 501	(106)	4 334	2 878	1 456

¹ Instruments dérivés comptabilisés au cours de l'exercice.

² Instruments dérivés décomptabilisés ou cédés au cours de l'exercice.

³ Comprend une perte de 37 521 \$ sur les contrats de change inscrite au compte de résultat consolidé à titre de « perte nette (profit net) sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire ».

⁴ Comptabilisation d'une perte de 12 \$ (perte de 50 \$ en 2019) au compte de résultat consolidé à titre de « perte (profit) de change » et d'une perte de 160 \$ (perte de 57 \$ en 2019) à l'état du résultat global consolidé à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger ».

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Moksha8

Dans le cadre de la convention de financement Moksha8, Knight a reçu 23 744 bons de souscription à un prix d'exercice de 0,01 \$ US, chacun représentant 5 % des actions diluées de Moksha8. Les bons de souscription ont été comptabilisés initialement à une juste valeur relative de 497 \$ (372 \$ US) établie selon le modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre 2020, les bons de souscription étaient comptabilisés à une juste valeur de 473 \$ (372 \$ US) (483 \$ (372 \$ US) en 2019).

Triumvira

Dans le cadre de la convention de prêt Triumvira, Knight a reçu des bons de souscription pour acquérir 3,5 % des actions ordinaires diluées de Triumvira. Les bons de souscription ont été comptabilisés initialement à leur juste valeur relative de 321 \$ établie selon le modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre, les bons de souscription étaient comptabilisés à une juste valeur de 259 \$ (301 \$ en 2019).

Medimetriks

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aux termes de la convention de prêt conclue avec Medimetriks, la Société a comptabilisé un montant de 496 \$ (395 \$ US) à titre d'instrument dérivé pour obtenir le droit de recevoir un paiement en trésorerie sous réserve d'un événement futur. Le paiement en trésorerie varie en fonction de la valeur des actions ordinaires de Medimetriks qui a été calculée selon l'approche fondée sur les résultats. Au 31 décembre 2020, l'instrument dérivé était comptabilisé à la juste valeur de 457 \$ (359 \$ US) (466 \$ (359 \$ US) en 2019).

Synergy

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, la Société a touché, à titre de contrepartie du prêt consenti de 12 705 \$ (10 000 \$ US) à Synergy, des honoraires fondés sur la réussite payables à l'échéance. Ces honoraires constituent des instruments dérivés étant donné que leur valeur varie en fonction des variations du cours de marché des actions ordinaires de Synergy. La juste valeur initiale des honoraires fondés sur la réussite de 870 \$ (685 \$ US) a été déterminée selon la valeur actuelle du versement attendu. Au cours de 2020, les honoraires fondés sur la réussite ont été convertis en montant fixe, si bien que l'instrument dérivé a été décomptabilisé et inscrit à titre de prêts et autres créances (instrument dérivé de 1 204 \$ (927 \$ US) en 2019).

Passif lié à l'OPAO et contrats de change

Le 20 décembre 2019, Thérapeutique Knight inc. a soumis à la B3 une demande d'autorisation de réaliser une offre publique d'achat unifiée visant l'acquisition de la participation restante de 48,8 % dans GBT. Par conséquent, Knight avait une obligation contractuelle envers les actionnaires minoritaires de GBT. Le 29 novembre 2019, la Société a comptabilisé un passif initial de 178 266 \$ (567 145 BRL) et un montant correspondant a été inscrit dans les capitaux propres, soit la valeur actualisée nette des décaissements dans l'éventualité où tous les détenteurs de CDB choisissaient de recevoir la même contrepartie que celle acceptée par les actionnaires détenant le contrôle. Le 15 juillet 2020, la Société a lancé l'offre publique d'achat unifiée pour acquérir la participation restante de 48,8 % dans GBT et a conclu le processus le 3 septembre 2020 au moment du règlement du passif lié à l'OPAO.

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à terme pour vendre des \$ CA et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat de \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat de BRL »). Par conséquent, un actif dérivé de 1 096 \$ a été comptabilisé au 31 décembre 2019.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au moment du lancement de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat de \$ US et le contrat de BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL. Avant le règlement des contrats de change, un passif dérivé de 36 425 \$ avait été comptabilisé.

Par suite du règlement du passif lié à l'OPAO et des contrats de change, la Société a comptabilisé le profit net suivant pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire ».

31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO	(7 199)	644
Écart de conversion du passif lié à l'OPAO	(47 686)	5 113
Variation de la juste valeur des contrats de change	37 521	—
Écart de conversion de la trésorerie libellée en BRL ¹	5 292	—
(Profit net) perte nette sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	(12 072)	5 757

¹ Représente l'effet de change, sur le solde de trésorerie libellé en BRL détenu, du lancement de l'offre publique d'achat unifiée à sa clôture.

iv) Placements dans des fonds

Le tableau suivant présente les variations des placements dans des fonds comptabilisés à la JVRN au cours des exercices clos les 31 décembre.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts ¹ \$	Distribu- tions ^{2,3} \$	Profit net sur actifs financiers \$	Effet de change ⁴ \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
2020	114 061	15 766	(27 893)	46 733	1 069	149 736	16 508	133 228
2019	87 054	20 175	(20 546)	32 230	(4 852)	114 061	2 832	111 229

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou des fonds de titres de créance, y compris 4 203 \$ US et 1 766 € (y compris 4 176 \$ US et 3 010 € en 2019).

² Distributions reçues des fonds, y compris 4 338 \$ US et 7 804 EUR (y compris 8 430 \$ US et 724 EUR en 2019).

³ Comprennent une distribution à recevoir de 1 221 \$ (2 456 \$ en 2019).

⁴ Comptabilisation d'un profit de 2 877 \$ dans le compte de résultat consolidé au poste « perte (profit) de change » (perte de 1 690 \$ en 2019) et d'une perte de 1 808 \$ à l'état du résultat global consolidé au poste « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 3 162 \$ en 2019).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

17. ÉVALUATION DES ACTIFS FINANCIERS

i) Hiérarchie des justes valeurs

Aux 31 décembre	2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$	\$
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	24 261	—	—	24 261
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	5 154	5 154	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	4 464	1 355	—	3 109
Instruments dérivés	1 493	—	—	1 493
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	149 736	—	—	149 736
Total	185 108	6 509	—	178 599
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Prêts évalués à la JVRN	28 390	—	—	28 390
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVRN	3 712	3 712	—	—
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG	6 473	3 442	—	3 031
Instruments dérivés	4 334	—	—	4 334
Placements dans des fonds évalués à la JVRN	114 061	—	—	114 061
Total	156 970	7 154	—	149 816

Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

ii) Profits au jour 1

À l'acquisition d'un instrument financier, si la Société détermine que sa juste valeur diffère du prix d'acquisition, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. La Société affiche les profits au jour 1 différés suivants :

Aux	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	\$ US	\$	\$ US	\$
Prêts évalués à la JVRN				
Triumvira	—	—	46	60
Placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG				
Medimetriks	730	929	730	948
Synergy	3 764	4 792	3 764	4 889
Total	4 494	5 721	4 540	5 897

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

18. EMPRUNTS BANCAIRES

Après la transaction GBT, la dette de la Société au 31 décembre 2020 était la suivante :

	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Taux d'intérêt annuel effectif	Échéance	2020		2019	
					Actifs courants	Non courants	Actifs courants	Non courants
					\$	\$		
Banques								
Citibank	ARS	18,40 %	18,40 %	2 novembre 2020	—	—	2 991	—
Itaú Unibanco	BRL	1,65 % +100 % CDI	4,44 %	8 décembre 2023	24 167	—	42 532	—
Banco Santander	BRL	2,00 % +100 % CDI	4,73 %	13 décembre 2021	3 815	—	5 034	5 022
Banco Santander	BRL	1,39 % +100 % CDI	3,82 %	4 mars 2021	10 111	—	—	—
Bancolombia	COP	2,10 % + taux bancaire de référence	3,90 %	14 décembre 2021	13 677	—	—	—
Total des emprunts bancaires					51 770	—	50 557	5 022

Citibank

L'emprunt a été accordé à une filiale de GBT en novembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT. Cet emprunt à l'étranger en pesos argentins a été consenti par la Citibank N.A. (New York) à un taux fixe de 18,40 % par année (21,66 % tout compris après les retenues d'impôt). L'emprunt bancaire comprend les déclarations et garanties d'usage ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été obtenue de Citibank dans le cadre de la transaction GBT. En novembre 2020, l'emprunt et les intérêts courus ont été remboursés.

Itaú Unibanco Brasil

L'emprunt consenti par l'Itaú Unibanco Brasil a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2017 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT ainsi que par un nantissement grevant ses créances. Le remboursement du capital de 16 667 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle. La Société peut rembourser d'avance l'emprunt à Itaú moyennant des frais de remboursement anticipé.

L'emprunt bancaire comprend les déclarations et garanties d'usage ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. L'une de ces clauses consiste à obtenir le consentement avant un changement de contrôle. Lors de l'acquisition de GBT par la Société, une dispense de la clause de consentement en cas de changement de contrôle a été demandée à l'Itaú Unibanco Brasil. Au 31 décembre 2020, la dispense n'avait pas encore été obtenue et, par conséquent, l'emprunt accordé par Itaú est présenté comme un passif courant. La Société respecte les autres clauses restrictives rattachées à l'emprunt.

Banco Santander

L'emprunt consenti par Banco Santander a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2018 et est garanti par un cautionnement à première demande par GBT. Le remboursement du capital de 7 771 BRL et les intérêts sont dus sur une base semestrielle.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

En mars 2020, Banco Santander a accordé un emprunt supplémentaire de 10 928 \$ (40 132 BRL) à une filiale de GBT. L'emprunt est garanti par un acompte de 10 000 \$ US versé par Knight à Banco Santander. Le capital et les intérêts étaient exigibles à la date d'échéance du prêt, à savoir le 4 mars 2021. Après la clôture de l'exercice, l'emprunt et les intérêts courus ont été remboursés à la date d'échéance.

Les emprunts bancaires comprennent les déclarations et garanties d'usage ainsi que des clauses affirmatives et restrictives, y compris des clauses visant à atteindre et à maintenir certaines mesures financières. Au 31 décembre 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Bancolombia

L'emprunt consenti par Bancolombia a été accordé à une filiale de GBT en décembre 2020. Le remboursement du capital de 13 653 \$ (37 000 000 COP) est exigible à la date d'échéance, soit le 14 décembre 2021, et les paiements d'intérêts sont exigibles sur une base semestrielle.

19. PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le 9 septembre 2015, Knight a acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'est élevée à 83 131 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 580 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et de l'actionnaire détenant le contrôle.

Le 21 novembre 2019, Knight et Medison ont conclu une convention d'achat et de règlement définitive (la « convention Medison ») en vertu de laquelle Knight a convenu de vendre sa participation de 28,3 %, pour une contrepartie en trésorerie de 77 000 \$. Dans le cadre de la convention Medison, les parties ont convenu de se libérer mutuellement de toute réclamation et de retirer toutes les procédures judiciaires engagées par les deux parties. La clôture de la transaction est survenue le 16 mars 2020 et Knight a comptabilisé un profit de 2 948 \$ sur cette vente au compte de résultat consolidé à titre de « profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente ».

Au 31 décembre 2019, la participation de la Société dans Medison est présentée comme un actif détenu en vue de la vente. Avant le reclassement, la participation dans Medison était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part des actifs nets identifiables de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

	\$
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2019	79 145
Quote-part du résultat net pour l'exercice, compte non tenu des ajustements de la juste valeur	5 806
Amortissement des ajustements de la juste valeur	(4 900)
Quote-part du résultat net pour l'exercice	906
Quote-part des autres éléments du résultat global	(1 840)
Dividendes	(4 159)
Reclassement comme actif détenu en vue de la vente	(74 052)
Valeur comptable au 31 décembre 2019	—

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

20. AUTRE DÉBITEUR

Avis de nouvelle cotisation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019 à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un BEP détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc. Un BEP est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le BEP de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du BEP dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si la Société estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

21. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	30 076	72 831
Charges à payer	12 259	18 293
Taxes à la consommation à payer	2 493	3 282
Total	44 828	94 406
Courants	44 512	94 406
Non courants	316	—

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

22. CAPITAUX PROPRES

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

	Notes	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1^{er} janvier 2019		142 850 512	761 844
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	iii)	36 039	274
Remboursement de prêts consentis pour achat d'actions		—	425
Actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA	iv)	(7 249 249)	(38 711)
Solde au 31 décembre 2019		135 637 302	723 832
Émission en vertu du régime d'achat d'actions	iii)	45 755	275
Émission en vertu du régime d'options sur actions	ii)	105 000	945
Actions rachetées dans le cadre de l'OPRCNA	iv)	(5 748 716)	(30 701)
Solde au 31 décembre 2020		130 039 341	694 351

ii) Régime d'options sur actions

La Société offre aux salariés, administrateurs, dirigeants et consultants un régime d'options sur actions réglé en instruments de capitaux propres. Le 9 mai 2017, un nouveau régime d'options sur actions (le « Régime ») a été approuvé par le conseil d'administration et les actionnaires. Toutes les options émises aux termes de l'ancien régime font partie du Régime. Le nombre total maximal d'options sur actions en cours aux termes du régime ne doit jamais excéder 10 % des actions de la Société en circulation à la date d'attribution. La période de l'option peut durer jusqu'à dix ans à compter de sa date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition. Si aucune condition n'est précisée, les droits rattachés aux options sur actions s'acquièrent en tranches égales de 25 % par année, à chaque date anniversaire. Les options sur actions exercées, arrivées à échéance, annulées, ayant fait l'objet d'une renonciation ou résiliées peuvent être émises à nouveau aux termes du Régime. Généralement, les options sur actions ont une durée de sept ou dix ans et les droits y rattachés s'acquièrent sur un an pour les administrateurs et sur trois ou quatre ans pour les salariés.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a comptabilisé une charge de rémunération de 1 950 \$ (2 137 \$ en 2019) et un crédit correspondant dans le surplus d'apport par suite de l'attribution d'options sur actions, déduction faite des extinctions. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de l'exercice, estimée au moyen du modèle de Black et Scholes, était de 2,68 \$ (3,13 \$ en 2019). La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution, en fonction des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2020	2019
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	0,41 %	1,74 %
Taux de rendement	Néant	Néant
Facteur de volatilité moyen pondéré i)	39 %	40 %
Taux d'extinction des droits non acquis	2 %	2 %
Durée prévue moyenne pondérée	6,3 ans	6,0 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre			
	2020		2019	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	4 892 872	7,63	4 129 843	7,64
Options attribuées	937 778	7,00	880 786	7,63
Options exercées	(105 000)	5,67	—	—
Options échues / faisant l'objet d'une renonciation	(426 844)	8,25	(117 757)	8,24
Solde à la fin de l'exercice	5 298 806	7,50	4 892 872	7,63
Options exerçables à la fin de l'exercice	3 587 717	7,47	3 495 003	7,40

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en cours au 31 décembre 2020 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 312 220	0,43	5,62	1 312 220	0,43	5,62
5,72 à 8,02	2 487 308	5,00	7,41	986 172	3,63	7,61
8,03 à 9,18	698 990	2,13	8,59	651 683	1,94	8,62
9,19 à 10,25	800 288	5,61	9,92	637 642	5,74	9,89
	5 298 806	3,58	7,50	3 587 717	2,53	7,47

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en cours au 31 décembre 2019 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 397 220	1,37	5,62	1 397 220	1,37	5,62
5,72 à 8,02	1 798 148	4,87	7,64	781 513	3,26	7,60
8,03 à 9,18	854 240	2,76	8,61	767 053	2,42	8,65
9,19 à 10,25	843 264	6,49	9,93	549 217	6,60	9,87
	4 892 872	3,78	7,63	3 495 003	2,85	7,40

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

iii) Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») qui permet aux administrateurs et salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Le régime d'achat d'actions a été approuvé de nouveau par le conseil d'administration et les actionnaires le 7 mai 2019. Les salariés peuvent verser jusqu'à concurrence de 10 % de leur salaire et les administrateurs peuvent verser jusqu'à 10 \$ par année. En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a émis 45 755 actions (36 039 actions en 2019) en vertu du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 275 \$ (274 \$ en 2019).

iv) OPRCNA

Le 8 juillet 2019, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2019 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2019, Knight pouvait acheter à des fins d'annulation jusqu'à 12 053 693 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 2 juillet 2019. L'OPRCNA de 2019 a commencé le 11 juillet 2019 et a pris fin en avril 2020, date à laquelle la Société a atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA. La Société a acheté au total 12 053 692 actions ordinaires à un prix moyen de 7,14 \$ par action.

Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'achat de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA de 2019. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier a été en mesure d'acheter des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction que la Société s'impose. Ces achats sont effectués par le courtier selon des paramètres et instructions qui lui sont communiqués par la Société avant toute restriction réglementaire ou période d'interdiction de transactions que la Société s'impose. La Société se trouvait en période d'interdiction à compter du 15 janvier 2020 et elle l'est demeurée jusqu'à la clôture de l'OPRCNA de 2019. Par conséquent, un passif lié au RAAA a été comptabilisé en date du 15 janvier 2020 afin de rendre compte de l'obligation de Knight de racheter ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA.

En 2020, la Société a acheté 4 804 443 actions ordinaires (les « actions achetées ») aux termes de l'OPRCNA de 2019, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 31 265 \$ (le « prix d'achat »). Par suite de ces achats, l'écart entre le prix d'achat et le passif lié au RAAA à l'égard des actions achetées a été comptabilisé en tant que profit de 4 168 \$ au compte de résultat consolidé à titre de « profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions », au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le 10 juillet 2020, la Société annonçait que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une autre OPRCNA (l'« OPRCNA de 2020 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2020, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 10 856 710 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 6 juillet 2020. L'OPRCNA de 2020 a commencé le 14 juillet 2020 et prendra fin le 13 juillet 2021 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA de 2020, selon la première des deux occurrences. De plus, Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'achat de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA de 2020. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier peut acheter des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction que la Société s'impose.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société a acheté 944 273 actions ordinaires, pour une contrepartie en trésorerie totale de 5 522 \$ aux termes de l'OPRCNA de 2020. Après la fin de l'exercice, la Société a acheté 2 895 456 actions ordinaires additionnelles dont 1 605 699 doivent encore être annulées, pour une contrepartie en trésorerie totale de 15 206 \$.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

v) Bons de souscription

Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a acquis 11 470 920 actions ordinaires de Pediapharm contre 221 126 actions ordinaires et 221 126 bons de souscription de Knight qui sont venus à échéance le 15 juillet 2020. À l'échéance, la Société a décomptabilisé les bons de souscription et inscrit un montant correspondant de 623 \$ dans le surplus d'apport.

La juste valeur de chaque bon de souscription de Knight émis dans le cadre de la transaction liée à Pediapharm a été établie à 2,82 \$ (624 \$ au total) au moyen du modèle de Black et Scholes suivant les hypothèses et données ci-dessous :

Hypothèses	15 juillet 2016
Taux d'intérêt sans risque	0,62 %
Durée prévue	4 ans
Volatilité prévue	50 %
Données	15 juillet 2016
Valeur par action ordinaire	8,35 \$
Prix d'exercice	10 \$

Origin

Le 24 juin 2015, Knight avait acquis les actifs liés à Neuragen® suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti qu'elle avait conclue avec Knight. La Société avait émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, dans certains cas sous réserve de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits à un prix d'exercice de 10,00 \$ par action, et viennent à échéance le 30 juin 2025. La Société a évalué les bons de souscription émis en fonction de la probabilité que certaines conditions financières soient réalisées. Les bons de souscription qui n'atteindront probablement pas leur indice de référence financier prescrit se sont vu attribuer une valeur nulle. Les autres bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 4,14 \$ par bon de souscription (161 \$ au total) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et les hypothèses suivantes :

Hypothèses	24 juin 2015
Taux d'intérêt sans risque	1,73 %
Durée prévue	10 ans
Volatilité prévue	60 %
Données	24 juin 2015
Valeur par action ordinaire	6,70 \$
Prix d'exercice	10 \$

Au cours de 2020, un des porteurs de bons de souscription a remis ses bons de souscription, et par conséquent, la Société les a décomptabilisés et a inscrit un montant correspondant de 45 \$ dans le surplus d'apport.

Nombre de bons de souscription en circulation

Aux 31 décembre	2020	2019
Pediapharm	—	221 126
Origin	174 228	185 000
Total	174 228	406 126

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

23. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Aux 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Pertes nettes sur les titres de capitaux propres à la JVAERG, déduction faite de l'impôt de 818 \$ (1 168 \$ en 2019)	(8 513)	(8 448)
Quote-part des autres éléments du résultat global de l'entreprise associée, déduction faite de l'impôt de 243 \$	767	767
Profit latent à la conversion des résultats des établissements à l'étranger	6 243	28 670
Total	(1 503)	20 989
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(3 584)
Attribuables aux actionnaires de la Société	(1 503)	17 405

24. CHARGES AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Salaires	43 691	8 363
Primes	952	1 834
Régimes incitatifs à base d'actions	1 991	2 181
Total	46 634	12 378

La rémunération totale des principaux dirigeants, y compris les administrateurs, était la suivante :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Salaires	1 282	1 312
Primes	—	1 029
Jetons de présence	144	98
Régimes incitatifs à base d'actions	1 672	1 592
Total	3 098	4 031

25. RÉSULTAT PAR ACTION

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Aux 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	42 067	14 517
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	131 783 255	139 758 522
Résultat de base par action	0,32 \$	0,10 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après l'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour réaliser la conversion des actions potentiellement dilutives. Une action potentiellement dilutive pour la Société s'entend des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours de marché moyen des actions de la Société au cours de l'exercice.

	2020	2019
	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	42 067	14 517
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	131 783 255	139 758 522
Ajustement tenant compte des options sur actions	201 770	380 698
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	131 985 025	140 139 220
Résultat dilué par action	0,32 \$	0,10 \$

26. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux au résultat avant impôt sur le résultat. Les raisons de cet écart et l'incidence fiscale connexe se présentent comme suit :

	2020	2019
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	32 085	22 782
Taux d'imposition applicable	26,5 %	26,6 %
Impôt sur le résultat au taux applicable prévu par la loi	8 503	6 060
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Écart de taux entre les territoires	(2 428)	(4 902)
Incidence des frais non déductibles et autres	(15 840)	2 564
Variation du taux d'imposition	191	—
Incidence du change	(858)	1 141
Incidence de l'hyperinflation	3 281	—
Économies fiscales non comptabilisées découlant de pertes fiscales et de différences temporaires	6 198	—
Non-comptabilisation d'une perte en capital sur un gain en capital	1 106	—
Autres	172	(114)
Total de la charge d'impôt sur le résultat	325	4 749
Taux d'imposition effectif moyen	1,0 %	20,8 %

Le taux d'imposition prévu par la loi applicable de la Société est le taux d'imposition canadien combiné en vigueur dans le territoire où la Société exerce ses activités.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente la charge d'impôt.

	2020 \$	2019 \$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible	2 633	3 836
Ajustements de l'impôt exigible de l'exercice précédent	(296)	—
	2 337	3 836
Impôt différé		
Lié à la naissance et au renversement des différences temporaires	(2 252)	913
Variation du taux d'imposition	240	—
Ajustement des exercices antérieurs	—	—
	(2 012)	913
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	325	4 749

Le tableau suivant présente le mouvement des différences temporaires au cours de l'exercice.

	Solde au 31 décembre 2019 \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Comptabilisé dans les capitaux propres \$	Variation du taux de change \$	Solde au 31 décembre 2020 \$
Immobilisations corporelles	(3 136)	(10)	—	(30)	197	(2 979)
Actifs au titre de droits d'utilisation	(341)	33	—	—	36	(272)
Immobilisations incorporelles	(36 993)	3 253	—	1	4 541	(29 198)
Créances clients	3 454	(64)	—	(243)	(127)	3 020
Stocks	1 551	594	—	145	(784)	1 506
Provisions et éventualités	586	(228)	—	(37)	(15)	306
Options sur actions et autres salaires courus	232	(152)	—	(4)	(30)	46
Participations dans des filiales	(59)	10	—	—	8	(41)
Prêts et actifs financiers	307	(2 601)	124	—	—	(2 170)
Frais de financement	896	(896)	—	—	—	—
Pertes fiscales, CII et frais de RS&DE	27 980	4 106	—	—	(3 343)	28 743
Pertes fiscales, CII et frais de RS&DE- PMV	(19 422)	(3 231)	—	—	1 719	(20 934)
Pertes en capital	—	1 481	—	—	—	1 481
Pertes en capital – PMV	—	(702)	—	—	—	(702)
Autre	1 076	417	—	163	354	2 010
Actifs d'impôt différé, montant net	(23 869)	2 010	124	(5)	2 556	(19 184)

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	Solde au 31 décembre 2018 \$	Répartition du prix d'acquisition \$	Comptabilisé dans le compte de résultat \$	Comptabilisé dans l'état du résultat global \$	Variation du taux de change \$	Solde au 31 décembre 2019 \$
Immobilisations corporelles	137	(1 087)	(2 081)	—	(105)	(3 136)
Actifs au titre de droits d'utilisation	—	(341)	—	—	—	(341)
Immobilisations incorporelles	(343)	(35 765)	(148)	—	(737)	(36 993)
Créances clients	—	1 260	2 194	—	—	3 454
Stocks	—	(51)	1 619	—	(17)	1 551
Provisions et éventualités	—	570	16	—	—	586
Options sur actions et autres salaires courus	—	72	160	—	—	232
Participations dans des filiales	—	(40)	(19)	—	—	(59)
Prêts et actifs financiers	286	(136)	374	(217)	—	307
Frais de financement	1 950	—	(1 054)	—	—	896
Pertes fiscales, CII et frais de RS&DE	13 205	15 212	(437)	—	—	27 980
Pertes fiscales, CII et frais de RS&DE- PMV	(12 648)	(6 774)	—	—	—	(19 422)
Autre	372	2 240	(1 536)	—	—	1 076
Actifs d'impôt différé, montant net	2 959	(24 840)	(912)	(217)	(859)	(23 869)

La présentation dans le bilan consolidé est la suivante :

	2020 \$	2019 \$
Actifs d'impôt différé	2 432	3 991
Passifs d'impôt différé	(21 616)	(27 860)
Passifs d'impôt différé, montant net	(19 184)	(23 869)

La Société a des pertes autres qu'en capital reportées en avant et des différences temporaires déductibles pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé et qui s'élevaient à 70 703 \$ au 31 décembre 2020 (63 302 \$ en 2019). Au 31 décembre 2020, une tranche d'environ 21 658 \$ n'avait pas de date d'échéance (19 976 \$ en 2019). Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant sur une période de 20 ans au Canada et indéfiniment au Brésil, et ne peuvent qu'être portées en déduction de bénéfices imposables futurs. La Société présentait également des frais de recherche scientifique et de développement expérimental d'un montant de 21 800 \$ au 31 décembre 2020 (21 800 \$ en 2019) sans date d'échéance et pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. En outre, la Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement inutilisés de 1 673 \$ (1 673 \$ en 2019), qui peuvent être reportés en avant pendant 20 ans au Canada. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé à l'égard de ces montants, du fait qu'ils ne peuvent pas être utilisés pour compenser des bénéfices imposables dans une autre division de la Société, que certains d'entre eux ont été générés par des filiales déficitaires depuis un certain temps et qu'il n'existe pas d'autres possibilités de planification fiscale ou d'autres indices de recouvrabilité dans un avenir rapproché.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui suivent :

	2020	2019
	\$	\$
Pertes fiscales	13 905	7 895
Crédits d'impôt à l'investissement	1 230	1 249
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental	5 799	5 789
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	20 934	14 933

Des actifs d'impôt différé d'un montant net de 6 468 \$ avaient été comptabilisés au 31 décembre 2020 (6 795 \$ en 2019) dans des territoires où des pertes ont été subies au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent. Compte tenu du niveau de bénéfices imposables historiques, des projections quant aux bénéfices imposables futurs et des stratégies prudentes de planification fiscale, la direction estime qu'il est probable que la Société réalise les avantages qu'elle peut tirer de ces différences déductibles et des reports en avant de pertes fiscales d'exploitation. Se reporter à la note 3 pour de plus amples renseignements sur la façon dont la Société établit la mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé sont comptabilisés.

Les pertes autres qu'en capital subies dans divers territoires viennent à échéance comme suit :

	Comptabilisées	Non comptabilisées
Date d'échéance	\$	\$
De 2021 à 2025	1 667	2 372
De 2026 à 2030	5 813	—
De 2031 à 2035	18 008	—
De 2036 à 2040	—	13 869
Aucune date d'échéance	21 658	9 483
	47 146	25 724

27. INFORMATION SECTORIELLE

Par suite de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT, la Société a un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et la vente de droits sous licence, à la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger. Ceci rend compte de la structure de gestion révisée et de la manière dont le principal décideur opérationnel évalue l'entreprise.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Information géographique

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par pays, en fonction de l'emplacement du client.

Exercice clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Produits des activités ordinaires		
Canada	4 995	2 371
Brésil	78 708	22 962
Argentine	37 847	3 192
Colombie	34 817	4 353
Reste de l'Amérique latine	33 863	3 414
Autres ¹	9 289	11 169
Total	199 519	47 461

¹ Comprend l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Au 31 décembre 2020, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs détenus en vue de la vente et des autres créances à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles, montant net \$	Goodwill \$	Actifs détenus en vue de la vente \$	Autres créances à long terme \$
Canada	106	27 392	—	—	41 582
Brésil	1 519	34 986	23 105	—	—
Argentine	19 966	10 129	11 270	—	—
Colombie	360	23 509	11 759	2 012	—
Reste de l'Amérique latine	176	60 531	31 591	—	—
Autre	—	—	—	527	—
Total	22 127	156 547	77 725	2 539	41 582

Au 31 décembre 2019	Valeur comptable nette des immobilisations corporelles \$	Immobilisations incorporelles, montant net \$	Goodwill \$	Actifs détenus en vue de la vente \$	Autres créances à long terme \$
Canada	124	13 123	—	74 052	41 582
Brésil	2 290	51 293	30 883	—	—
Argentine	19 190	12 663	11 882	—	—
Colombie	430	29 322	12 588	2 099	—
Reste de l'Amérique latine	605	66 573	32 909	—	—
Autre	—	398	—	549	—
Total	22 639	173 372	88 262	76 700	41 582

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

28. RISQUE FINANCIER

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers, la dette et les capitaux propres (excluant les autres éléments du résultat global). Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses propres actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de marché

Risque de change

Transaction GBT

Depuis le 29 novembre 2019, à la clôture de la transaction GBT, la Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. GBT génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLP). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en CAD. De plus, GBT est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés en devises de marchés développés (CHF, USD, EUR). L'asymétrie des devises expose GBT à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Risque de change des actifs financiers nets

La Société conserve de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des créances clients et autres créances, d'autres actifs financiers, d'autres soldes à payer et des fournisseurs et charges à payer libellés en plusieurs devises. La Société est principalement exposée au dollar américain, à l'euro, au réal brésilien ainsi qu'au peso argentin et, par conséquent, court un risque de change sur ces soldes. Le tableau suivant présente le risque de change net important sur les soldes libellés en devises. Le tableau comprend les actifs financiers nets dont le résultat de la réévaluation est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé et inclut donc les soldes intersociétés, mais exclut les soldes en devises qui sont réévalués en dollars canadiens par le biais des autres éléments du résultat global.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

2020	\$ US	EUR	BRL	ARS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	41 181	615	—	—
Titres négociables	10 000	—	—	—
Créances clients et autres créances	3 519	159	28 902	147 588
Autres actifs financiers	40 046	25 869	—	—
Autres soldes à payer	(380)	—	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(5 832)	(1 426)	(17 786)	—
Autres passifs financiers	(15 789)	—	—	—
Exposition nette	72 745	25 217	11 116	147 588

2019	\$ US	EUR	BRL	ARS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 270	230	—	—
Titres négociables	7 000	—	—	—
Créances clients et autres créances	8 256	404	86 783	74 383
Autres actifs financiers	33 357	18 950	—	—
Autres soldes à payer	(1 706)	—	—	—
Fournisseurs et charges à payer	(7 760)	(382)	—	—
Offre publique d'achat obligatoire	—	—	(569 155)	—
Autres passifs financiers	(1 365)	—	—	—
Exposition nette	50 052	19 202	(482 372)	74 383

La Société est également exposée à un risque de change en raison de transactions libellées en CLP, COP, BOB, CHF, MXN, PEN, PYG et UYU. L'exposition nette totale en \$ CA pour ces devises est de 1 137 \$ (384 \$ en 2019).

Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements qui courent un risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020 \$	2019 \$
Placements dans des titres de capitaux propres	9 618	10 185
Placements dans des fonds	149 736	114 061
Instruments dérivés	1 493	2 034
Total	160 847	126 280

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements dans des titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. La Société gère le risque de prix sur titres de capitaux propres en appliquant des politiques rigoureuses en matière de placement approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt lié aux produits d'intérêts sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la note 8 des états financiers annuels. Toutes choses étant égales par ailleurs, un recul de 1 % du taux d'intérêt sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables aurait entraîné une diminution des produits d'intérêts de 3 922 \$ sur une période de un an.

Pour ce qui est de la dette détenue dans GBT, la Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant de ses emprunts contractés auprès de Itaú Brasil, Santander Brasil et Bancolombia. Les emprunts sont assortis de taux d'intérêt variables qui fluctuent avec les taux CDI. Le CDI applicable correspond à la moyenne des taux de CDI applicables au cours de chaque période d'accumulation des intérêts et, par conséquent, les intérêts courus à la fin de l'exercice ainsi que les emprunts ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs. Dans le cas du taux bancaire de référence, le taux applicable est celui du début de la période d'accumulation des intérêts, si bien que les intérêts courus à la fin de l'exercice ne sont pas exposés aux changements liés aux fluctuations des taux variables respectifs. L'emprunt contracté auprès de la Citibank de New York est établi à un taux fixe et n'est donc pas exposé au risque de taux d'intérêt. Toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une hausse de 518 \$ de la charge d'intérêts sur une période de un an.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 254 485 \$ (248 812 \$ en 2019), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres créances, intérêts à recevoir, autres créances, prêts consentis et placements dans des fonds.

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minimale et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- quatre institutions financières canadiennes et une société affiliée étrangère d'une institution financière canadienne;
- une grande banque étrangère;
- trois coopératives d'épargne et de crédit canadiennes;
- un gouvernement étranger.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la cote de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes de crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a évalué que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, sans tenir compte des titres obtenus pour réduire le risque. L'exposition maximale au risque de crédit est déterminée en fonction de la valeur comptable de l'actif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Créances clients	62 676	90 560
Intérêts à recevoir	4 270	7 534
Autres créances	4 695	6 086
Prêts consentis	33 108	30 571
Placements dans des fonds	149 736	114 061
Total	254 485	248 812

La direction détermine le risque de crédit lié aux créances clients et débiteurs, en fonction des clients représentant plus de 5 % des créances clients. Aux 31 décembre 2020 et 2019, aucun client ne représentait plus que 10 % du solde des créances clients et débiteurs. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, aucun client ne représentait plus que 10 % (en 2019, un client représentait 16 %) des produits des activités ordinaires.

Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'investissement pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables, dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travaillent avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité.

Analyse de sensibilité

D'après le risque de change net et le risque de prix sur titres de capitaux propres susmentionnés, et toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné une variation dans le compte de résultat consolidé, comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Risque de change (variation de 5 %)		
USD	4 631	3 250
EUR	1 968	1 400
BRL	136	(7 793)
ARS	112	81

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

La Société est également exposée à un risque de change en raison des transactions libellées en CLP, COP, BOB, MXN, PEN, PYG, CHF et UYU. Une variation de 5 % de l'exposition nette de la Société liée aux devises susmentionnées aurait entraîné une variation dans le compte de résultat consolidé de 55 \$ ((19) \$ en 2019).

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Risque de prix sur titres de capitaux propres (variation de 5 %)¹,²		
Placements dans des titres de capitaux propres	481	509
Placements dans des fonds	7 487	5 703
Instruments dérivés	75	102

¹ La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement dans des titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les placements dans des titres de capitaux propres.

² Comprend la variation de 122 \$ (324 \$ en 2019) à l'état du résultat global.

29. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'incidence sur les flux de trésorerie des variations du fonds de roulement et des autres soldes sans effet sur la trésorerie se présente comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2020	2019
	\$	\$
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement :		
Diminution (augmentation) des :		
Créances clients et autres créances	20 106	(10 403)
Charges payées d'avance et dépôts	(337)	(2 750)
Stocks	9 709	8 146
Impôts sur le résultat à recevoir	(1 741)	84
(Augmentation) diminution des :		
Fournisseurs et charges à payer	(46 856)	10 680
Autres passifs	771	301
Impôts sur le résultat à payer	(216)	2 047
Autre		
Autres actifs financiers	(3 043)	(2 062)
Autres éléments d'exploitation	(21 607)	6 043

30. RÉGLEMENTATION DES PRIX DE CERTAINS MÉDICAMENTS

Tous les médicaments brevetés vendus au Canada faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB), l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada sera fixé selon le prix courant du médicament ou le prix médian à l'international de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison, si ce prix est inférieur. Autrement, le prix plafond non excessif sera fixé selon le prix courant du médicament et le plafond des prix nationaux des médicaments comparables existants vendus au Canada, si ce prix est inférieur. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada
- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le 21 août 2019, le gouvernement fédéral a publié les modifications réglementaires définitives régissant le CEPMB. La nouvelle réglementation comprend 11 pays de comparaison et devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Le 21 novembre 2019, le CEPMB a publié un projet de nouvelles lignes directrices visant la mise en place d'une réglementation finale. Le CEPMB a commencé à solliciter l'avis des parties prenantes ainsi que des membres intéressés du public et a prolongé la période de consultation à l'égard des lignes directrices jusqu'au 14 février 2020. Le CEPMB a publié les lignes directrices définitives le 23 octobre 2020. La prise d'effet de la réglementation modifiée du CEPMB a été retardée en raison de la COVID-19 et est désormais prévue pour le 1^{er} juillet 2021.

Les modifications réglementaires pourraient avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourraient nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

31. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 19 \$ (13 \$ en 2019) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

32. ENGAGEMENTS

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces engagements sont classés en trois grandes catégories : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements de prêt. Les engagements de la Société au 31 décembre 2020 étaient les suivants :

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

i) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2020, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 31 500 \$ (44 116 \$ en 2019), y compris 5 952 \$ (4 675 \$ US) et 7 102 \$ (4 550 EUR) (11 452 \$ (8 817 \$ US) et 8 826 \$ (6 052 EUR) en 2019), peut être puisé sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada ou en Amérique latine. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 314 768 \$, dont 43 486 \$ (34 155 \$ US), 142 677 \$ (98 800 CHF) et 601 \$ (385 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence 1 151 \$ (738 €) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits qui sont actuellement lancés, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 301 622 \$ (787 865 BRL, 63 960 \$ US et 18 793 CHF) au cours des neuf prochaines années.

	\$
2021	43 262
2022	51 745
2023	60 536
2024	62 546
2025	52 229
2026 et par la suite	31 304
Total	301 622

De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

iii) Engagements de prêts

Aux termes de la convention de financement Moksha8, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 10 822 \$ (8 500 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines cibles de rentabilité prédéfinies au cours des exercices 2020 et 2021.

33. RECLASSEMENT DES CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants dans les comptes de résultat consolidés, les bilans consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Équipe de direction



Jonathan Ross Goodman

Chef de la direction et administrateur

M. Goodman a fondé Knight en février 2014. M. Goodman fut le cofondateur, président et chef de la direction de Laboratoires Paladin inc., qui a été achetée par Endo Health Solutions Inc. pour 3,2 milliards de dollars. Sous sa direction, Paladin a évolué à titre de société pharmaceutique spécialisée et chef de file au Canada avec des ventes de plus de 150 millions au pays. Avant de cofonder Laboratoires Paladin inc. en 1995, M. Goodman était consultant chez Bain & Company; il a également travaillé en gestion de marque pour Procter & Gamble. M. Goodman est titulaire d'un B.A. (avec grande distinction) de l'Université McGill et d'un B.A. (avec mention honorable) de la London School of Economics. De plus, M. Goodman est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill.



Samira Sakhia

Présidente, chef de l'exploitation et administratrice

Mme Sakhia a joint Knight à titre de présidente en août 2016 et a été nommée présidente et chef de l'exploitation en juin 2020. En outre, Mme Sakhia a occupé les fonctions de chef des finances d'octobre 2017 à mars 2020. Avant de rejoindre les rangs de Knight, elle a occupé les fonctions de chef des finances auprès de Paladin entre 2001 et 2015. Chez Paladin, elle assumait la responsabilité des finances, de l'exploitation, des ressources humaines et des relations avec les investisseurs. Dans le cadre de son emploi auprès de Paladin, Mme Sakhia a joué un rôle clé dans l'exécution d'opérations d'acquisition et de licence de produits et d'entreprises canadiennes et internationales du domaine pharmaceutique. Mme Sakhia a mené plusieurs opérations stratégiques de prêt et de fusions et acquisitions, ainsi que de financement par capitaux propres à la TSX, et a également parachevé la vente de Paladin à Endo International pour plus de 3 milliards de dollars. Mme Sakhia est membre du conseil d'administration de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux de Montréal, du conseil consultatif international de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill, membre à part entière du conseil des gouverneurs de l'Université McGill et également administratrice indépendante du McGill University Health Center. Mme Sakhia est détentrice d'une maîtrise en administration des affaires, d'un baccalauréat en commerce et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité de l'Université McGill.



Amal Khouri

Chef des affaires commerciales

Mme Khouri a joint les rangs de Knight à titre de vice-présidente au développement des affaires en août 2014 et a été promue chef des affaires commerciales en mars 2021. Mme Khouri dirige les équipes de développement des affaires et de la Société ainsi que la stratégie organisationnelle. Mme Khouri a joué un rôle clé lors de l'acquisition de Grupo Biotoscana en 2019 et a dirigé le processus d'offre publique d'achat obligatoire et son parachèvement réussi en 2020. Avant de rejoindre les rangs de Knight, Mme Khouri a occupé plusieurs postes au sein de Novartis Pharma, durant plus de sept ans, dans le cadre de l'équipe du développement des affaires à l'échelle mondiale et de l'acquisition de licences, à Bâle, en Suisse. Mme Khouri a œuvré à plusieurs transactions, notamment des cessions de produits, des projets stratégiques ainsi que des occasions d'acquisition de licences. Avant de rejoindre Novartis, Mme Khouri a travaillé auprès des Laboratoires Paladin, en développement des affaires, qui lui ont conféré des responsabilités élargies. De plus, Mme Khouri siège au conseil d'administration d'Antibe Therapeutics. Elle est détentrice d'un baccalauréat ès sciences en biochimie de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Ottawa.



Arvind Utchanah

Chef des finances

M. Utchanah a joint les rangs de Knight à titre de directeur des finances en juin 2016 et a été promu vice-président, Finances en août 2019 et chef des finances en mars 2020. M. Utchanah est responsable de la gestion des finances et des fonctions afférentes à la trésorerie ainsi que des opérations de la chaîne d'approvisionnement et des technologies de l'information. M. Utchanah a joué un rôle clé dans l'acquisition de Grupo Biotoscana en 2019. Auparavant, M. Utchanah a occupé plusieurs postes de direction dans le secteur financier, et a assumé des responsabilités croissantes au sein des Laboratoires Paladin Inc. et plus récemment à titre de directeur des finances, de la comptabilité, de la planification et de l'analyse financière, où il a joué un rôle déterminant dans le cadre de l'intégration de Endo Health Solutions Inc. Le passage de M. Utchanah aux Laboratoires Paladin Labs Inc. en 2012 après 5 ans au sein du cabinet d'expertise comptable international Ernst & Young LLP, dans le groupe des services d'assurance. Comptable professionnel agréé, M. Utchanah est détenteur d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill et d'un diplôme d'études supérieures en comptabilité publique de l'Université Concordia.



Jeff Martens

Vice-président aux affaires commerciales

M. Martens a joint les rangs de Knight en tant que vice-président aux affaires commerciales en octobre 2020. Auparavant, M. Martens était président et propriétaire de Compass Healthcare Strategies, société qui a appuyé les efforts commerciaux des compagnies de sciences de la santé au Canada et en Amérique latine. M. Martens a en outre assumé plusieurs rôles de direction chez Novartis, notamment celui de vice-président des neurosciences au Canada, de vice-président de l'immunologie et de la dermatologie au Canada, de chef d'unité commerciale de l'ophtalmologie en Australie/NZ et de chef du marketing de l'oncologie au Canada. Lors de ses 7 années de direction chez Novartis, il a acquis une vaste expérience du lancement de nouveaux produits et de la commercialisation de produits dans des marchés spécialisés hautement concurrentiels. Il a plus de 20 années d'expérience dans le secteur pharmaceutique avec un vaste éventail d'expériences dans de nombreux rôles outre son expertise de dirigeant, dont l'accès au marché, la gestion du marketing, les ventes et la gestion des ventes. M. Martens est détenteur d'un baccalauréat ès sciences avec mention et spécialisation en biophysique et d'une mineure en neurosciences de l'Université de Guelph.

Conseil d'administration



James C. Gale*

Président du conseil d'administration

M. Gale est le partenaire fondateur de Signet Healthcare Partners (« Signet »). Il assume présentement les fonctions de président du conseil d'Alpex Pharma S.A. et de Teligent Inc, tout en siégeant au conseil d'administration de Spepharm BV, de Bionpharma Inc., de CoreRx, Inc., de RK Pharma Inc., de Leon Nanodrugs GmbH, de Pharmaceuticals International, Inc et de Chr. Olesen Synthesis A/S. Avant de fonder Signet, M. Gale était chef des principales activités d'investissement et chef des services de banque d'investissement chez Gruntal & Co. LLC (« Gruntal »). Avant de se joindre à Gruntal, il travaillait auprès de Home Insurance Co., société mère de Gruntal. Plus tôt dans sa carrière, M. Gale a été spécialiste principal des services de banque d'investissement chez E.F. Hutton & Co. M. Gale est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires obtenue à l'Université de Chicago. Il a siégé au conseil d'administration de Paladin de 2008 à 2014.



Jonathan Ross Goodman

Chef de la direction et administrateur

Consulter la section Équipe de direction.



Samira Sakhia

Présidente, chef de l'exploitation et administratrice

Consulter la section Équipe de direction.



Robert N. Lande*†

Administrateur

M. Lande est président de FXCM inc., une firme de courtage en devises, indices boursiers et matières premières. Auparavant, M. Lande était chef des finances de FXCM et précédemment, directeur associé et chef de l'exploitation de Riveredge Capital Partners LLC. Avant d'être à l'emploi de Riveredge Capital, M. Lande a travaillé durant plus de 16 ans au sein du groupe BCE/Bell Canada, où le dernier poste qu'il a occupé a été directeur financier de Telecom Americas ltée (une coentreprise de Bell Canada International), d'AT&T (anciennement SBC Communications) et d'America Movil. M. Lande a siégé au conseil d'administration des Laboratoires Paladin de 1995 à 2014. Il est membre du conseil de Biotoscana Investments S.A. depuis le 29 novembre 2019. Analyste financier agréé, M. Lande est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de John Molson School of Business et d'un B.A. en sciences économiques de l'Université McGill.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature



Janice Murray^{*†}

Administratrice

Mme Murray jouit d'une vaste expérience dans le secteur pharmaceutique ainsi qu'en leadership en gestion générale, en stratégie, en finance et en ventes et commercialisation. Elle a occupé le poste de chef des finances à Novartis Pharmaceuticals Canada Inc. pendant de nombreuses années avant d'être nommée vice-présidente des activités de franchise d'Ophthalmics. Mme Murray a ensuite été nommée chef des finances de la région Amérique latine et Canada où elle était responsable de 10 unités d'exploitation et de ventes de 2 milliards de dollars. Avant de prendre sa retraite en 2019, elle a occupé le poste de présidente de Novartis Pharmaceuticals Canada Inc., dirigeant plusieurs champs thérapeutiques ainsi que les lancements de nombreux médicaments novateurs et siégeant au conseil de l'Innovative Medicines Canada Industry. Avant de se joindre à Novartis, Mme Murray a occupé de nombreux postes chez Canadien National, notamment celui de vice-présidente, Stratégie de développement du réseau, vice-présidente, Ventes et développement de marché, et chef de l'audit interne, où elle a dirigé de nombreux projets stratégiques dans le cadre d'acquisitions et de privatisations clés. Elle a obtenu son titre de CPA, CA alors qu'elle travaillait chez KPMG où elle est devenue directrice, Audit. Mme Murray est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en comptabilité de l'Université McGill. Mme Murray siège au conseil de Boondoc Technologies, de La Fondation VOBOS de la Fondation de la Résidence de soins palliatifs de l'Ouest-de-l'Île. Elle est détentrice du titre de CPA de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec ainsi que de la désignation ICD.D de l'Institute of Corporate Directors' Program de l'Université de Toronto — Rotman School of Management.



Michael J. Tremblay[†]

Administrateur

M. Tremblay est détenteur de plus de 40 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. En 2018, il a pris sa retraite d'Astellas Pharma Canada, Inc. où il a présidé les opérations canadiennes. Il s'est joint à l'entreprise en juin 2000 et a occupé divers postes au sein du secteur commercial de l'organisation avant d'être nommé au poste de président en 2010. Avant de se joindre à Astellas, M. Tremblay a occupé des fonctions chez Janssen Canada Inc, Searle Canada Inc, Baxter-Travenol Canada et Smith, Kline et French Canada. M. Tremblay a siégé sur plusieurs conseils d'administration, dont celui de Community & Home Assistance to Seniors (« CHATS ») et de Innovative Medicines Canada (« IMC »), organisme représentant les principales sociétés pharmaceutiques de recherche au Canada. M. Tremblay est entré au conseil d'administration de CGI en 2011 et a été élu président du conseil en 2015, un poste qu'il a occupé jusqu'en novembre 2017. M. Tremblay détient un baccalauréat ès sciences en biologie et en chimie de l'Université de Windsor.

* Membre du comité d'audit

† Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

Conseil d'administration



Nicolás Sujoy

Administrateur

M. Sujoy compte plus de 20 ans d'expérience dans les capitaux privés en Amérique latine. Il est membre du conseil d'administration de Biotoscana Investments S.A (« GBT »). Il est un des associés fondateurs de la société d'investissement privé Clara Capital. Auparavant, M. Sujoy a travaillé pour Advent International où il a occupé les postes d'administrateur et de directeur national, participant à des opérations dans les secteurs pharmaceutique, bancaire et des affaires, et il a siégé au conseil d'administration de nombreuses sociétés. Lors de son passage chez Advent, où il a travaillé pendant 7 ans, M. Sujoy a dirigé ou co-dirigé des investissements notamment dans Nuevo Banco Comercial et Pronto en Uruguay, et dans Laboratorios LKM et Fada Pharma en Argentine, entre autres. Il a également participé à l'acquisition de Biotoscana Farma en Colombie, et au montage de la société pharmaceutique régionale GBT. Avant de se joindre à Advent, il a travaillé à titre de gestionnaire de placements chez HSBC Private Equity Latin America où il a participé à des opérations, notamment dans les secteurs des télécommunications et de l'énergie. M. Sujoy est membre du conseil de Biotoscana Investments S.A. depuis mai 2017. Il est détenteur d'un diplôme en économie de l'université Torcuato di Tella d'Argentine.

Information de la société

Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal, Québec
H3Z 3B8

T: 514-484-4GUD (4483)

F: 514-481-4116

Courriel : info@knighttx.com

www.gud-knight.com

Marché boursier

Bourse de Toronto

Symbole boursier : GUD

Actions en circulation

130 039 341 actions ordinaires

(au 31 décembre 2020)

Sommaire d'opérations d'exercice 2020

Haut : 8,12 \$

Bas : 4,73 \$

Fermeture : 5,35 \$

Volume quotidien moyen : 362 785

Agent des transferts

Société de fiducie AST (Canada)

1 800 387-0825

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l.



Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055

Montréal, Québec H3Z 3B8

T : 514-484-4483

F : 514-481-4116

Courriel : info@knighttx.com

www.gud-knight.com